pleins feux

Le bilan de deux sessions

• *À Ottawa, Trudeau recule pour mieux sauter...*

— page A 5

Ayant annoncé qu'il n'y aurait pas d'élections avant l'automne, et peut-être même avant l'été prochain, le premier ministre Trudeau se devait à tout prix de reprendre l'initiative, et de profiter de ce répit pour donner aux Canadiens un projet collectif qui le fasse de nouveau paraître comme le seul leader national crédible. Paul LONGPRÉ explique que des sondages inquiétants pour les libéraux dans la région de Toronto et la querelle sur la taxe de vente auront suffi pour qu'on se retrouve face à un projet de réforme de la constitution.

• *À Québec, une reprise de la révolution tranquille*

—page A 7

Si la première session du gouvernement péquiste proposait un programme ambitieux, qu'aucun gouvernement n'aurait pu réaliser même en deux ans, celle de cette année a été au contraire caractérisée par la discrétion du ton et le réalisme. Une situation économique difficile, souligne Louis FALARDEAU, invitait le gouvernement à présenter un programme moins ambitieux mais plus susceptible d'être réalisé: il semble qu'il s'agisse désormais d'une reprise de la révolution tranquille stoppée en 1966.



la campagne du Québec aux USA

Jean PELLETIER, de notre bureau de Washington, analyse dans une série d'articles commençant aujourd'hui, les efforts du Québec pour être entendu aux Etats-Unis.

— page A 5

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, VENDREDI **30** JUIN 1978, 94e ANNÉE, no 46, 186 PAGES, 11 CAHIERS

75 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

METEO

Ensoleillé avec passages nuageux
Maximum: 25
Demain: ensoleillé
Détails à la page A 2

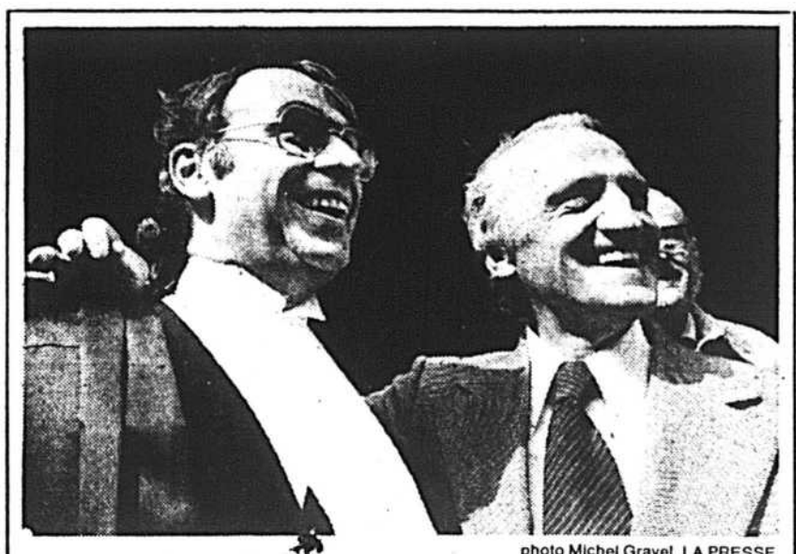


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Me Bruno-J. Pateras et le sénateur Louis Giguère se réjouissent sur les marches du palais de Justice.

Giguère acquitté

par Léopold LIZOTTE

Le sénateur Louis-de-Gonzague Giguère, dont l'inculpation pour conspiration et trafic d'influence, dans l'affaire de la Sky Shops, a fait la manchette dans tout le pays pendant plusieurs semaines, a finalement été acquitté de ces deux accusations, hier après-midi, par un jury qui avait délibéré pendant plus de vingt-quatre heures.

Le politicien montréalais, qui durant tout son procès, s'était littéralement blotti dans l'angle du box des prisonniers qui pouvait le dissimuler aux regards des curieux, n'a accueilli le verdict que par un sourire timide, alors que son procureur, Me Bruno J. Pateras, montrait nettement plus d'exhubérance devant cette «victoire» que d'aucuns ont cru impossible jusqu'au dernier moment.

Quelques minutes plus tard, sur les marches du Palais, boulevard Saint-Laurent, l'accusé s'est cependant félicité publiquement d'avoir choisi un procès par jury, en soulignant que ses pairs venaient vraiment de lui rendre justice.

Il a cependant refusé de se montrer «amer», lorsqu'on lui a rappelé «l'énorme» campagne de presse qui a marqué cette affaire. «Les journaux ont un travail à accomplir,» répondit-il, simplement.

Quant aux politiciens qui l'ont attaqué tout aussi durement en Chambre, il a dit ne pas leur tenir rancune non plus. «C'est dans

— Voir GIGUÈRE, page A 2

Déry fera ses recommandations aux gouvernements

Ville-Marie: verdict de mort accidentelle

par Georges LAMON
envoyé spécial de LA PRESSE

VILLE-MARIE — «On n'a pas prouvé ici les éléments qui pourraient conclure à autre chose qu'un accident. Pour cette raison, j'en arrive à la conclusion qu'il s'agit d'une mort accidentelle sans responsabilité criminelle.»

C'est en ces termes que le coroner Stanislas Déry a rendu, hier, au palais de justice de Ville-Marie, au grand soulagement de tous, son verdict relativement à la mort de 12 jeunes garçons et d'un moniteur de l'école St. John's de Claremont en Ontario, survenue le 11 juin sur le lac Témiscamingue.

Le coroner Déry mettait ainsi fin à son enquête, qui a duré deux jours dans cette petite ville du Nord-ouest québécois et au cours de laquelle 23 témoins ont été entendus. Il a, par ailleurs, précisé qu'il soumettrait un rapport écrit de sa décision d'ici quelques semaines.

Recommandations

Ce rapport s'assortira, en outre, a dit le coroner Déry, de recommandations «surtout générales, pour que les gouvernements concernés prennent leurs responsabilités sur les précautions à prendre pour éviter la répétition d'une telle tragédie, surtout par le truchement de la publicité».

«Je n'ai pas de félicitations plus qu'il n'en faut à adresser à ceux qui ont préparé cette expédition», a cependant commenté Me Déry, qui a quand même été «édifié par la conduite des trois moniteurs pour réparer les pots cassés.»

Me Déry avait d'ailleurs procédé par élimination pour en arriver à sa décision. À son avis, il fallait certainement écarter comme cause de l'accident les canots qui étaient «très bien cons-

— Voir VERDICT, page A 2



Me Stanislas DÉRY

Les Gens de l'Air encore déboutés!

— page E 12

LA PRESSE ne sera pas publiée demain

Mais vous pouvez trouver dans la présente édition tous les cahiers, chroniques, analyses et spéciaux que comprend habituellement l'édition du samedi.

édito

• Un Québécois peut-il se sentir Canadien?

par Marcel ADAM

— page A 4

sommaire

Arts et Lettres: C 1 à C 17
— Horaires: C 8
Bandes dessinées: F 16
Bricolage: D 6
Bridge: E 10
Décès, naissances, etc.: F 19
Échecs: E 10
Économie: A 8 à A 12
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: F 5
Horoscope: F 16
Jardins et maisons: D 7
La gastronomie: C 19
Le monde: F 1, F 2
Les cocasseries: D 15
Les maux de notre langue: D 5
Loisirs et récréation: B 10
Mon oeil sur Montréal: D 4
«Mot-mystère»: F 16
Mots croisés: F 16
Nos amies les bêtes: F 7
Petites annonces: D 8 à D 19, F 3 à F 15
Radio et télévision: D 4
ROMAN
— Mort d'un général: D 12
Sciences: E 11
Sports: B 1 à B 9
— Chasse et pêche: B 5
Timbres: E 10
Vacances-voyages: I 1 à I 10
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 5

le monde

Moscou arme le Vietnam

Si l'on se fie aux nombreux témoignages de réfugiés chinois, le Vietnam mettrait sur pied actuellement tout un dispositif militaire dirigé contre la Chine. Dans cette entreprise, Hanoi recevrait un appui massif de l'URSS qui aurait construit trois stations de radar et installé une base de missiles à longue portée menaçant directement la Chine. En tout état de cause, le président de l'Union soviétique a assuré officiellement et sans ambiguïté «le Vietnam frère du soutien résolu de Moscou».

Climat lourd à Jérusalem

Un attentat à la bombe particulièrement meurtrier dans un marché de Jérusalem a alourdi encore le climat dans lequel doit se dérouler la visite du vice-président Mondale en Israël qui ne se rendra à Jérusalem-Est qu'à titre privé. La crainte de nouvelles pressions américaines, en plus de l'attentat, a avivé la mauvaise humeur des dirigeants israéliens qui acceptent mal l'évolution de Washington.

— pages F 1, F 2

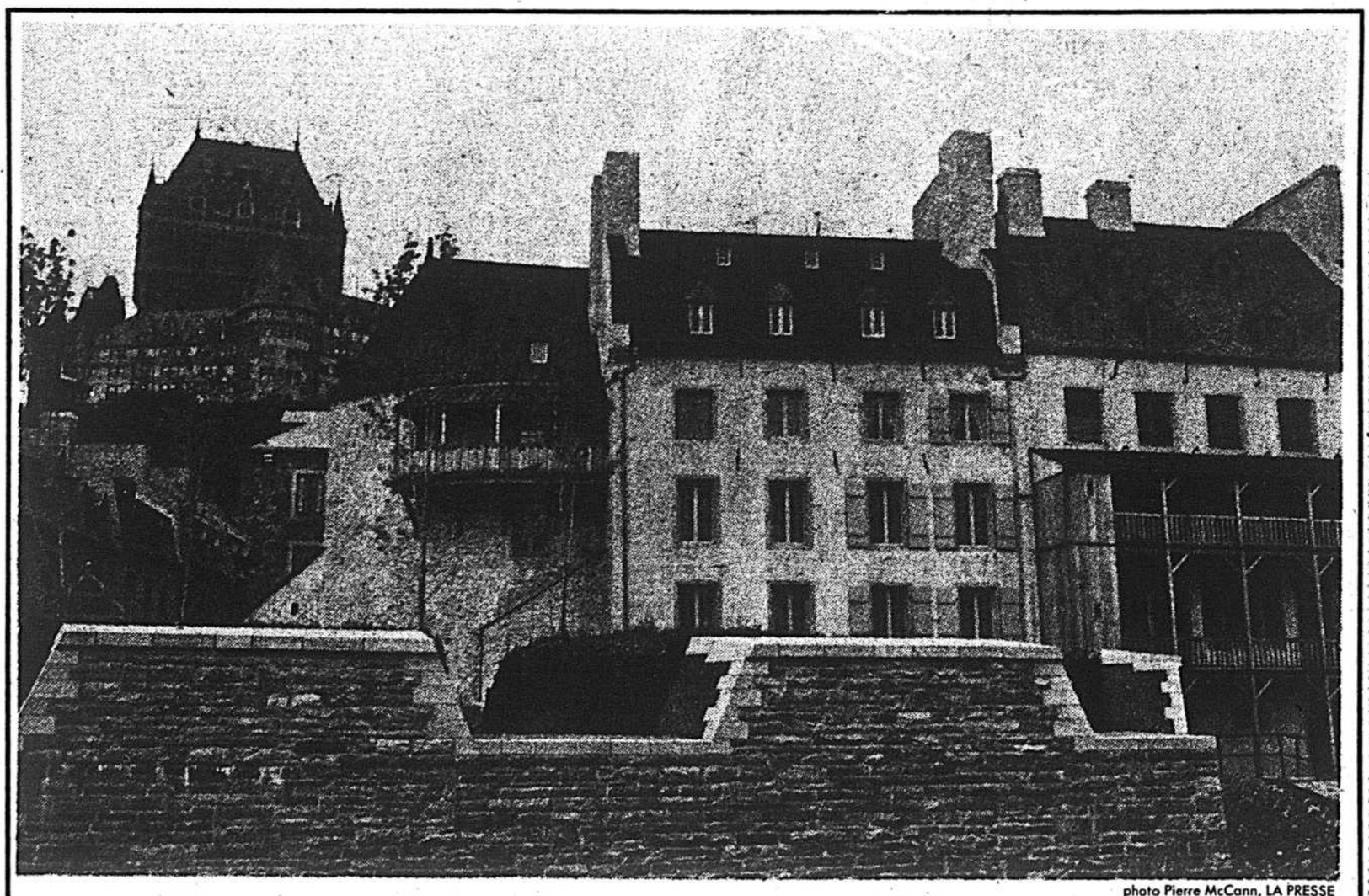
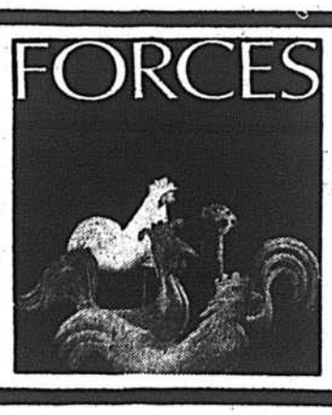


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Québec retourne à ses «sources»

Il y a 370 ans, Samuel de Champlain entreprenait la construction de la première habitation de Québec. C'est pour marquer cet événement, et permettre aux Québécois de retourner aux sources, qu'ont été organisées pour la semaine prochaine une série de festivités à caractère culturel. C'est également à cette occasion que, sous l'égide du Conseil de la langue française, les francophones d'Amérique viendront visiter la capitale provinciale, peut-être la plus vieille ville d'Amérique du Nord, dont le charme antique ne manquera sans doute pas de leur donner la nostalgie du pays que leurs ancêtres avaient quitté pour aller chercher fortune ailleurs. Ils pourront déambuler dans cette rue étroite, en admirant les vieilles maisons que protège l'ombre massive du Château Frontenac, et, miracle de la survivance de l'histoire, s'entretenir dans leur langue avec les habitants de la ville.

— page E 1



FORCES

FORCES
Grand numéro spécial
Maintenant en vente partout

Le Québec en fête ... et l'Amérique française

Souscrivez un abonnement: cet important numéro commencera votre collection

- 144 pages d'articles et de documents
- Cahier d'estampes anciennes
- Des hors-texte couleur
- Un numéro souvenir pour collectionneurs

Abonnement	1 an	2 ans
Québec, Can.	$ 9	$16
Autres pays	$12	$22

☐ Je souscris un abonnement
☐ Je désire que mon abonnement parte du numéro _____
(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)
Nom _____ (M./Mme/Mlle)
Prénom _____
Rue _____
Ville _____
Prov. _____ Code postal _____
Ci-joint le paiement, soit $_____ (Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)
À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal (Québec) H3A 2E6

Numéro 43 – chez votre dépositaire: $4.75

«Lorsque le deuxième canot a chaviré, j'ai pris peur»

suite de la page A 1

struits». Il explique ainsi: «Un canot est aussi bon que l'usage qu'on en fait».

Quant aux gilets de sauvetage, ils ne pouvaient, non plus, être la cause de la tragédie puisque les survivants comme les morts ont été retrouvés flottant à la surface, portant le gilet qui leur gardait la tête hors de l'eau.

Pour ce qui regarde les conditions atmosphériques, elles ne pouvaient être à l'origine du drame du moins au départ, puisqu'à ce moment il faisait beau et que les eaux du lac étaient calmes. Toutefois, s'appuyant sur le témoignage de M. Radway, un familier des lieux, Me Déry précise qu'il s'était produit «des changements de temps imprévisibles» pour les moniteurs après l'arrêt de l'expédition pour le dîner.

Par ailleurs, le chef de l'expédition, M. Richard Bird, a expliqué, à l'issue du verdict que dorénavant des précautions supplémentaires seraient prises au cours des prochaines expéditions.

Ainsi M. Bird a laissé entendre que des radeaux de sauvetage gonflables feront désormais partie de l'équipement d'une expédition de ce genre et également que des procédures d'urgence très précises seraient établies avant le départ.

M. Bird comptait à son actif «cinq grands voyages» et une douzaine de «plus courts» formant un total d'environ 4,000 milles de canotage. Il s'agissait néanmoins, pour lui, d'un premier voyage à titre de chef d'expédition.

Quant aux autres moniteurs, seulement deux d'entre eux, dont Mark Denny qui a perdu la vie, comptaient une très bonne expérience de canotage. Seul Neil Thomson, le plus jeune des moniteurs survivants, avait participé à une seule expédition importante déjà et encore, comme avironneur et non comme chef de canot.

D'ailleurs au cours de son témoignage, qui a duré presque toute la matinée d'hier, M. Thomson a admis n'avoir pas su réellement comment manoeuvrer le canot de 22 pieds dont il avait la responsabilité avec sept jeunes garçons à bord et qui ont tous trouvé la mort.

En outre, deux semaines avant le départ, M. Thomson avait «des doutes sur son expérience de chef de canot», mais à la suite de discussions avec des professeurs, il avait accepté la responsabilité.

M. Thomson a, d'ailleurs, relaté les circonstances du chavirement de son canot, qui se trouvait alors en dernier de file. Il a précisé avoir éprouvé des difficultés à diriger son canot dans les vagues atteignant alors, de 14 à 16 pouces (environ 40 centimètres de hauteur). Il a ensuite perdu la maîtrise de l'embarcation, qui s'est mise en parallèle aux vagues, a commencé de rouler pour finalement chavirer.

Dès le chavirement, M. Thomson a demandé aux sept garçons de «ne pas prendre panique».

«Je ne me faisais pas de souci au début, insiste-t-il, mais lorsque le deuxième canot, celui de Denny, a chaviré, j'ai pris peur. Durant mon séjour dans l'eau, je n'ai pas été saisi par le froid, devait-il ajouter, je me sentais seulement très fatigué et j'avais des douleurs à la poitrine et aux jambes. Pourtant je n'ai jamais eu l'impression de geler. Je sentais cependant que je m'endormais.»

Finalement, il s'est «réveillé» marchant sur la rive. Revenant à la réalité, il a pensé qu'il était là depuis environ une heure.

M. Thomson a expliqué encore que la procédure, en cas de chavirement, était de rester auprès du canot, car, à son avis, si on quitte le canot, il est plus difficile de rassembler ses occupants.

«Je n'étais pas certain que les occupants des autres canots m'avaient vu chavirer, ajoute-t-il, mais quand j'ai vu le canot de Denny chavirer à son tour, je ne savais vraiment plus quoi faire.»

Puis, il prit la décision d'envoyer les garçons vers la rive ontarienne deux par deux, d'abord les bons nageurs, puis ensuite les autres. «Je savais que j'avais fait une erreur en les envoyant, dit-il, mais ça s'est passé tellement vite...»

Pour sa part, Peter Cain, un autre moniteur, est venu corroborer le témoignage de ses collègues Bird et Thomson en faisant l'éloge du décédé Mark Denny.

Finalement, cinq jeunes garçons rescapés de la tragédie sont venus témoigner, corroborant pour la plupart les témoignages de leurs moniteurs.



Cinq jeunes garçons, tous âgés de 13 ans, sont venus tour à tour tantôt corroborer, devant le coroner Déry, les témoignages de leurs moniteurs, tantôt apporter ce qu'ils croyaient être un élément nouveau sur les circonstances de l'accident. «Je souhaite pour ces garçons toute la chance du monde, a dit le coroner Déry, et ils méritent mon admiration. Quand je suis descendu avec eux montrer leur canot, j'ai été profondément ému de les voir.»



Des parents des 12 jeunes garçons qui ont péri dans la tragédie du lac Témiscamingue le 11 juin profitent d'un petit arrêt de l'enquête pour suivre en détail sur une carte topographique des lieux les endroits plus ou moins précis où les corps des victimes ont été retrouvés.



photos Jean Goupil, LA PRESSE

Le témoin Neil Thomson, âgé de 24 ans, le moins expérimenté des quatre moniteurs comme chef de canot, a précisé que deux semaines avant l'expédition, il avait émis «des doutes quant à ses capacités et son expérience à titre de chef de canot». Mais que les professeurs consultés lui avaient dit que cela s'arrangerait en cours de route.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum: 25	
Passages nuageux	Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		20	Ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais		25	Passages nuageux	Ensoleillé
Laurentides		22	Passages nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est		23	Passages nuageux	Ensoleillé
Mauricie		22	Passages nuageux	Ensoleillé
Québec		23	Passages nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean		23	Passages nuageux	Ensoleillé
Rimouski		20	Quelques averses	Dégagement
Gaspésie		20	Quelques averses	Dégagement
Baie-Comeau		20	Quelques averses	Dégagement
Sept-Iles		20	Quelques averses	Dégagement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	14	20
Alberta		Edmonton	12	30
Saskatchewan		Regina	16	30
Manitoba		Winnipeg	17	31
Ontario		Toronto	20	30
Nouveau-Brunswick		Fredericton	12	28
Nouvelle-Écosse		Halifax	14	25
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown	11	16
Terre-Neuve		Saint-Jean	15	22

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	31	Chicago	19	31	Nlle-Orléans	21	33
Washington	22	33	San Francisco	14	21	Miami	26	31
Boston	21	30						

vers les capitales

Amsterdam	15	Londres	22	Stockholm	14
Athènes	26	Le Caire	35	Sydney	12
Berlin	19	Lisbonne	25	Tokyo	24
Bruxelles	15	Madrid		Tunis	23
Casablanca	21	Moscou	21	Vienne	19
Genève	20	Paris	19	Varsovie	14
Hong Kong	29	Rome	23		

vers les plages

Acapulco	22	33	Bermudes	25	28	Nassau	25	32
Mexico	14	22	Barbade	24	30			

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations par nous reçues à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Enregistré numéro numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi $1.75
Lundi au vendredi $1.25
Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par courrier	$35.10	$70.20	$140.40
Lundi au samedi:	$22.75	$45.50	$91.00
Lundi au vendredi:	$12.35	$24.70	$49.40
Samedi seulement:			

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi 8h à 16h)
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
ÉDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi 9h à 16.30h)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

GIGUÈRE

suite de la page A 1

le jeu de la politique, convint-il, de recevoir des coups durs à l'occasion.» Et il s'est par ailleurs montré confiant de pouvoir continuer son travail au Sénat.

Son seul projet, pour l'avenir immédiat, c'est de faire ses bagages pour des vacances de quelques semaines dans un petit village du Maine.

Au procureur de la Couronne, Me Bernard Beaudry, le juge Jean-Guy Boilard, qui a présidé le procès, a demandé si des dispositions devraient être prises pour conserver les exhibits pour d'autres procédures.

La réponse a été affirmative, mais elle ne signifie pas nécessairement qu'il y aura appel du verdict d'hier, car il y a toujours les procès de Clarence Campbelle, de Gordon Brown qui sont pendants, dans la même affaire.

Hier même, d'ailleurs, la requête en certiorari que devait présenter l'ancien président de la ligue Nationale de hockey a été reportée à mardi prochain. Par cette requête, on le sait, l'accusé veut précisément empêcher que son procès ait lieu à l'automne devant les Assises, invoquant qu'aucune preuve valable n'a été faite contre lui à l'enquête préliminaire.

Quant à Giguère, ses tribulations judiciaires ne sont pas terminées pour autant, car il devrait normalement subir un autre procès, également d'ici quelques mois, sous l'accusation d'avoir détourné $16,536 d'une somme de $55,000 constituant une contribution à la caisse électorale du Parti libéral, entre avril 1970 et avril 1975.

Cette dernière somme aurait été versée par de grandes organisations, comme les banques de Montréal et Royale, le Canadien Pacifique et Power Corporation.

Autour du salon bleu

La mode est aux «Lac-à-l'Épaule»

Dans les milieux politiques québécois, la grande mode est aux «Lac-à-l'Épaule». L'expression origine, faut-il le rappeler, de cette mémorable séance du cabinet Lesage qui, en 1962, s'était réfugié dans le décor champêtre du Lac-à-l'Épaule, un peu au nord de Québec, pour décider de la nationalisation de l'électricité. Et comme Québec est à l'heure des fêtes du «retour aux sources», il semble être dans le ton de rééditer les plus mémorables exploits politiques. C'est à qui ne tiendra pas son «Lac-à-l'Épaule» pour faire le point sur son action et réorienter sa stratégie.

Le conseil des ministres

Le plus important de ces sommets est sans contredit celui que le conseil des ministres tiendra les 24, 25 et 26 août. Tout porte à croire que le cabinet Lévesque s'emploiera à définir le contenu de la souveraineté-association et en même temps la stratégie référendaire. Le choix de l'emplacement n'a pas encore été déterminé mais les personnes responsables recherchent actuellement un coin tranquille au nord de Montréal. Quant au gâteau de fête du premier ministre René Lévesque, dont la date d'anniversaire est le 24 août, il n'a pas encore été commandé.

Le caucus des députés

Exception faite du gâteau de fête, c'est essentiellement le même menu qui sera à l'ordre du jour du caucus très extraordinaire que tiendront à la mi-septembre les députés du Parti québécois. Ceux-ci ont choisi de tenir leur «Lac-à-l'Épaule» à Thetford. Au grand plaisir, sans doute, du député Gilles Grégoire.

Le cabinet de Johnson

Même le cabinet du ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a tenu à avoir son «Lac-à-l'Épaule». Pendant deux jours cette semaine, le personnel politique qui entoure M. Johnson s'est en effet réfugié, sans le dire à personne, au motel La Sapinière, dans les Laurentides. On croit savoir que la réunion avait pour but de faire le bilan de l'action du ministère.

Et l'Union nationale

Si tout le monde se fend en quatre pour tenir son Lac-à-l'Épaule ailleurs qu'au Lac-à-l'Épaule, il en reste toutefois qui savent apprécier l'authentique retour aux sources: il s'agit des députés et du personnel politique de l'Union nationale qui, les 10, 11 et 12 juillet, se réuniront véritablement au Lac-à-l'Épaule. Les unionistes, dont il est évident que le parti est en perte de vitesse depuis que les libéraux se sont donnés un nouveau chef, profiteraient de l'occasion pour se parler dans le blanc des yeux et réaligner leur stratégie...

La carte électorale

Pendant ce temps-là, les libéraux s'emploient notamment à scruter la nouvelle carte électorale projetée par la Commission de révision des districts électoraux. Et ils en sont venus à la conclusion que la nouvelle carte aurait donné sensiblement les mêmes résultats si elle avait été en vigueur aux élections de 1973 et 1976. Leur étude révélerait en effet que les libéraux de Robert Bourassa auraient raflé 109 comtés sur 121 (par rapport à 102 sur 110) en 1973, tandis que le PQ en aurait eu 10 au lieu de six. En 1976, le PQ serait allé chercher une dizaine de comtés de plus tandis que les libéraux en auraient perdu un. Conclusion: quand il y a une vague de fond, la carte électorale change assez peu le résultat final; cette carte ne prend de l'importance que lorsque les résultats sont serrés.

Dictionnaire des parlementaires

Le projet est jusqu'à maintenant passé inaperçu mais une équipe de chercheurs du service de documentation de la bibliothèque de la Législature, à Québec, travaille depuis un an et demi à constituer un dictionnaire biographique des parlementaires québécois de 1867 à nos jours. Cet ouvrage contiendra les biographies des 1356 personnes qui se sont fait élire député à Québec depuis le début de la Confédération ainsi que tous les résultats électoraux depuis la même date. Cette oeuvre tout à fait nouvelle devrait être publiée au début de 1979. Un des problèmes qui se posent aux concepteurs de ce dictionnaire est de décider jusqu'à quel point les biographies feront état de certains détails moins reluisants de la vie des parlementaires: plusieurs d'entre eux ont divorcé, d'autres ont été condamnés à la prison et certains se sont même suicidés. Le souci de ménager les réputations l'emportera-t-il sur le souci de précision historique?

Astrologie politique

Pour ceux que l'astrologie intéresse, il est à noter que les signes astrologiques les mieux représentés parmi les députés qui forment actuellement l'Assemblée nationale du Québec sont les Taureaux (15), les Gémeaux (13) et les Verseaux (11). Mais ce sont les Gémeaux (véritable race supérieure) qui constituent le groupe parmi lequel on peut compter le plus grand nombre de ministres: il y en a cinq. Mais que chacun se console: chaque signe astrologique est représenté à l'Assemblée nationale par un minimum de cinq députés.

Daniel L'HEUREUX

Six membres des Spiders accusés de viol, voies de fait...

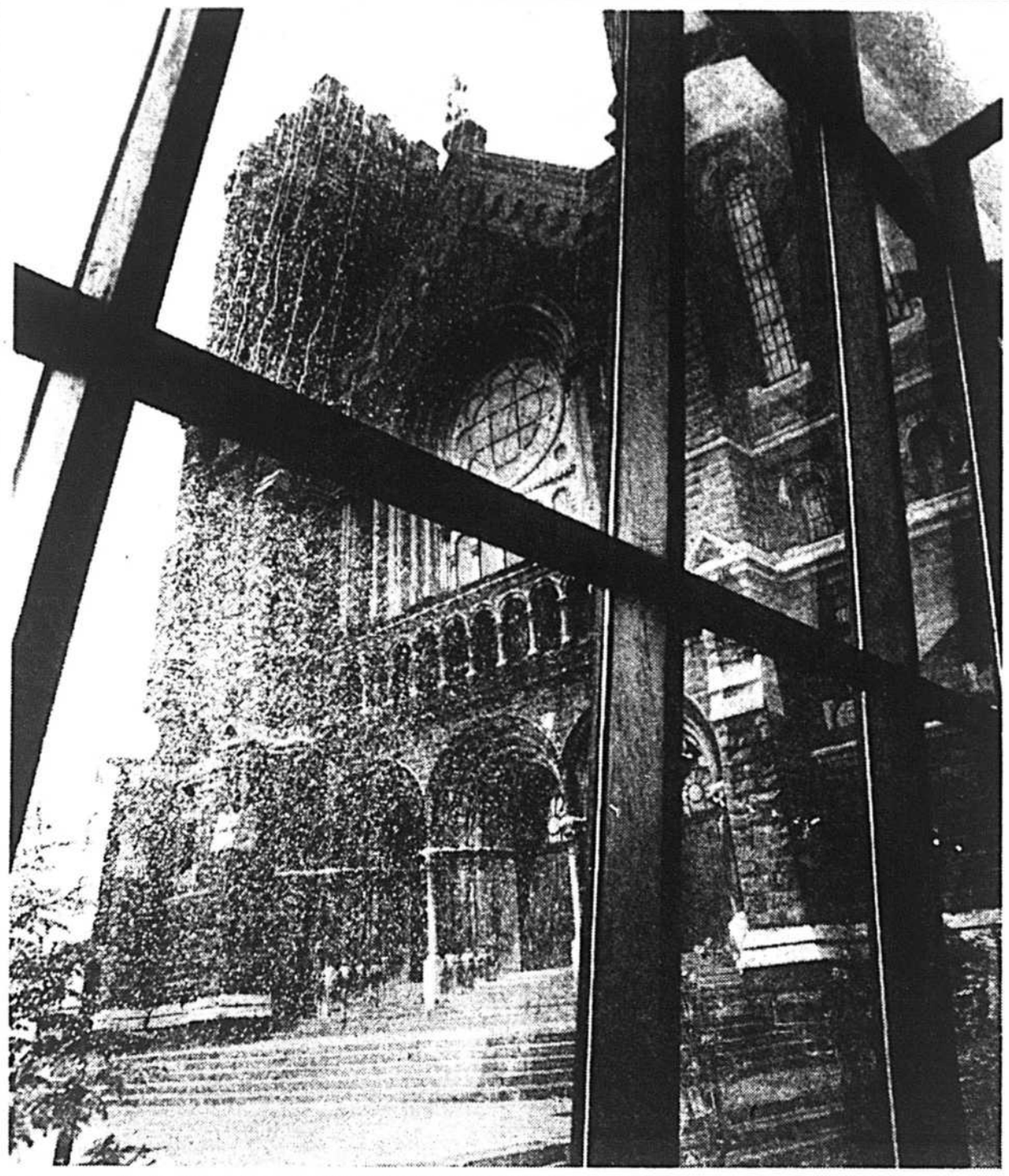
MONTMAGNY (PC) — Les six membres de la bande de motards Black Spiders qui avaient été appréhendés par la Sûreté du Québec, mercredi soir, ont été accusés, hier, au Palais de justice de Montmagny, d'une kirielle de crimes tel que: viol, attentat à la pudeur, enlèvement, séquestration, voies de fait, etc.

Seulement deux des prévenus ont pu bénéficier d'une liberté conditionnelle jusqu'à leur enquête préliminaire. Il s'agit de Réjean Therrien et de Jean Thibodeau.

Les quatre autres, Jean-Marie Leclerc, Jacques Rocheleau, Simon Cadrin et Michel Brochu, ne sauront pas avant le 7 juillet, si le tribunal acceptera de les remettre en liberté provisoire.

Mentionnons que Therrien et Thibodeau ne sont accusés que d'attentat à la pudeur sur une adolescente de 15 ans. Cette offense remonte à 1974. La date de leur enquête préliminaire sera annoncée plus tard. Entretemps, ils ont dû verser un cautionnement personnel de $2,000 chacun.

Les six Black Spiders ont été traduits devant le juge Marc-André Drouin, de Montmagny. Rappelons que l'arrestation des motards, mercredi, a eu lieu dans le cadre d'une opération policière qui n'a duré qu'une trentaine de minutes.



La façade de l'église Saint-Roch est visible de cette partie du mail. Devant l'église les architectes ont aménagé un petit parc où il fait bon se promener par beau temps.

Le mail Saint-Roch à Québec

Un pas dans la bonne direction

par Jean-Pierre BONHOMME

Le mail Saint-Roch, dans la basse-ville de Québec, n'est pas un centre commercial ordinaire. Au contraire, c'est une initiative architecturale exceptionnelle, un pas dans la bonne direction de l'aménagement urbain, dont les répercussions pourront se faire sentir dans les autres coeurs urbains du territoire.

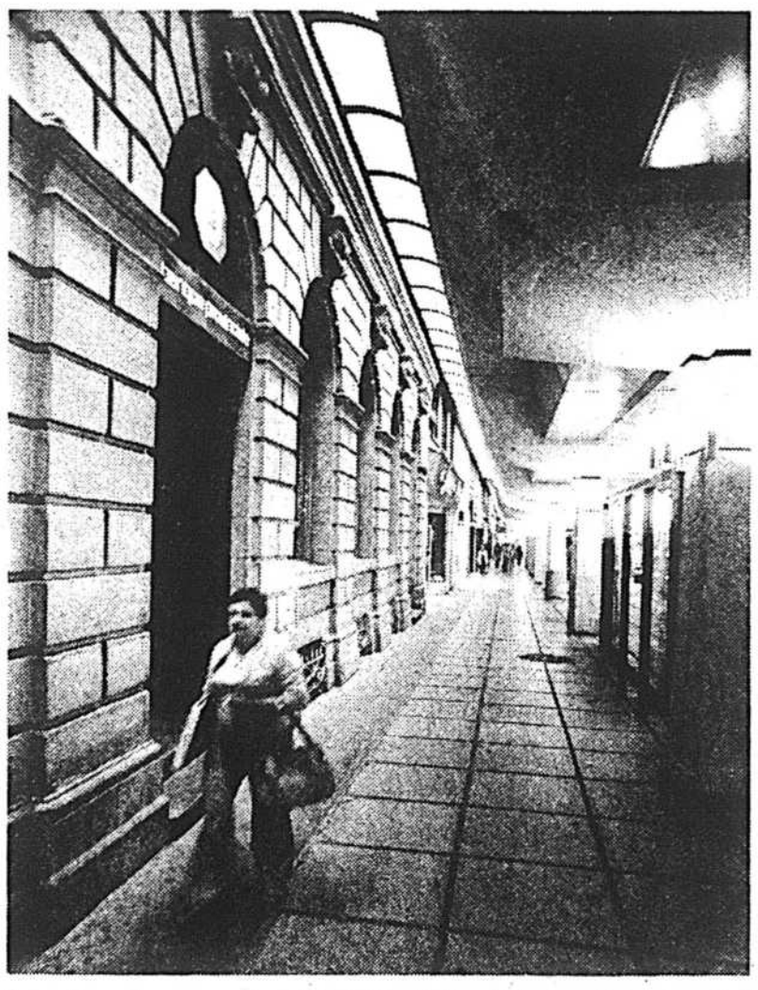
En réalité la ville de Montréal songe à imiter l'oeuvre de l'architecte Georges Lagacé, de Rivière-du-Loup, et à créer, rue Saint-Hubert, un mail semblable devant revaloriser les quartiers du centre de la métropole.

Bien des citoyens disent, avec suffisamment de vraisemblance, qu'il se fait très peu de bonne architecture au Québec. Très peu d'architecture qui concerne la réhabilitation des demeures et l'intégration de volumes nouveaux dans les quartiers existants. On se contente de reproduire les bungalows hispano-québécois, en banlieue.

Le mail Saint-Roch fait exception. Le directeur de l'école d'architecture de l'Université de Montréal, M. Jean-Claude Marsan, et le professeur d'aménagement urbain de la même institution, M. Melvin Charney, estiment que le mail Saint-Roch, d'une manière générale est une réussite incontestable. Il soulignent qu'il s'agit là d'une «très bonne approche» créant une ambiance agréable et assurant un bon confort aux chalands.

Le mail est en quelque sorte un cadeau que les autorités gouvernementales ont donné aux citoyens du quartier Saint-Roch pour se faire pardonner le saccage d'une partie du secteur par l'implantation de l'inhumaine autoroute Dufferin-Montmorency. Et, à cause de cela, l'avenir commercial des lieux n'est pas encore assuré. Il n'empêche que le couvercle imaginatif, posé sur la rue Saint-Joseph, à l'arrière du boulevard Charest (les deux voies constituent l'équivalent québécois de la rue Sainte-Catherine de Montréal), crée un atmosphère de fête et de communication favorable au commerce.

Au passif, on peut signaler une certaine lourdeur du plafond, lourdeur imposée par certaines contraintes touchant les dangers d'incendie. Lourdeur, aussi, des entrées qui font penser à des blockhaus .. On pourrait imaginer que des portes de verre plus légères, ou des rideaux d'air pourraient améliorer les lieux où l'on peut déjà imaginer ce que sera la ville nouvelle. La ville nouvelle en ville, on le constate au mail Saint-Roch, pourrait être un merveilleux alliage de ce que le passé nous a donné et de ce que les techniques nouvelles rendent possible.



Les volumes nouveaux du mail Saint-Roch, l'ancienne rue Saint-Joseph de la basse-ville de Québec, revalorisent les vieilles pierres des édifices existants et rendent la vie des chalands confortable.

Affaire Marion: des accusations portées contre une cinquième personne

SHERBROOKE (d'après CP) — Une cinquième personne a été accusée en Cour des sessions, hier, relativement à l'enlèvement et à la séquestration de l'employé de banque Charles Marion.

Il s'agit de René Chalifoux, âgé de 44 ans, de Saint-Donat, qui avait été arrêté mercredi à l'issue d'intenses recherches.

Entre-temps, le juge Jacques Pagé à refusé tout cautionnement à trois des accusés, Claude et Jeanne Valence et Louise Beaubien, en citant la gravité des accusations portées contre eux. Quant au quatrième, Michel Devarenne, il s'était vu refuser sa libération sous caution dès mercredi, car il était déjà recherché pour s'être évadé de prison en 1975. Tout cautionnement a également été écarté pour René Chalifoux.

Les cinq accusés ont tous protesté de leur innocence et ont interjeté appel du rejet de cautionnement. Ces appels seront entendus lundi, en même temps que s'ouvrira leur enquête préliminaire.

Entre-temps, la police a révélé qu'on avait découvert la cave humide où l'ex-gestionnaire du service de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est avait été séquestré pendant 82 jours.

C'est au milieu d'un bois, non loin de la municipalité de Gould, à 55 milles de Sherbrooke, que journalistes et photographes ont visité hier le «terrier». Il y a d'abord un petit tunnel, conduisant à la pièce unique où M. Marion a été emprisonné.

À peine haute et longue de huit pieds et large de six, la pièce possède un plancher de ciment



Michel de Varennes

que jonche un tapis de journaux datant de l'époque de l'enlèvement. Sur le sol également, des paquets de cigarettes vides, des bouteilles qui avaient contenu de l'eau minérale, des restes de pintes de lait, et... un rouleau de papier de toilette.

Sur les parois noires et suintantes, on peut voir des inscriptions, et un calendrier gravé de main d'homme.

M. Marion, qui est âgé de 58 ans, a relaté qu'il était demeuré enchaîné dans une cave sombre et infestée de rats pendant la plus grande partie de sa captivité.

Il a dû subir un traitement psychiatrique pour se remettre de cette terrible épreuve, et a intenté des poursuites en libelle diffamatoire totalisant $850,000 contre le tabloïd Photo-Police, la Société Radio-Canada et deux reporters pour leur compte rendu de cette affaire, qui, selon lui, prétendait à la possibilité d'une collusion.

Réseau de fraudes chez des camionneurs-artisans

QUEBEC (PC) — Le ministère québécois des Transports a mis au jour un réseau de fraudes qui aurait rapporté plus de $1.6 million à des camionneurs-artisans.

Une soixantaine de perquisitions ont été effectuées mercredi par la Sûreté du Québec en rapport avec ces fraudes commises au cours des années 1974-1975, lors de la construction de l'autoroute Dufferin, entre les battures de Beauport et le pont de l'île d'Orléans.

Cette opération policière fait suite à une longue enquête entreprise il y a trois ans par le ministère des Transports.

A l'emploi des compagnies Construction du St-Laurent, les Industries Orléans et Loma Limitée, les camionneurs impliqués auraient fraudé le ministère des Transports avec la complicité des peseurs de camions, des receveurs et des pointeurs du ministère.

Selon les précisions fournies par un porte-parole gouvernemental, ces camionneurs achetaient des coupons de pesée aux fonctionnaires du ministère et se faisaient payer pour des chargements de sable et de gravier qu'ils n'avaient pas livrés.

Les perquisitions policières ont eu lieu aux bureaux des compagnies citées plus haut, ainsi qu'aux domiciles de plusieurs camionneurs.

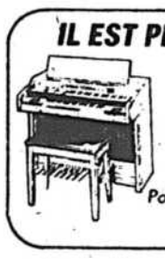
Effet boule de neige

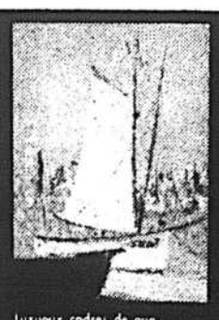
NEW YORK (AFP) — Cinquante et un pour cent des Américains sont favorables à une réduction énergique des impôts fonciers, analogue à celle décidée en Californie, révèle un sondage du *New York Times* et de la chaîne de télévision CBS.

Vingt-quatre pour cent des personnes interrogées sont hostiles à une Proposition 13, du nom de l'initiative adoptée le 6 juin en Californie et qui a abouti à une réduction de 60 pour cent des ressources que tirent les municipalités de cet Etat des taxes foncières. Vingt-cinq pour cent n'ont pas d'opinion.

Priés de dresser la liste des services publics qu'ils préféreraient voir réduire à la suite d'une diminution des impôts, 41 pour cent des personnes interrogées citent en tête les services sociaux aux économiquement faibles. Viennent ensuite, par ordre décroissant, l'ouverture des parcs et jardins publics, les bibliothèques, la voirie et les transports en commun.

CUEILLEZ VOS FRAISES
A QUELQUES MINUTES DE MONTREAL
CHAMBLY
2486, BELLERIVE
658-2407

IL EST PROUVE QUE...

l'orgue HAMMOND produit les plus beaux sons et qu'il est le seul à être fabriqué entièrement au Canada!
Pour renseignements:
288-5373


Luxueux cadres de qualité supérieure, à compter de $5 (8" x 10") et plus.
GRANDE LIQUIDATION
DE TABLEAUX A L'HUILE
3 JOURS SEULEMENT
Samedi 1er, dimanche 2, lundi 3 juillet
Ne manquez pas cette occasion unique de vous procurer d'excellents tableaux a l'huile, a bon prix
$5 (8" x 10") et plus
Des centaines de sujets proposes a votre choix: paysages, fleurs, nus, portraits, art espagnol, sujets religieux, natures mortes, peintures abstraites, etc.
RENDEZ-VOUS CE WEEK-END A NOTRE GALERIE - VOUS Y VERREZ NOTRE ARTISTE A L'OEUVRE, PEIGNANT DE SUPERBES TABLEAUX A L'HUILE.
LE ROI DES TABLEAUX
408 rue Bonsecours Le Vieux Montréal Tél.: 861-5165
Cheques personnels avec piece d'identite
CHARGEX VISA

Horaire de la Fête

Le ministère des Postes fait savoir qu'à l'occasion de la Fête du Canada, les bureaux de poste et les succursales postales seront fermés les samedi 1er et lundi 3 juillet.

De plus, aucune livraison de courrier à domicile ne sera effectuée durant ces deux journées.

Le service postal reprendra normalement le mardi 4 juillet.

Par ailleurs, la Société des alcools du Québec annonce que ses succursales seront fermées au public le samedi 1er et le lundi 3 juillet. De plus, les bureaux et entrepôts de la SAQ seront fermés le lundi 3 juillet.

AVIS PUBLIC
MACHINES A BOULES
(PINBALL)
Complètement reconditionnées
121, montée de Liesse
Face à l'entrepôt Simpsons
HEURES D'AFFAIRES:
Du lundi au vendredi de 10h a.m. à 5h p.m.

CHARGEX
VISA
master charge

éditorial

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN président et éditeur
la presse
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Un Québécois peut-il se sentir Canadien?

Demain on célébrera d'un océan à l'autre la Fête du Canada, qui marque l'anniversaire de la naissance de la Confédération.

Le hasard ayant situé cette fête dans l'octave de la Saint-Jean-Baptiste, plusieurs comparent le comportement de leurs compatriotes québécois durant ces deux fêtes pour en tirer des arguments en faveur de l'idée indépendantiste, y voyant une preuve de plus que le Québec est tout et le Canada bien peu de choses pour les Québécois francophones.

Ce qui explique les efforts quelque peu dérisoires du gouvernement fédéral pour stimuler artificiellement le patriotisme canadien des Québécois, afin de neutraliser le plus possible l'utilisation politique que le gouvernement péquiste fait de la fête patronale des Canadiens français.

Ces célébrations fournissent cependant l'occasion de traiter de la dimension sentimentale d'une argumentation abondamment utilisée par les indépendantistes pour démontrer que la séparation politique est dans la nature des choses, voire «normale», selon l'habile expression de la propagande péquiste.

Pour un Québécois francophone, dit-on, le Canada ne peut pas inspirer un sentiment d'appartenance comme celui qu'inspire naturellement le Québec; et parce que celui-ci est sa véritable patrie, c'est là seulement qu'il se sent vraiment chez lui. De ce sentiment découle logiquement une preuve additionnelle de la nécessité de réaliser politiquement la séparation là où le sentiment patriotique le suggère, c'est-à-dire, comme par hasard, là où s'arrête la frontière tracée par les textes constitutionnels.

Ce qui signifie, en pratique, que le sentiment patriotique fluctue avec les mouvements des lignes frontalières, qu'il vibre selon que les politiciens ou les militaires ajoutent ou retranchent un coin de terre où nos pères nous ont engendrés.

Cette argumentation nationaliste, basée artificiellement sur un sentiment national qui est noble quand il n'est pas dénaturé pour des fins politiques, révèle son absurdité quand on la pousse au bout de la logique.

Par rapport au système solaire, la patrie de tout homme c'est la planète Terre. Si on poursuit par élimination, on peut dire aussi que par rapport aux cinq continents un Québécois est un Nord-Américain; que par rapport à l'Amérique du Nord il est Canadien. Si on poursuit plus loin la démonstration, on peut aussi soutenir que par rapport au Québec un Montréalais, par exemple, est d'abord un Montréalais; et continuer en disant que le même citoyen s'identifie encore plus, sentimentalement, à son quartier, à sa paroisse et même à sa rue qu'à l'entité politique et géographique appelée Québec, qu'il s'y sent même plus chez lui que n'importe où dans la province. Poussons encore plus loin: ce citoyen aura toujours plus d'affinités culturelles avec sa famille qu'avec les populations de son quartier, de sa ville, du Québec, du Canada, d'Amérique du Nord ou de la planète; ce qui ne l'empêcherait pas de se définir comme Terrien s'il se retrouvait un jour chez les Martiens.

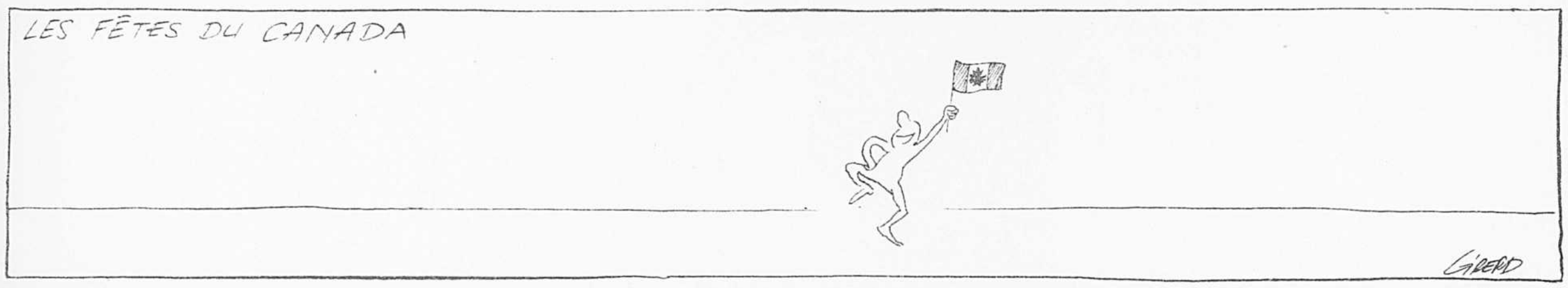
Tout cela pour démontrer que c'est une erreur d'affirmer qu'un citoyen ne peut à la fois avoir une identité québécoise et canadienne, comme s'il ne pouvait avoir qu'une allégeance, celle qui a les plus fortes résonances sentimentales chez lui.

Dans un Québec indépendant, le citoyen ne continuerait-il pas d'être régi à la fois par un gouvernement national, un gouvernement municipal, peut-être aussi une communauté urbaine ou un conseil de comté, en plus d'une commission scolaire? En vertu de quelle vérité philosophique ou autre ce citoyen ne peut-il être naturellement régi par un gouvernement fédéral et peut-être même, éventuellement, par un gouvernement mondial?

Si ces diverses allégeances satisfont des besoins et fonctionnent selon la règle démocratique, en quoi l'identité des francophones québécois souffrirait-elle plus des allégeances politiques qu'il se donne à l'extérieur que de celles qu'il se donne à l'intérieur? La vie en société ne comporte-t-elle pas d'autres allégeances pour les citoyens qui appartiennent à des organisations sociales, professionnelles, religieuses et autres, dont certaines sont paranationales avec leurs centres de décision à l'étranger? Et en quoi l'identité culturelle des Québécois en est-elle affectée autrement que par l'enrichissement qu'elle en retire?

Tout cela pour dire que les Québécois francophones peuvent en toute normalité célébrer la Fête du Canada, même si elle ne les fait pas vibrer autant que celle de la Saint-Jean-Baptiste.

Marcel ADAM



Droits réservés

bloc-notes

L'équilibre des soins

Le personnel hospitalier s'inquiète. Il a l'impression qu'il devra payer le déficit de $86 millions avec un surplus de travail ou par le chômage occasionné par l'abolition de 3,000 postes. Le discours du ministre des Affaires sociales, le docteur Denis Lazure, a versé encore un peu d'huile sur le feu déjà fort actif de ce milieu. Il faut s'attendre à de sérieux affrontements si le projet Lazure prend forme avant les prochaines négociations du secteur public.

En fait, on dirait qu'un vent de Californie s'est abattu sur le bureau du ministre. Il semble que le gouvernement, du moins dans quelques domaines précis, veut offrir les services qu'il peut payer, et pas plus. L'État accepte d'aider les institutions à effacer leurs déficits actuels. Mais il n'acceptera plus de nouveaux déficits. Les conséquences seront sûrement fâcheuses pour plusieurs: une coupure de postes ne satisfait pas plus les administrateurs que le personnel ou même l'usager. Mais cela ne doit pas nécessairement signifier une diminution de services.

Car il faut voir deux dimensions dans le projet Lazure. D'abord, une volonté de vivre davantage selon nos moyens. Mais aussi, une transformation de structure qui permette d'offrir des services supérieurs grâce à une distribution plus fonctionnelle.

On a raison d'être scandalisé devant les listes d'attente des hôpitaux alors que des ailes entières sont vides. On ne peut comprendre pourquoi il n'y a pas de place dans nos institutions pour ceux qui ont besoin de soins prolongés. On ne peut accepter que des centaines de personnes embarrassent encore les salles d'urgence avec des maux qui devraient être réservés aux cliniques. Le ministre Lazure a donc raison de vouloir mettre un frein aux trop nombreuses anomalies de notre système.

S'il a vraiment l'intention de créer 6,600 nouveaux postes dans des secteurs comme ceux des soins à domicile ou des centres d'accueil, le personnel hospitalier n'aura pas à se plaindre car il lui suffira de se recycler un petit peu pour se protéger.

Mais ce n'est pas en lançant des ultimatums aux hôpitaux que le ministre des Affaires sociales pourra parvenir à la réalisation de son plan. Car s'il n'inclut pas l'ensemble de la population dans son projet, s'il ne s'emploie pas à démontrer la rationalité de ses intentions, il court vers un échec qui coûtera cher à tous les Québécois.

Il ne faut pas oublier que le personnel hospitalier est le plus radical du monde syndical, qu'il est un lieu privilégié des opérations marxistes, qu'il regroupe plus de révolutionnaires militants que tout autre. Il faut se rappeler que ce milieu se prête à toutes les pirateries parce qu'il contient les otages les plus démunis. Et que par ailleurs il ouvre la porte à tous les excès de démagogie. Il n'y a peut-être pas d'autre endroit où l'on se mettrait en grève pour une simple histoire de parking.

Que le ministre s'en souvienne: seule une population bien renseignée et bien avertie pourra le soutenir, si son projet est raisonnable.

Jean-Guy DUBUC

Le conflit à la Plywood

Le conseil spécial de médiation dans le conflit qui pourrit depuis septembre dernier à la Commonwealth Plywood de Ste-Thérèse n'avait pas un grand champ de manoeuvre. Les problèmes de fond ont tous été portés devant les tribunaux. Il n'était pas question de se substituer au jugement de ces derniers.

Dans les circonstances, ses recommandations sont probablement les seules qui pouvaient être faites. Evoquons-les brièvement: rappel des employés (grévistes et «scabs») selon leur ordre d'ancienneté; reprise du travail aux conditions prévalant actuellement; négociation d'une nouvelle convention avec arbitrage obligatoire au cas d'impossibilité de s'entendre à l'amiable.

La CSN qui représente les grévistes a accepté ces recommandations, du moins comme base à une reprise du dialogue. Les employés de l'intérieur et la compagnie n'ont pas encore fait connaître leur réaction définitive. Il y a lieu de prévoir qu'ils les rejetteront.

Ce serait probablement dommage. La contre-partie à ces propositions, en effet, demeure un enchevêtrement de poursuites judiciaires qui peut se prolonger encore pendant des mois.

Le règlement suggéré ne force pas l'employeur à rappeler plus d'employés qu'il n'en a besoin. D'autre part, la période de maraudage est à la veille de débuter. Si le syndicat des travailleurs de l'intérieur est si sûr de la justesse de sa cause, il n'aurait qu'à en profiter pour déloger son concurrent. C'est lui, alors, qui décrocherait sans équivoque le droit de parler au nom des employés de la Plywood.

Vincent PRINCE

L'école, monde aberrant où les moyens dictent les fins

par Jacques Grand'Maison

Jacques Grand'Maison publiait récemment aux Editions Stanké un ouvrage intitulé: «L'École enfirouâpée.» À la suite des réactions suscitées, l'auteur a bien voulu livrer à LA PRESSE, en exclusivité, quelques articles sur l'évolution actuelle du débat déclenché avant tout par le Livre vert du ministère de l'Éducation et par les positions de la Centrale des enseignants du Québec. Une dernière tranche paraîtra lundi.

Dans cette dernière étape, je voudrais attirer l'attention sur un ensemble de points de repère qui m'apparaissent prioritaires. Repères qui risquent d'être négligés dans l'incroyable fouillis de mille et une critiques, de mille et un objectifs. Est-il une seule utopie éducative qu'on n'ait pas flirtée chez nous? Et dire que certains esprits dits progressistes flairent déjà une contre-réforme, uniquement parce que bien des citoyens veulent s'arrêter un moment pour mieux savoir où ils s'en vont. Et si c'était le cas des jeunes eux-mêmes... Ont-ils eu le temps de souffler, de vraiment se construire?

«J'ai toujours été à l'essai»

Voici ce qu'un jeune travailleur social de 25 ans me disait récemment: «Ma mère m'a élevé avec le dernier livre du docteur Spock. De la maternelle jusqu'au doctorat, j'ai subi une enfilade interminable de programmes, de méthodes à l'essai. Au travail depuis trois ans, je retrouve le même tatouinage... j'ai toujours été à l'essai.» Il me disait ces choses avec une sorte de tristesse rageuse, comme s'il reprochait aux adultes de ne pas lui avoir transmis ce qu'ils devraient avoir en propre: maturité, cohérence, sagesse, expérience mûrie, capacité de faire des choix quelque peu durables et d'aller au bout des engagements correspondants.

Nos institutions, du moins celles que nous contrôlons, sont à notre image. Poser la question de l'école, et surtout celle de l'éducation, c'est accepter d'interroger ce qu'il y a de plus profond en nous, nos façons individuelles et collectives de vivre, nos vrais objectifs et surtout nos pratiques en regard de nos discours. Les jeunes ont une drôle de lucidité pour nous juger, parents et professeurs particulièrement.

Voilà un premier point de repère: c'est d'abord le monde adulte qui doit d'abord se questionner lui-même.

Comme au hockey

Parlons-en puisque plusieurs connaissent mieux ce sport que la situation actuelle de l'éducation. Les hockeyeurs européens nous ont donné un foutu choc, il y a quelques années. Les sportifs d'ici se sont rendu compte tout à coup qu'on avait négligé la grammaire de base du hockey, sans compter le rôle primordial de l'équipe, de la stratégie intelligente. Souvenons-nous de nos expressions favorites: instinct de marqueur, style robuste, talent inné, bon bagarreur, etc.

Une logique semblable en éducation. Comme si l'enfant pouvait inventer la grammaire. Encore aujourd'hui un certain courant libertaire nous renvoie à l'utopie rousseauiste du bon sauvage réprimé par la société. Il n'y aurait qu'un guide pédagogique: l'enfant. Et nous voilà passés d'un extrême à l'autre, du maître après Dieu au s'éduquant tout seul. Certes, il faut reconnaître et maintenir le progrès d'un style d'éducation plus libre et plus créateur, mais sans jamais perdre de vue ce défi trop ignoré: il est plus difficile de structurer une liberté que de fonder une obligation. Rien ici de certaines pédagogies libertaires échevelées et même insécurisantes pour les enfants.

En ce domaine, les apprentissages de base, plus longs et plus systématiques, comme ceux de la langue, des mathématiques, de la mécanique, de la musique sont déjà une extraordinaire leçon de vie. On n'acquiert pas une aisance libre et féconde sans une maîtrise patiente des structures de base correspondantes. De même, l'homme ne saurait être libre sans avoir appris à se maîtriser, à se posséder. Plus un être est solidement structuré, plus il peut se permettre d'audace. Aurions-nous faussement inversé le processus dans les pédagogies à la mode? Signe navrant d'une piètre philosophie et d'une absence de sagesse.

Ce que seule l'école peut faire

Voilà un autre repère pour nous aider à alléger l'institution scolaire qui s'est chargée de rôles, de programmes, de spécialistes au point de devenir paradoxalement une sorte de petit village traditionnel enroulé sur lui-même, un monde en soi! J'insiste, parce qu'on ne dit pratiquement jamais que l'encombrement actuel est une des causes de la crise. Une équipe américaine de chercheurs révélait récemment que la qualité éducative avait baissé au même rythme de l'enrichissement de la structure scolaire, de plus en plus alourdie en équipement, en personnel et multiples fonctions secondaires.

Le temps est venu d'alléger l'appareil, de le recentrer sur sa vocation propre, sur ce qu'il est seul à pouvoir faire. Tels ces longs apprentissages de base que je viens de mentionner. La vie urbaine est faite d'expériences courtes. Rien ne sert de la concurrencer dans ce qu'elle a de positif: mobilité, dynamique de changement, adaptation, etc. A l'inverse, l'homme urbain ne sait plus se situer dans la durée. C'est un impatient qui ignore le long terme, le mûrissement intérieur, la structure éprouvée, les valeurs qui font durer, la conscience historique. Je crois que l'école doit se délester, se distancer même des à-coups urbains pour assurer cette formation de base. Une mentalité purement utilitaire et sur mesure sera vite dépassée par les changements, tout en sacrifiant de plus profondes fondations aptes à assurer des constructions nouvelles.

L'importance des fonctions d'intégration

Ce repère précise les trois autres. Rappelons-nous les références clés de la réforme scolaire: polyvalence, décloisonnement, mobilité, diversité, pluralisme, créativité, choix, etc. Voilà des valeurs indéniables surtout dans la cité moderne. Mais il est un autre registre de valeurs et de fonctions qui a été le parent pauvre, à savoir l'intégration des apprentissages; le suivi dans l'itinéraire éducatif; la cohérence entre les étapes, entre les institutions aux divers cycles; la stabilité minimale des méthodes et programmes; l'unification des expériences de l'étudiant; le temps nécessaire au processus d'identification, d'appartenance, etc.

Comment a-t-on pu sous-estimer cette énorme requête d'unité et de cohésion, alors qu'on savait très bien l'état de dispersion sociale, mentale et morale auquel s'ajoutait la situation d'éclatement psychologique de l'adolescent? Il faut à tout prix assurer des lieux, des moments et des processus d'intégration. Certes, cela peut se réaliser de diverses façons: titulariat, tutorat, cellules-communautés, etc. A cette tâche majeure, on devra accorder des périodes déterminées. Il existe déjà des expériences intéressantes.

Mais c'est aussi la cohésion minimale de l'institution qui est en cause. Cohésion des agents d'éducation, des normes administratives, syndicales et professionnelles. On n'a pas encore mesuré les conséquences très graves de la transposition bête du scénario conflictuel patronal-syndical dans des institutions aussi fragiles que l'école et l'hôpital. La santé et l'éducation ont des exigences d'organicité qui se prêtent mal aux mécaniques d'administration, de spécialisation et de convention collective d'inspiration industrielle.

C'est l'ensemble de la personne que l'institution scolaire ou hospitalière doit assumer. On devrait définir l'institution, les agents et même les conflits de statuts, de pouvoirs et d'intérêts en assurant d'abord cette première cohésion de base, à savoir l'expérience unifiée du jeune ou du malade. Hélas, on emprunte si souvent la démarche contraire. D'abord le personnel, puis les clients ensuite. Pire encore, les moyens définissant les fins. Un monde aberrant!

(à suivre)

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
VENDREDI 30 JUIN 1978

la campagne du Québec aux USA

Parlez-moi de la Chine, de Cuba ou des Arabes, mais pas du Québec!



JEAN PELLETIER
de notre bureau de Washington

WASHINGTON — «Pssit!, soupire visiblement ennuyé mon interlocuteur, un fonctionnaire américain. Parlez-moi de la Chine, de Cuba ou des Arabes, mais pas du Québec.»

Cette réaction est courante à Washington. Le Québec ou les difficultés constitutionnelles du Canada constituent depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, un sujet tabou que l'on aborde avec la plus grande circonspection.

Quand on en parle, c'est pour réitérer la ligne officielle qui se résume à souligner que le Canada étant un pays souverain, il appartient aux Canadiens de résoudre leurs problèmes entre eux. Au mieux, certains fonctionnaires avanceront des hypothèses bien timides dont ils s'empresseront de dire qu'elles sont strictement personnelles, un euphémisme lancé par le président Jimmy Carter, en février 1977, qui déclara au réseau CTV, à l'occasion de la visite officielle du premier ministre Trudeau à Washington, qu'il souhaitait «personnellement que le Canada demeure un pays uni».

Cette politique du silence — car il s'agit bien d'une politique — n'a nullement refroidi l'ardeur du gouvernement Lévesque dans ses efforts pour accomplir une percée au sein de l'opinion publique américaine, en faveur d'un Québec souverain.

Les visites se multiplient

En 18 mois, plus de 25 ministres et hauts fonctionnaires québécois ont visité plus de dix États américains importants. Une centaine de conférences ont été prononcées devant des auditoires aussi variés que le prestigieux Economic Club de New York, l'université Harvard ou l'Association des francophones de la Louisiane.

Quatre nouveaux postes ont été créés à la délégation de New York, dont le budget fut augmenté de près d'un demi-million, afin entre autres de financer des campagnes publicitaires s'adressant non pas seulement aux milieux d'affaires ou touristiques, mais à l'opinion publique américaine en général.

Dans trois des huit bureaux régionaux, à Boston, à Chicago et à Los Angeles, des agents d'information ont été nommés, afin de diffuser une image du Québec qui contrecarrerait ce que le ministère des Affaires intergouvernementales appelle la «propagande du fédéral», que diffusent ces consulats.

En 18 mois, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est rendu quatre fois en visite officielle aux Etats-Unis y prononcer des discours importants et y rencontrer des groupes influents. Depuis le 15 novembre, un nombre incalculable d'articles sur le Québec ont été publiés dans la presse américaine, sans compter un nombre considérable de grands reportages dans des revues aussi prestigieuses que Times, Newsweek, The Atlantic Montly, Fortune, etc.

Les trois grands réseaux de télévision ont tous diffusé des émissions sur la crise canadienne, tandis que la télévision éducative a projeté de nombreux films sur la situation québécoise, dont l'un entre autres, la «crise d'octobre» qui fit sensation.

Ce n'est qu'un début

Mais il ne s'agit là que d'un début. Avec l'approche du référendum, le Québec occupe une place grandissante dans l'actualité américaine, alors qu'auparavant ce qui se passait au-delà de Chicago était accueilli avec un grand bâillement par le peuple le plus riche du monde.

Pour le gouvernement Lévesque, les Etats-Unis constituent à la fois le bloc central et le test ultime de la politique étrangère québécoise. Même si le ministère des Affaires intergouvernementales comporte plusieurs «desks» — Europe, Afrique, Océanie, Amérique —, ce dernier st le plus important et, en comparaison, ce qui se passe dans les autres est assez folklorique.

Car en définitive, la politique étrangère du Québec aux Etats-Unis, contrairement à celle qu'il mène ailleurs dans le monde, répond à des objectifs cruciaux de politique intérieure.

S'il est une vérité absolue, c'est bien celle que ni le Canada, ni le Québec ne peuvent vivre isolés des Etats-Unis. Il était donc inévitable qu'Ottawa et Québec se cherchent et s'affrontent aux USA dans une course à la montre dont l'enjeu est la sympathie des Américains.

En général, les Américains sont étonnés lorsqu'ils voient que, ma foi, il y a bel et bien un problème canadien. S'ils ont un vague souvenir de la crise d'octobre en 1970 ou de la visite du général de Gaulle, ils n'ont jamais imaginé que leur allié indéfectible, le Canada, puisse être un jour menacé d'éclatement.

Les Québécois et les Américains sont tout autant responsables de l'ignorance qu'ils ont les uns des autres. Même le Parti québécois, qui aujourd'hui parle sans arrêt du caractère naturel de la relation Québec-Etats-Unis, croyait, il y a deux ans, pouvoir vivre à l'extérieur de l'OTAN, estimant que de toute manière la détente et les accords SALT sur le désarmement allaient se substituer à la nécessité d'investir des milliards dans l'Alliance atlantique.

Voilà qu'il y a quelques mois, le ministre Claude Morin annonçait que le Québec resterait dans l'OTAN, comprenant fort bien que l'amitié naturelle des Américains envers le Québec était assortie de certaines conditions.

S'il est vrai que les Québécois ne sont pas spontanément aussi antiaméricains que les Canadiens anglais, encore leur faut-il convaincre les milieux d'affaires des Etats-Unis qui voient d'un oeil fort méfiant l'adoption d'une loi antibriseurs de grève, un taux élevé de journées de travail perdues à cause de grèves endémiques et des projets de loi visant à nationaliser une partie des mines d'amiante.

Plusieurs Américains ne voient dans le phénomène péquiste qu'une répétition de ce qu'ils ont connu au siècle dernier, lors du cauchemar de la guerre civile, c'est-à-dire une population qui, voulant sauver sa culture, son mode de vie, ses institutions, croyait nécessaire de laisser tomber l'union.

C'est sur cette trame de fond que se sont inscrits depuis 18 mois les premiers efforts systématiques du Québec visant à convaincre les Américains du bien-fondé de sa cause.

Ces efforts visaient avant tout à rassurer. Les hommes d'affaires de New York d'abord, puis les milieux gouvernementaux ensuite.

Premier bilan? Le capital américain, s'il est loin d'être convaincu, est au moins plus conscient qu'il ne l'était au lendemain du 15 novembre 1976 à l'endroit du gouvernement Lévesque.



photo Gamma

Officiellement, Washington observe à l'endroit du Québec une politique du silence. On ne se prononce, parfois, que privément. Le président Carter, pour sa part, a déclaré en février 1977 au réseau CTV qu'il souhaitait «personnellement que le Canada demeure un pays uni.»

Bien sûr, les investissements n'ont pas encore repris leur volume d'antan, mais la tendance est à la reprise.

Quant aux milieux politiques et gouvernementaux de Washington, tout reste à faire, car rien encore n'a vraiment été entrepris.

Si personne ne minimise au sein du gouvernement des Etats-Unis la possibilité d'un Québec independant et les conséquences que cela entrainerait pour l'ensemble du continent, on ne prend pas encore au sérieux les efforts diplomatiques du gouvernement Lévesque.

En fait, les relations Québec-Washington semblent avoir plus d'importance vues du Québec que de la capitale américaine, ce qui fit déclarer à un fonctionnaire américain à LA PRESSE que le gouvernement du Québec jouait à la diplomatie comme aux «soldats de plomb».

Du tourisme

C'est ainsi qu'à Québec, certains fonctionnaires aiment à entretenir la confusion qui entoure l'ouverture d'un bureau de tourisme à Washington — ils en parlent comme de la délégation du Québec dans la capitale américaine —, la réalité étant tout autre et combien plus modeste.

Trois fonctionnaires, c'est-à-dire un agent de tourisme, une assistante et une réceptionniste (une Québécoise, en vertu des exigences du poste) vivent dans la hantise de se trouver un jour coincés entre le ministère des Affaires intergouvernementales et l'ambassade canadienne qui, bien sûr, les observent d'un oeil sévère.

M. Joseph Klein relève aux Etats-Unis de la délégation à New York et à Québec exclusivement du ministère du Tourisme, une précision qu'il souligne constamment.

M. Klein redoute tellement un faux pas diplomatique qu'il refuse de parler aux journalistes d'autres choses que de tourisme (et encore) et fait suivre à l'ambassade canadienne toute requête auprès du gouvernement américain venant de Québec ou de la délégation à New York.

M. Joseph Klein est à ce point inquiet qu'au lendemain de la conférence de presse inaugurant l'ouverture de son bureau, il fit disparaître tous les dépliants distribués la veille aux journalistes. Le dépliant en question, préparé à Québec, classait le Bureau du Québec à Toronto sous l'item «Bureau du Québec à l'étranger».

LUNDI: New York et le «KGB québécois».

Bilan de la session

Trudeau recule pour mieux sauter



PAUL LONGPRE
de notre bureau d'Ottawa

IL AURA SUFFI de sondages inquiétants pour les libéraux dans la région de Toronto et des rebondissements de la querelle Chrétien-Parizeau sur la taxe de vente pour que le pays se retrouve en pleine réforme constitutionnelle plutôt que de vivre une campagne électorale estivale.

Tel est le fait politique saillant de la session parlementaire qui vient de marquer à Ottawa le dixième anniversaire du régime Trudeau. Assez peu productive au plan législatif, si on ne tient compte que des projets de loi qui ont réussi à traverser le dédale de la machine parlementaire, la session a amené le Parlement à approuver le premier budget, somme toute assez conservateur, du nouveau ministre des Finances Jean Chrétien.

C'est justement une mesure du budget Chrétien, le premier titulaire francophone des Finances de l'histoire canadienne, qui a occupé et préoccupé le printemps des Communes, au grand embarras du gouvernement, comme les déboires de la GRC avaient mobilisé l'attention au cours de la première partie de la session. Momentanément du moins, on peut dire que le gouvernement Trudeau a tiré son épingle du jeu dans les deux cas.

La Cour suprême du Canada a tari la source des scandales concernant les activités dites de «sécurité» de la Gendarmerie royale en muselant la Commission Keable que le gouvernement Lévesque avait mandatée pour faire la lumière sur les agissements policiers en sol québécois. Une commission d'enquête fédérale, la Commission MacDonald, a pris la relève, mais son mandat est illimité et risque de durer au moins trois ans, c'est-à-dire tout le temps qu'il faut pour que les autorités politiques soupçonnées d'avoir à tout le moins fermé les yeux sur ces faits troublants aient assuré leur réélection ou choisi plus discrètement de se faire oublier en quittant la colline parlementaire.

Un match bizarre

Quant à l'histoire de la taxe de vente, le dénouement du match qui opposait pour la première fois le gouvernement péquiste de Québec au gouvernement fédéral reste obscur. Dans les faits, M. Chrétien semble avoir eu gain de cause, mais c'est comme s'il avait tort d'avoir raison. Pour avoir refusé de verser quelque $185 millions au trésor québécois parce que le ministre des Finances Parizeau refusait de participer à un programme de réduction universel des taxes de vente au pays, destiné à stimuler la consommation, le ministre Chrétien s'est mis à dos tous les partis d'opposition des Communes, l'Assemblée nationale du Québec et la presque totalité des éditorialistes et des analystes politiques de l'Atlantique au Pacifique. Situation inconfortable pour un nouveau ministre des Finances animé des plus pures intentions fédéralistes. Or voilà qu'au moment où le ministre Parizeau est sur le point de faire reculer Ottawa, qui s'apprête à rembourser directement les Québécois par-dessus la tête de leur gouvernement, le ministre Parizeau ramasse ses billes et rentre à la maison. Et comme dans la fable, le combat se termine faute de combattants. Les deux ministres y trouvent leur compte. M. Chrétien déverse la manne fédérale sur le Québec et M. Parizeau s'est suffisamment fait de capital politique pour aller récupérer le tout sans s'attirer les foudres des contribuables. A moins qu'il y ait une suite... Il faudrait qu'elle soit bien bonne pour continuer à susciter quelque intérêt.

Au moment où l'impact de cette drôle de querelle s'annonçait catastrophique au Québec pour les libéraux, des sondages alarmants indiquaient que la base libérale ontarienne se faisait vacillante, notamment dans la région de Toronto où les conservateurs venaient de recruter le maire David Crombie. Au début de mai, Gallup plaçait Trudeau et Clark nez à nez, à 41 pour cent de la faveur populaire. Un mois plus tard, les libéraux grimpaient péniblement à 43 pour cent et les conservateurs se maintenaient menaçants à 39 pour cent, tandis que les néo-démocrates dépérissaient à 15 pour cent. Ce sont là des messages que les stratèges politiques savent fort bien analyser. A la mi-mai le premier ministre Trudeau annonçait qu'il n'y aurait pas d'élections générales avant l'automne, date où il lui faudra tout de même combler 15 vacances aux Communes, et peut-être même avant juillet 1979, extrême limite de son mandat. Ce pauvre M. Clark en a été quitte pour décommander le DC-9 qu'il avait nolisé en vue des grandes manoeuvres...

Certes, M. Trudeau prenait un risque calculé en renversant ainsi la vapeur. Il lui fallait à tout prix reprendre l'initiative, profiter du dernier répit possible pour jeter aux Canadiens un nouveau défi, un projet collectif qui le fasse de nouveau apparaître comme le seul leader national crédible. Cela s'est traduit par le projet de loi constitutionnel dont les Communes ont commencé de débattre quelques heures avant que ne sonne la cloche des vacances, qui devraient en principe se terminer le 10 octobre.

Une récolte plutôt mince

LA RÉCOLTE législative de la dernière session du parlement d'Ottawa est plutôt mince. Pas de réformes majeures. Plusieurs mesures importantes restées sur le carreau qu'il faudra réviser, enterrer ou tout simplement ramener sur le métier à l'automne. A part l'administration courante des affaires de l'État, une demi-douzaine de nouvelles lois sont susceptibles de toucher d'une façon ou d'une autre le citoyen canadien.

Dans un climat économique languissant, le Parlement a adopté la loi C-18 qui vient consacrer la fin des contrôles anti-inflationnistes au pays et confier au Conseil économique du Canada un mandat de surveillance «morale» des appétits des entreprises et des salariés. Au chapitre économique, la loi C-25 donne le feu vert au projet multi-milliardaire du Pipeline du Nord susceptible d'avoir un impact de relance considérable, à condition que l'industrie canadienne réussisse à se tailler une part raisonnable du gâteau. La mesure couronnait de longues et difficiles négociations canado-américaines menées par le vice-premier ministre Allen MacEachen.

Dans le domaine du travail, le ministre Munro a fait adopter la loi C-8 qui modifie considérablement les conditions minimales de travail, notamment au chapitre de l'hygiène et de la sécurité. La loi permet de plus au ministère du Travail de fixer d'autorité les conditions d'une première convention collective, lorsque par mauvaise foi l'employeur fait défaut de reconnaître dans les faits le syndicat nouvellement accrédité. Une autre mesure, la loi C-45 a été approuvée par le Parlement pour enlever aux postiers le droit de grève au cours d'une campagne électorale, de manière à protéger les institutions démocratiques du pays.

Au plan fiscal, le ministre Chrétien a fait adopter la loi C-56 qui contient un certain nombre de mesures découlant de son dernier budget, notamment la célèbre formule de règlement du conflit de la taxe de vente qui lui permettra d'expédier prochainement aux contribuables québécois des chèques de $85 ou moins selon les sommes versées au fisc fédéral.

Au chapitre des droits linguistiques, le ministre de la Justice Ron Basford a fait adopter la loi C-42 qui vise à étendre l'usage du français devant les tribunaux. Cette mesure a été soumise aux Communes par suite du refus de la magistrature ontarienne d'accorder un procès en français dans la ville de Toronto à l'homme d'affaires québécois Gérard Filion.

Parmi les projets de loi qui restent en plan, il faut mentionner la réforme constitutionnelle du premier ministre Trudeau, le projet de loi référendaire du ministre Marc Lalonde, et le projet de loi C-20 qui permettrait à la police, selon certaines conditions, d'intercepter le courrier de première classe au Canada.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
VENDREDI 30 JUIN 1978



la semaine

REGINALD SPINHAYER

LE REMANIEMENT CONSTITUTIONNEL entrepris à Ottawa par le gouvernement du premier ministre Pierre Elliott Trudeau a provoqué la défection d'une ancienne personnalité de l'administration libérale fédérale, M. James Richardson, ex-ministre de la Défense nationale, lequel est passé à l'opposition comme député indépendant après avoir dénoncé la place faite à la langue française dans le plan de renouvellement constitutionnel.

Député de Winnipeg et millionnaire, M. Richardson, 56 ans, s'est dit d'avis que l'égale reconnaissance du français et de l'anglais serait un irréversible facteur de division et que l'unité



nationale ne serait possible que dans la généralisation de l'usage de l'anglais à travers le pays.

Radical notoire, Richardson fut ministre de la Défense du cabinet Trudeau de 1972 à 1976, année où il démissionna pour protester contre les efforts de promotion du français au niveau fédéral.

Inculpations dans l'affaire C. Marion

Cinq personnes, dont deux femmes, ont été arrêtées par la police provinciale du Québec et conduites au palais de justice de Sherbrooke pour y être accusées de l'enlèvement et de la longue séquestration du gérant de crédit d'une caisse populaire locale, M. Charles Marion.

Celui-ci, âgé de 58 ans, fut enlevé en août dernier; il ne devait être relâché que 82 jours plus tard et après le versement d'une rançon de $50,000 par sa famille. Les ravisseurs avaient précédemment exigé $1 million de la caisse populaire où travaillait la victime, somme qui ne fut jamais payée.

Massacre de Blancs, en Rhodésie

Tandis que deux prêtres allemands étaient assassinés dans des circonstances analogues, l'armée régulière de la Rhodésie s'est efforcée de retrouver une vingtaine de guerilleros nationalistes noirs qui ont massacré douze civils blancs dans l'attaque d'une mission au sud-est de Salisbury, la capitale de ce pays africain déchiré par des troubles raciaux.



Parmi les douze victimes figurent huit missionnaires britanniques des deux sexes ainsi que quatre enfants, dont un bébé de trois semaines tué d'un coup de baïonnette.

La tuerie, la pire du genre enregistrée jusqu'ici dans le conflit rhodésien, a été ponctuée de viols et de mutilations à coups de machettes.

Emeute funeste dans le nord du Mexique

Trois tués, cinquante blessés et des dégâts matériels excédant $2 millions, tel est le bilan d'affrontements survenus entre quelque 4,000 émeutiers et des policiers assistés par l'armée mexicaine dans la ville de Matamoros, près de la frontière du Texas.

Les troubles ont commencé par une manifestation contre la brutalité policière à la suite de la mort d'un adolescent au lendemain de son arrestation pour possession de drogue.

Le directeur de la police de Matamoros, ville de 300,000 habitants, a été relevé de ses fonctions.

Afrique: mort de deux chefs d'État

La guerre d'influence que se livrent les grandes puissances par personnes interposées en Afrique serait à l'origine de la mort violente des présidents de deux petites républiques d'importance stratégique dans le nord-est du continent noir, le Nord-Yémen et le Sud-Yémen.

L'une des victimes, M. Ahmed al Gachemi, chef du Nord-Yémen et de tendance pro-occidentale, a péri dans l'explosion d'une serviette diplomatique piégée. L'autre, M. Salem Ali Robaye, du marxisant Sud-Yémen, est tombé sous les balles d'un peloton d'exécution rassemblé plus promptement qu'une cour de justice.

Les deux pays ont une population totale de 7 millions d'habitants.

Reporters américains accusés à Moscou

Deux journalistes américains, correspondants respectifs des quotidiens New York Times et Baltimore Sun, ont été traduits devant un tribunal de Moscou pour avoir porté atteinte à «l'honneur et la dignité des dirigeants de la radio et télévision d'État de l'URSS».

Le litige provient d'articles dans lesquels les deux reporters ont cité un dissident russe dénonçant la fausseté d'une confession que la TV soviétique avait divulguée en lui imputant.

Des observateurs occidentaux considèrent l'affaire comme une manoeuvre destinée à museler les représentants de la presse étrangère en Union soviétique.

Faits divers canadiens: coup de vent au Québec

Une cinquantaine de maisons ont été gravement endommagées ou anéanties et 34 personnes ont été blessées par un vent qui a soufflé à quelque 180 km à l'heure pendant deux minutes sur la ville de Buckingham, dans l'ouest du Québec, près d'Ottawa.

A l'aéroport de Toronto, Ont., un aérobus moyen courrier DC-9 d'Air Canada s'est rompu en trois morceaux en capotant dans un ravin au terme d'un décollage manqué en raison d'avaries encore inconnues. Deux des 106 personnes à bord ont péri pendant que 56 autres s'en sont tirées avec des blessures.



Au Québec encore, le gouvernement provincial a demandé aux autorités fédérales d'intervenir dans le cas de Mme Denis Maschino, une Algérienne de 24 ans présumément ramenée par avion spécial dans son pays après son enlèvement à Montréal, où elle vivait avec son mari français.

Faits divers étrangers: un encan historique

Tous les records semblent avoir été battus dans une vente aux enchères tenue à Londres, G.-B., où des sommes totalisant $39 millions ont été recueillies pour 877 objets d'art de la collection personnelle d'un industriel allemand décédé en 1977 à l'âge de 94 ans.

A Paris, France, plusieurs mouvements de gauche ont revendiqué l'attentat à la bombe qui a causé certains dégâts irréparables à des peintures, des statues et des meubles de l'époque napoléonienne dans une aile du célèbre château de Versailles.

A San Francisco, Calif., la police a estimé à 240,000 le nombre des participants à une manifestation dénonçant la discrimination contre les homosexuels.

les Yémens

Du sang sur la route du pétrole



PIERRE ST-GERMAIN

LA MORT VIOLENTE, à deux jours d'intervalle, des présidents du Nord-Yémen et du Sud-Yémen vient d'allumer un nouveau brasier sur la dangereuse route du pétrole qui longe l'Arabie et l'Afrique. Au-delà du petit pays partagé entre frères ennemis, cette double tragédie s'insère dans la lutte d'influence que se livrent le communisme et le capitalisme — avec Moscou et Washington comme chefs de file — par alliés interposés. Cette fois, c'est le Kremlin qui semble l'avoir emporté sur la Maison-Blanche.

Pays pauvre, ex-colonie britannique, le Yémen n'aurait guère d'importance s'il ne se trouvait situé à un point stratégique, qui s'ouvre sur la mer Rouge et l'océan Indien en passant par le détroit de Bab-El-Mandeb. C'est la voie qu'empruntent les navires-citernes chargés de pétrole arabe sans lequel l'Occident pourrait être économiquement asphyxié. C'est aussi pour l'URSS une base maritime — au Sud-Yémen — indispensable à sa politique est-africaine.

Mystérieux message

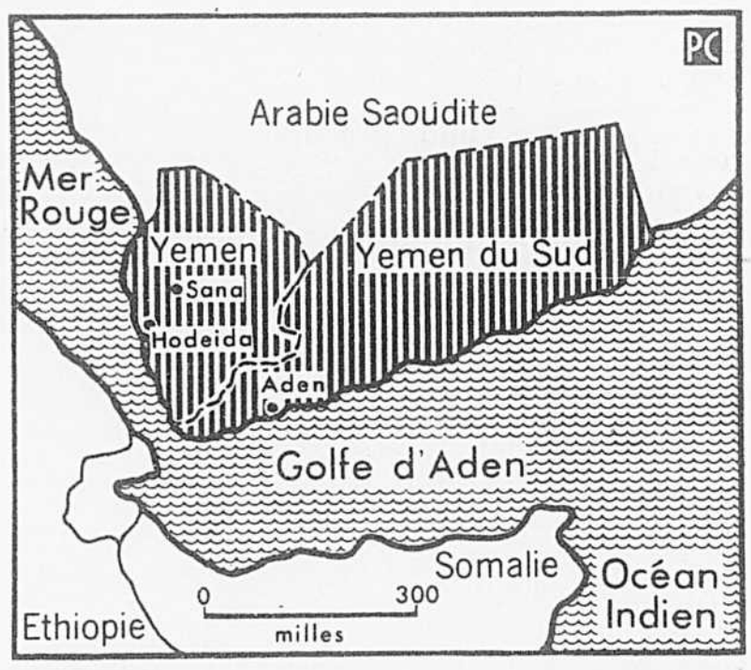
Indépendant depuis 1967, le Sud-Yémen — 2,000,000 d'habitants, six fois plus petit que le Québec — est le seul pays arabe qui se réclame du socialisme marxiste. Depuis quelque temps, cependant, le président Salem Robaya Ali, 43 ans, paraissait prendre ses distances avec Moscou. L'Arabie saoudite, encore plus anticommuniste qu'anti-israélienne, tentait de le soudoyer à coups de millions de dollars sous forme d'aide. De leur côté, les États-Unis poursuivaient leurs efforts en vue de l'attirer dans leur camp.

C'est dans ce contexte que le premier coup de théâtre a éclaté. Samedi dernier, Ahmed El Ghachemi, président pro-occidental du Nord-Yémen (environ 6,000,000 d'habitants, huit fois moins grand que le Québec), était tué dans la capitale du pays, Sanaa, par l'explosion d'un engin placé dans la valise d'un émissaire du président sud-yéménite. On ignore quelle était la teneur du message de cet émissaire. S'agissait-il, comme certains le prétendent, d'un éventuel rapprochement entre les deux Yémens?

Contre-coup avorté

Quarante-huit heures plus tard, le deuxième coup de théâtre se produisait. A Aden, capitale du Sud-Yémen, le président Robaya Ali était démis de ses fonctions par le comité central du Front de libération nationale (parti unique). Il aurait alors manoeuvré pour renverser ses rivaux prosoviétiques, mais en vain. Quelques heures plus tard, il était fusillé en même temps que deux de ses proches collaborateurs. Aujourd'hui, le Sud-Yémen est dirigé par les éléments considérés comme les plus radicaux: Ali Nasser Mohammed, ex-premier ministre devenu président, Ali Antar, ministre de la Défense, et Andel Fattah Ismail, secrétaire général du Front.

Sauf imprévu, l'URSS va désormais tirer parti des nouveaux atouts dont elle dispose au Sud-Yémen. Elle pourra pousser plus loin sa pénétration dans la «Corne de l'Afrique», où la volte-face de la Somalie à son égard lui avait fait perdre l'usage de l'importante base navale de Berbera. Sa principale alliée du moment dans cette région, l'Ethiopie, y trouvera aussi son profit, ainsi que les mouvements de libération d'Afrique australe.



De Ryad au Caire

Par contre, la nouvelle situation au Sud-Yémen constitue un soufflet pour la Chine populaire et les États-Unis. Depuis plusieurs semaines, Pékin mène une offensive de charme dans les pays arabes, y compris chez les cheiks qui nagent dans les milliards provenant du pétrole et achètent à la tonne des armes américaines. Quant à Washington, de plus en plus à couteaux tirés avec les fanatiques qui dominent le gouvernement israélien, la nouvelle carte sud-yéménite compliquera ses plans de récupération de certaines tendances progressistes du monde musulman.

Il est clair, d'autre part, que les gouvernements arabes les plus rétrogrades attendent avec crainte les retombées de l'affrontement d'Aden. L'Arabie saoudite constate qu'elle aura du mal à acheter ses principaux adversaires, qu'ils croient ou non en Allah. L'Egypte du président Sadate verra vraisemblablement une montée de la contestation, dont le général Chazli est devenu le leader à l'étranger.

L'ex-chef d'état-major de l'armée a non seulement attaqué le «régime autocratique» de Sadate, qui «n'est pas meilleur que celui de Salazar et Caetano, renversé au Portugal en 1974, ou que celui de Franco». Il s'en est également pris à la politique étrangère du pays, notamment à l'égard de Moscou, laissant entendre qu'elle avait entraîné la plus grave division du monde arabe depuis trente ans.

En somme, le bain de sang qui a déferlé sur les Yémens, venant après la révolte de Chazli, préfigure peut-être les règlements de comptes qui se préparent au sein des pays arabes entre les radicaux et les conservateurs — c'est-à-dire entre prosoviétiques et pro-américains.

la carte chinoise?

Révolution diplomatique à Pékin



JULES NADEAU

LE CHEF du Kremlin mettait les Américains en garde cette semaine contre la tentation de «jouer la carte chinoise» contre l'Union soviétique. Or, si la Chine poursuit ce qu'elle a entrepris depuis le début de l'année, une véritable révolution diplomatique, les Russes pourraient bien ne plus rien comprendre sur la carte chinoise.

Au sein du leadership chinois, trois ans après la mort de Chou En-lai, l'importance de la diplomatie avec les pays étrangers est à nouveau remontée à son juste niveau. L'économie chinoise a besoin de technologie étrangère et les militaires se sentent de plus en plus menacés par des situations hostiles. La tentation est forte d'utiliser la carte américaine contre les Soviétiques, la carte japonaise contre les deux super-puissances, la carte khméro-thaïlandaise contre le Vietnam et le Laos, et ainsi de suite.

Le jeu de l'équilibre des puissances existe mais la Chine a aussi ses dogmes et ses principes idéologiques.

Mentionnons brièvement la théorie des trois mondes (inventée par Mao en 1974) qui classifie les amis et les ennemis, donne une saveur idéologique à la haine des Soviétiques et annonce la 3e guerre mondiale entre les deux super-grands. L'anti-bande-des-quatre-isme qui permet certains rajustements stratégiques. Egalement, la conception du monde dite de l'empire du milieu qui demeure la toile historique de tout Chinois.

Mais, concrètement, l'adversaire russe oblige le jcueur chinois à innover de plus en plus et la révolution diplomatique nous réserve de plus en plus de surprises idéologiques. Voyons dans quels dossiers.

RAPPROCHEMENT AVEC TOKYO. Les incidents des pêcheurs chinois aux îles Senkaku (Tia Yu Tai) n'ont pas empêché Pékin de répondre affirmativement le 14 juin à l'invitation de Tokyo de relancer le dialogue en vue du traité d'amitié. En partie symbolique, cette signature marquerait néanmoins une réconciliation historique et donnerait de l'élan à l'important accord commercial conclu il y a six mois entre les deux pays.

RUPTURE SINO-VIETNAMIENNE. Deux bateaux chinois attendent depuis le 19 juin au large des côtes vietnamiennes pour commencer le pont maritime. Le problème des réfugiés chinois s'ajoute à d'autres points de discorde qui font que la rupture sino-vietnamienne est maintenant un fait accompli. Fin de l'aide chinoise, rappel des techniciens, campagne de presse et, éventuellement, rupture diplomatique et accrochages de frontières. Comment justifier ce renversement d'alliance au niveau idéologique?

L'AMITIE SINO-KHMERE. Encore plus brûlant d'actualité, les combats qui font actuellement rage entre le Vietnam et le Cambodge. Il est question de 80,000 soldats vietnamiens qui «nettoient» la région du bec de canard en territoire cambodgien. Qu'arrivera-t-il lorsque des techniciens ou des officiers chinois seront tués? En revanche, le Vietnam a commencé à jouer la carte laotienne contre la Chine.

LES CHINOIS D'OUTRE-MER. Dans un dossier plus pacifique bien que relié à celui des Hoa du Vietnam, il ne faut pas mésestimer la réconciliation de Pékin avec les 22 millions de Chinois de la diaspora. Réhabilitation de Liao Cheng-chi, restructuration du quasi-ministère et conférences nationales démontrent que la diplomatie chinoise veut attirer les prix Nobel chinois pour qu'ils relancent les secteurs de pointe: balistique, nucléaire, ordinateurs.

DEPLACEMENT DU NUMERO UN. Le 5 mai, Hua Kuo-feng était à Pyongyang et à la fin d'août, il devrait visiter Belgrade, Bucarest et peut-être Paris. Signe des temps, puisque



Mao n'avait quitté l'empire du milieu que deux fois pour aller à Moscou. Hua a beaucoup de rattrapage à faire avant de comprendre ce qui se passe chez les barbares.

BON VOISINAGE. L'un ou l'autre des quatre grands commis voyageurs, Teng Hsiao-ping, la veuve de Chou En-lai, Keng Piao et Li Hsien-nien, ont visité huit pays asiatiques depuis décembre dernier: Iran, Cambodge, Birmanie, Népal, Philippines, Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, en plus d'une délégation en Inde et Hua en Corée. Le chef du gouvernement thaïlandais est allé é Pékin. Autant de clôtures réparées avec amis récalcitrants ou d'anciens ennemis. Notons aussi les excellentes relations avec l'ASEAN.

HUANG HUA EN AFRIQUE. Aucun ministre des Affaires étrangères n'a réagi avec la vitesse de l'éclair comme Huang Hua l'a fait avec le Zaïre. Il y a passé quatre jours avec Mobutu. Envoi de conseillers en marine et délégation militaire de haut rang. Le 4 avril, Peking Review s'en prenait à la «légion étrangère soviétique» en Afrique. Le mois suivant, Huang n'a pas eu de scrupules face aux vrais légionnaires.

L'INFLUENCE DE BRZEZINSKI. Six semaines après sa visite dans la Cité interdite, Zbigniew est devenu le pro-chinois de la Maison-Blanche tandis que le pro-soviétique Cyrus Vance semble perdre du terrain et fait des autocritiques anti-moscovites. La presse américaine commence à écrire que Carter s'est fait à l'idée d'un rapprochement avec la Chine. Les maladresses soviétiques dans des affaires d'espionnage ne font que préparer l'opinion publique à la nouvelle politique chinoise de Carter.

ACHAT D'ARMES OCCIDENTALES. Achat d'armes françaises, visite de sir Neil Cameron à Pékin, présence chinoise à la foire d'Aldershot des armes britanniques, achat d'équipement américain transformable en détecteur de sous-marins, tournée française de dix jours par le chef d'état-major chinois.

Autant de signes concrets qui démontrent que la diplomatie chinoise version 1978 est en train d'effectuer un virage brusque et abandonne nombre de ses pratiques des dix dernières années.

Plus grande ouverture de la Chine peut-être pour les visiteurs de marque comme le roi d'Espagne (après la princesse Béatrice de Hollande) et Henry Ford II...

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
VENDREDI 30 JUIN 1978

une session d'un autre style

Une reprise de la révolution tranquille...



LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

BIEN DES OBSERVATEURS pensaient, le 21 février dernier, à la suite de la lecture du message inaugural par le premier ministre René Lévesque, que le gouvernement péquiste avait décidé de marquer un temps d'arrêt après sa tumultueuse première session.

On se rend compte aujourd'hui qu'il n'en était rien, que le changement d'attitude en était bien plus un de forme que de fond, et que l'équipe élue le 15 novembre 1976 a poursuivi, avec moins d'éclat mais plus efficacement la réalisation de son projet de transformation en profondeur de la société québécoise.

Il y a eu changement de style, c'est sûr, et de bien des façons.

Le message inaugural de 1977 était un texte très bien écrit, avec beaucoup de souffle, manifestement destiné à enthousiasmer les auditeurs, à susciter leur adhésion aux grands projets qu'il annonçait. Il était en même temps extrêmement ambitieux, proposant un programme de gouvernement qu'aucun Parlement n'aurait pu réaliser même en deux ans.

Un ton réaliste

Celui de cette année était au contraire caractérisé par la discrétion du ton et le réalisme. La situation économique difficile invitait à laisser tomber les envolées lyriques que s'était permis un gouvernement nouvellement élu. La même raison, de même que les écueils rencontrés en 77, devait amener le premier ministre à présenter un programme moins ambitieux mais plus susceptible d'être totalement réalisé.

D'autre part, la première session avait été totalement dominée par l'étude et l'adoption de la loi 101, ce qui avait pu laisser l'impression, entretenue par les partis d'opposition, qu'en cette période de chômage chronique et de marasme économique, le gouvernement péquiste ne s'intéressait qu'aux problèmes culturels.

Le premier ministre a donc décidé que cette session serait celle des questions économiques et ce n'est pas par hasard qu'elle s'est ouverte par l'étude du projet de loi créant la Société nationale de l'amiante et que ce n'est qu'au début de ce mois qu'a été déposé le livre blanc sur le développement culturel.

Dans ce contexte, les observateurs avaient raison de prévoir un temps d'arrêt ou tout au moins un ralentissement de la vitesse de croisière. Et pourtant, lorsqu'on compare les bilans, on se rend compte que le gouvernement a fait plus au cours des quatre derniers mois que durant l'année dernière.

Il a d'abord dû mener à terme bon nombre de projets qui n'avaient été qu'annoncés, ou dont la réalisation n'avait été qu'amorcée en 77. Mais il a aussi étendu son action à bien d'autres domaines, soit par des lois, soit par des gestes administratifs. Il importe d'ailleurs de noter ici que l'action d'un gouvernement ne doit pas être jugée seulement en regard de lois qu'il fait adopter mais aussi, et peut-être tout autant, d'après les gestes qu'il pose en vertu de lois déjà adoptées.

Cela est particulièrement vrai dans le domaine économique et l'on verra dans l'énumération qui suit, que les lois adoptées sont loin de constituer l'essentiel de l'action gouvernementale:

Le bilan

— la mesure la plus importante a certes été le budget, qui en réduisant les impôts des petits et moyens salariés et surtout en abolissant la taxe de vente sur les meubles, le vêtement, le textile, la chaussure et les chambres d'hôtel est venu en aide à des secteurs particulièrement fragiles de l'industrie québécoise;

— la loi créant la société nationale de l'amiante qui a été adoptée malgré une lutte farouche de l'Opposition qui aurait préféré que le gouvernement n'achète pas l'Asbestos Corporation mais fasse plutôt servir les centaines de millions dont il dispose à la création directe d'emplois. Le gouvernement n'a toujours pas acheté Asbestos mais a pu annoncer deux investissements dans le secteur de la transformation de la fibre;

— la mise sur pied de l'Opération solidarité économique;

— la tenue de minisommets dans les secteurs des pêcheries, des mines et de l'agro-alimentaire;

— l'annonce du plan de relance de l'industrie des pâtes et papier, à laquelle le gouvernement consacrera près d'un demi-milliard de dollars en 5 ans;

— la nouvelle politique québécoise de l'énergie;

— les nombreuses lois présentées par le ministre de l'Agriculture. Les plus importantes sont celles qui augmentent de $10 à $40 millions le capital-actions de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire et qui permettent aux agriculteurs d'emprunter plus et pour de plus longues périodes;

— la loi qui modifie les structures de l'Hydro-Québec. De semblables changements affecteront bientôt de nombreuses autres sociétés d'Etat;

— il y a enfin bien d'autres mesures de moindre importance comme la vente du vin dans les épiceries et la création d'un institut de la productivité.

Il ne faudrait pas oublier l'action du ministère de l'Industrie et du Commerce qui tente de convaincre GM et Ford de construire au Québec leurs usines de fabrication de pièces en aluminium. S'il réussissait, non seulement pourrait-il se faire pardonner d'avoir accordé à la multinationale GM, plutôt qu'à Bombardier, le plantureux contrat des autobus, mais il amènerait au Québec des investissements de plusieurs centaines de millions de dollars, créateurs d'emplois très bien rémunérés.

Le domaine social

Dans le domaine social, les plus importantes lois adoptées avaient été annoncées l'année dernière. C'est le cas de la loi garantissant certains droits aux personnes handicapées qui a été largement amendée tant pour répondre à certaines critiques des premiers intéressés qu'à celles des milieux d'affaires. La loi instituant le recours collectif, qui a été adoptée à l'unanimité, permettra notamment aux consommateurs qui se sentent lésés de poursuivre au nom de tous ceux qui sont dans la même situation.

La création d'un Conseil de la magistrature qui verra à faire appliquer un code d'éthique aux juges, constitue une autre réforme importante. Le ministre de la Justice a également fait modifier la loi de la probation et institué un régime de libération conditionnelle pour les personnes incarcérées pour plus de six mois.

D'autres projets annoncés dans le message inaugural ne seront réalisés qu'à l'automne. C'est le cas de la refonte de la Loi de la protection du consommateur, de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et de la Loi de conciliation entre propriétaires et locataires.

Le travail

Dans le domaine du travail, un amendement à la Loi du salaire minimum empêche qu'on congédie les femmes enceintes et leur accorde un début de droit aux congés de maternité. Une autre loi modifie le régime des négociations dans l'industrie de la construction.

Mais la mesure la plus importante dans ce secteur est certes la loi de la Fonction publique. D'abord déposée l'an dernier, elle a été largement amendée avant d'être adoptée cette année. Mais les changements n'ont pas satisfait les fonctionnaires qui ont entrepris une luttre très vive, allant jusqu'à empêcher l'Assemblée nationale de siéger.

Deux autres lois préparent aux prochaines négociations dans la fonction publique, l'une établissant le cadre patronal et syndical de négociations et l'autre portant sur les services essentiels.

La réforme de la fiscalité municipale, depuis longtemps promises mais maintes fois remise, a certes été un des faits marquants de la session. La réforme de la démocratie municipale, amorcée par une loi qui modifie le régime électoral de Montréal et de Longueuil, devrait être complétée à l'automne.

Dans les domaines de la culture, de l'éducation et des loisirs, le gouvernement a plutôt annoncé des intentions que fait adopter des lois. Le livre blanc sur la culture a finalement été publié en juin après de longs délais. Les consultations se sont poursuivies sur le livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire de même que sur le livre vert sur les loisirs. Pendant ce temps, la commissin d'enquête sur les universités tenait des audiences publiques.

Enfin, le gouvernement a réussi à faire adopter à la toute fin de la session la loi sur les consultations populaires. Il peut maintenant tenir en tout temps son référendum sur l'avenir du Québec, mais la question posée devra être d'abord longuement débattue à l'Assemblée nationale.

Si on se rapporte au message inaugural de l'année 77, on constate qu'il y a encore une loi très importante qui n'a pas été déposée, même si elle faisait partie des promesses électorales du Parti québécois. Il s'agit de la loi sur le zonage des terres agricoles, que le gouvernement annonce maintenant pour l'automne et sur laquelle le consensus semble extrêmement difficile à faire.

On voit donc que le bilan législatif est imposant. Une meilleure connaissance du fonctionnement du Parlement et surtout une entente avec les partis d'opposition pour établir de nouvelles règles du jeu ont permis au gouvernement une bien plus grande efficacité.

Mais sur le fond, le cabinet Lévesque n'a pas dévié de la ligne qu'il s'était tracée après la prise du pouvoir. Son action, qui touche tous les secteurs de la société québécoise, en est avant tout une de réforme et de modernisation. Il n'est pas question de révolutionner quelque domaine que ce soit mais d'accomplir, avec prudence et modération, un très grand nombre de changements qui, mis tous ensemble, transformeront profondément le Québec.

C'est d'une révolution tranquille qu'il s'agit, de la continuation de celle qui avait été stoppée en 1966, quand les libéraux et le ministre René Lévesque avaient perdu le pouvoir. On a souvent l'impression d'ailleurs que le premier ministre, plusieurs de ses ministres et des hauts fonctionnaires reprennent le travail où ils l'avaient laissé en 66, en oubliant parfois qu'il s'est passé bien des choses depuis, que les mentalités ont changé et que ce qui était alors à la fine pointe du progrès est, peut-être, dépassé aujourd'hui.

Il faut conclure d'un tel bilan que le gouvernement veut avant tout remplir sa promesse d'être un bon gouvernement. Bien sûr il songe aussi à son référendum. Et il semble avoir adopté comme stratégie que la meilleure façon de s'y présenter, avec des chances raisonnables de l'emporter, est justement d'être ce bon et vrai gouvernement qu'il avait promis en octobre et novembre 1976.

l'affaire Maschino

Du sérail à l'appartement d'intellectuels de gauche



HUGUETTE LAPRISE

QUAND Denis et Dalila Maschino se sont installés dans une petit trois-pièces de quatre sous, coin avenue du Parc et rue Milton, à l'ombre des luxueux appartements La Cité, ils ont cru avoir tiré un trait pour toujours sur le destin de la jeune femme marqué à sa naissance. Avec leurs bouquins, leurs plantes, leur chat, les interminables nuits à discuter avec des amis, de politique, le sérail fortifié des Hauts-Plateaux algériens n'avait même pas l'effet d'un mirage pour un assoiffé égaré dans le désert.

Pourtant ils traînaient avec eux et malgré eux, depuis leur rencontre à l'Université d'Alger, un boulet plus fort que la police, plus puissant que tout pouvoir politique, tout aussi puissant que Dieu est tout-puissant: la religion, la culture, les traditions. Aspect de toute civilisation qui dans le cas de Dalila Zeghar semble devoir triompher de son amour pour Denis Maschino.

Car le drame que vit le couple Maschino, s'il met en évidence, et de façon tranchée, l'aliénation et la répression, lot de la femme dans plusieurs pays et particulièrement dans le monde arabe, il établit aussi les différences culturelles fondamentales d'une nation à l'autre, d'un peuple à l'autre. Il montre également que la confrontation de deux cultures peut mettre les individus dans une impasse. C'est la difficulté principale à laquelle se heurtent les gouvernements canadien et algérien et même la justice québécoise, dans l'analyse légale et juridique du dossier, pour arriver à une solution dans l'affaire Maschino.

Au Québec et dans la plupart des pays occidentaux — dits évolués — quand une fille et un garçon sont en âge de se marier, ils ne demandent la permission à personne dans la majorité des cas et pour utiliser un cliché, «ils n'écoutent que les cris de leur coeur»... S'ils en arrivent à être séparés, c'est par la loi de la nature ou de leur plein gré. Par contre en Algérie, et dans les pays où la loi coranique est de rigueur, les filles sont promises dès leur naissance à un homme de leur religion. L'inverse n'est pas vrai pour un homme qui peut épouser une femme non-musulmane. Elles ne peuvent déroger à cette règle. C'est le père ou le frère, chef de la famille, qui la fait appliquer.

Pas de changement en profondeur

Même si les leaders de l'Algérie ont depuis l'Indépendance de 1962, mis de l'avant des idées progressistes aux plans économique et social, touchant entre autres l'émancipation de la femme, rien n'a changé en profondeur. Les mentalités, les traditions sont restées les mêmes.

La preuve en est que le gouvernement de Houari Boumediene a fait savoir au gouvernement canadien que le mariage de Dalila Zeghar et de Denis Maschino est nul en Algérie. Que son frère l'ait ramenée de force, après l'avoir droguée, cela n'est qu'affaire privée, répond Alger à Ottawa. De plus, le gouvernement algérien a interdit la mise en vente de 28,000 copies du quotidien *Le Monde*, le jour de la publication de l'événement. *Le Matin* ne put également être vendu ainsi que toutes les autres publications étrangères. Quant aux journalistes des grandes agences de presse mondiales, on leur a discrètement fait savoir qu'ils seraient expulsés s'ils traitaient de l'affaire.

En Algérie, si on est un bourgeois et de surcroît milliardaire comme c'est le cas du frère de Dalila, M. Messaoud Zeghar, on fait éduquer ses soeurs ou ses filles dans les meilleurs collèges ou universités de la France, de l'Angleterre ou de la Suisse. Cela fait bien... Cependant leurs études ne sont que symboles de puissance sociale pour le chef. L'hymen intact, elles reviendront dans le sérail partager la couche d'un inconnu, faire des enfants avec lui, de préférence des mâles, et souvent se soumettre aux caprices et aux fantaisies de l'époux. Elles pourront sortir, voyager à l'étranger mais toujours en compagnie des autres membres du clan.

Dalila Zeghar, de l'âge de 11 ans à 18 ans, a étudié en Suisse. Immédiatement après, elle devait rencontrer Denis Maschino, de culture et de religion différentes, donc un homme qui à priori était refusé par sa famille. «Déviationniste» si on peut l'appeler ainsi, elle a passé outre à tout le falbala familial, culturel. Elle a cru que son sentiment pour son mari était plus fort que tout.

Le pouvoir du «clan»

A son tour, le chef de la famille conscient et surtout convaincu qu'il lui fallait rétablir son honneur taché par sa soeur face à tout le village natal, voire l'Algérie entière où il est très connu, a tout bravé, les lois américaines comme les lois canadiennes. Ce pouvoir sur les hommes et particulièrement sur les femmes du clan que lui donne la Tradition, il l'a utilisé sur une terre étrangère sans craindre d'enlever sa soeur, crime qui au Canada est punissable de la prison à perpétuité. Même cette perspective et celle de se voir fermer les portes de pays où il transige des affaires importantes, notamment le Canada, les Etats-Unis, la Suisse, l'Espagne, la France et l'Allemagne, si un mandat d'arrestation devait être émis contre lui, ne semble pas le porter à modifier sa décision d'amener sa soeur à se remarier avec l'homme qu'il lui a choisi. Après 11 semaines, la jeune femme n'a toujours pas rejoint son mari.

A ce remariage, Dalila a elle-même souligné dans une lettre à Denis qu'il lui faudra s'y soumettre pour qu'elle puisse un jour revoir le soleil sous d'autres cieux que le petit village d'El Eulma.

Retour brutal au sérail, enlèvement, qui de toute évidence n'indispose nullement le gouvernement algérien qui n'a pas encore dit au Canada et aux Canadiens de se mêler de ce qui les regarde et qu'ils ne comprennent pas les coutumes orientales, mais c'est tout comme. Le ministère des Affaires extérieurs réagit en tout cas comme s'il ne voulait pas heurter Alger. On s'est éloigné un peu de la réaction du début des autorités algériennes qui répondaient: «C'est une histoire rocambolesque» et on se réfugie derrière les décisions juridiques que doit prendre le procureur général du Québec. A la sempiternelle question des journalistes, depuis que Denis Maschino a porté plainte, à savoir quel type d'intervention (par voie diplomatique) le Canada peut-il faire, et aussi qu'a-t-il fait jusqu'ici, on vous renvoyait immanquablement au ministère des Affaires extérieures.



Dalila et Denis Maschino, en toute liberté dans la neige, l'hiver dernier.

En effet, ce n'est que jeudi, à la suite d'une requête officielle du Québec, qu'Ottawa s'est dit prêt à intervenir auprès du gouvernement de l'Algérie. Le procureur général du Québec, Marc-André Bédard, a pressé le gouvernement fédéral d'agir parce que, a-t-il souligné, la Justice du Québec ne peut suivre son cours normal, bien que les autorités aient des motifs raisonnables et probables de croire qu'un crime d'enlèvement a été commis au Québec.

Qui en dernier ressort vaincra? La justice ou les traditions?

La seule erreur que Denis Maschino dit avoir faite, est de ne pas s'être converti à l'Islam dès que Dalila et lui eurent décidé de se marier, comme l'a fait son père Maurice Maschino pour épouser une Algérienne. Le jeune homme devra sans doute maintenant se soumettre à cette exigence culturelle qui, en Algérie, a force de loi, s'il veut se remarier avec sa propre femme...

Le Québec est menacé par la création de «Tricofil» dans l'industrie laitière

par Paul POULIOT

Selon le président de la Société coopérative agricole de Granby, M. Michel Lemire, le Québec est menacé par la création de plusieurs Tricofil en industrie laitière, des entreprises dont les producteurs laitiers et les consommateurs feront les frais.

À l'instar de nombreux administrateurs et hommes d'affaires, M. Lemire, qui dirige la plus importante entreprise agro-alimentaire du Québec, utilise le nom Tricofil pour désigner certaines usines spécialisées dans la pasteurisation ou la transformation du lait, dont la rentabilité est douteuse et les chances de succès plutôt minces et qui ne pourront survivre qu'avec le support de l'Etat.

Faisant allusion à la récente création de la compagnie UNILAIT, par la Société coopérative agricole québécoise, M. Lemire souligne que ce nouveau groupe où se retrouvent une coopérative de producteurs et onze usines laitières ne cherche pas les meilleurs intérêts des agriculteurs, mais bien à forger un outil pour lutter contre la Coopérative de Granby.

Le président de la Coop. de Granby doute du succès d'UNILAIT parce que son élément de base, la Société coopérative agricole québécoise de producteurs de lait nature s'est donné, indique-t-il, lors de sa fondation, en janvier dernier, des objectifs fallacieux. Pour prouver son avancé, M. Lemire produit le communiqué émis par cette coopérative au moment de sa formation.

Une coopérative contre la coopération!

Il est étonnant, en effet, de lire, entre autres, la déclaration suivante de ce nouvel organisme coopératif: *«Notre premier objectif est de freiner l'élan de la coopération* qui tente de former un monopole dans le lait de consommation, de la même façon qu'elle a procédé dans le lait industriel.» D'ailleurs, dans le même document, on affirme que l'objectif général de la Coopérative est de développer le marché du lait de consommation et des produits laitiers au Québec, en maintenant en place les usines régionales existantes.

M. Lemire trouve extraordinaire que l'on ait le front d'affirmer que l'on crée «une coopérative pour freiner l'élan de la coopération...» Pour lui c'est ridicule, la quintessence de l'illogisme, quelque chose qui va absolument contre le bon sens. «Je crois que les fondateurs de cette «patente» voulaient au fond appeler leur entreprise «la compagnie de...», mais ils ont trouvé que cela paraissait mieux de la nommer «Société coopérative». Il doute fort de l'avenir d'une entreprise qui part d'une telle façon.

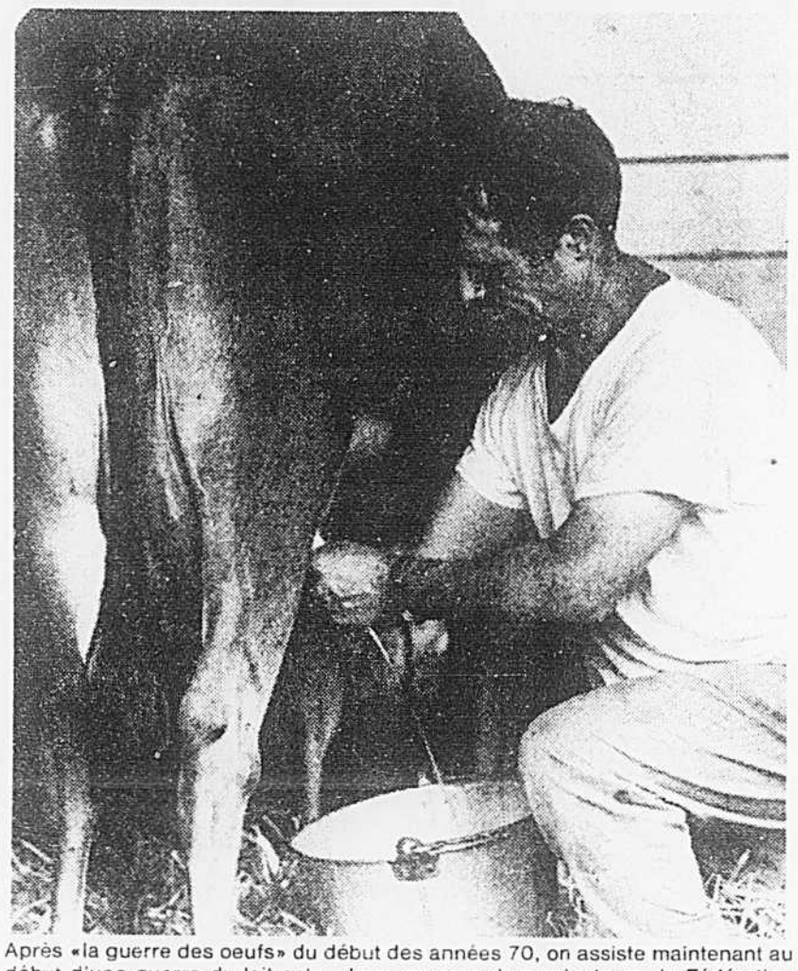
Au galop vers la faillite

De son côté, M. Reynald Charest, agronome, directeur de la division du lait à la Coopérative de Granby, un spécialiste réputé dans la gestion des entreprises laitières, s'en prend à l'objectif d'UNILAIT de décentralisation des usines laitières, de leur régionalisation. Il s'inquiète des coûts d'investissement. Seulement au chapitre des exigences de l'environnement, il faut absolument des entreprises d'une certaine envergure, qui ont une solidité financière.

À ce sujet M. Lemire affirme qu'il est convaincu que l'on va assister au phénomène de Tricofil en industrie laitière, puisque le groupe UNILAIT serait à se porter acquéreur d'usines qui sont sur le bord de la faillite. «Le pire, c'est que ces investissement, qui sont aux environs du million de dollars, c'est de l'argent des producteurs qui va aller renflouer certains industriels laitiers en difficulté. Ce sont des fonds qui avaient été prélevés pour d'autres fins que celle-là, à savoir la promotion du lait et le développement. On ne peut certes pas dire qu'il s'agit de développement quand on achète une entreprise dont la santé economique est loin d'être florissante. Dans trois ou quatre ans il va falloir que la Coopérative des producteurs de lait nature, c'est-à-dire la Fédération des producteurs de lait du Québec, réinvestisse de l'argent dans ces entreprises.

Les contribuables paieront

Pour sa part M. Charest se demande s'il existe aujourd'hui un domaine, que ce soit dans l'industrie alimentaire, le transport, où l'on cherche à diminuer les unités de production. On cherche plutôt à les regrouper pour avoir une plus grande efficacité. Cet expert n'hésite pas à affirmer que non seulement les producteurs vont être appelés à payer la note par les investissements, ce sont aussi les consommateurs qui vont passer à la caisse pour l'addition, puisque l'affaire ira mal, on se lamentera à l'Etat qui, en versant des fonds de renflouement se trouvera à prendre l'argent des contribuables.



Après «la guerre des oeufs» du début des années 70, on assiste maintenant au début d'une guerre du lait entre deux groupes de producteurs, la Fédération des producteurs de lait industriel et la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Les déclarations de MM. Lemire et Charest sont parmi les nombreux indices que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes en industrie laitière au Québec. C'est la guerre ouverte entre la coopération et le syndicalisme agricole pour le contrôle de ce secteur qui constitue la base de l'agriculture québécoise.

Le conflit de grande envergure se livre sur plusieurs fronts à la fois: devant la Régie des marchés agricoles du Québec; aux réunions de producteurs laitiers; dans les couloirs et bureaux du Parlement procincial, etc.

Après «la guerre des oeufs», au début des années 70, qui mettait aux prises la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation (FEDCO) et les opposants au collectivisme des produits agricoles, qui s'est muée en guérilla judiciaire, on assiste maintenant à une bataille beaucoup plus considérable, dont les répercussion sur l'agriculture et l'ensemble de l'économie du Québec risquent d'être fatales.

Deux groupes de producteurs

On sait que les ventes de lait au Québec sont contrôlées par deux fédérations affiliées à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Le lait destiné à la fabrication du beurre, poudre de lait, fromage Cheddar, etc., est soumis à un plan conjoint administré par la Fédération des procucteurs de lait industriel (transformation), tandis que la Fédération des producteurs de lait du Quéabec s'est vu confier la gestion du plan de mise en marché du lait de consommation.

Or, le domaine du lait de transformation, qui compte environ 19,200 producteurs, a été développé surtout par cinq coopératives: La Coopérative agricole de Granby, la Coopérative agricole du Bas Saint-Laurent, la Coopérative agricole régionale de Papineau, la Coopérative laitière du Sud de Québec et la Coopérative agricole de la Côte Sud. Malgré les aléas de l'influence du marché de l'exportation, ces coopératives ont accompli un travail vraiment admirable dans le développement d'entreprises qui ont porté le Québec au premier rang du pays pour la fabrication de produits laitiers.

À ce propos M. Lemire mentionne que le progrès est attribuable au dynamisme du mouvement coopératif, au travil acharné des agriculteurs-coopérateurs et à une pléiade d'excellents administrateurs et non pas à la présence du plan conjoint.

Pour ce qui est du lait de consommation, regroupant quelque 4,000 producteurs, c'est un secteur qui, de l'avis des producteurs de lait industriel, a toujours formé une sorte de «cercle fermé», réservé à une «élite de producteurs».

Vers un seul lait

Au fur et à mesure que les années ont passé, un nombre croissant de producteurs de lait de transformation ont amélioré leur entreprise, leur troupeau, et ont voulu de plus en plus accéder au marché plus lucratif du lait de pasteurisation. Ils se sont heurtés à plusieurs obstacles, dont les contingentements, la limitation du nombre des producteurs, des critères de choix de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

La Fédération des producteurs de lait industriel a exercé des pressions auprès de l'UPA et du gouvernement du Québec pour qu'il n'y ait plus qu'un seul lait dans la province. Par ailleurs, la Coopérative agricole de Granby s'était, entretemps, lancé dans le domaine du lait nature en formant le puissant groupe Québec-Lait. Toutefois, les producteurs membres de la Coopérative ne pouvaient pas expédier leur lait à leurs popres laiteries. Ils ne pauvaient pas participer à tous les marchés accessibles au lait, même si l'entreprise qui leur appartient (la Cop. de Granby) est la plus puissante du Canada.

Finalement, à l'UPA on a accepté l'idée de fusionner les deux laits. Les producteurs de lait nature s'y opposèrent farouchement jusqu'au moment où, sous la menace que l'État fusionne lui-même les deux fédérations pour n'avoir qu'un seul groupe de producteurs laitiers, les deux fédérations se sont entendues pour demander à la Régie des marchés agricoles la création d'une agence unique d commercialisation du lait, qui administrerait un seul plan conjoint.

Disparition des coopératives

Il est vrai que le torchon brûlait déjà depuis des décennies entre les coopératives agricoles et le mouvement syndical agricole, c'est-à-dire, l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les coopératives ont longtemps été les porte-parole des cultivateurs et elles ont joué un rôle de première grandeur dans le progrès et la prospérité des fermes de chez nous.

Mais voilà que peu à peu le petit mouvement syndical, représenté d'abord par l'Union catholique des cultivateurs (UCC), puis par l'UPA, a pris de l'envergure et est en voie de contrôler toutes les productions agricoles de quelque importance au Québec. L'affrontement que l'on cherchait à éviter est maintenant chose faite. Si, comme le souligne M. Lemire qui, incidemment est l'un des meilleurs agriculteurs du Québec, étant commandeur du Mérite agricole, la Régie des marchés agricoles homologuait l'Agence de commercialisation demandée par l'UPA, c'est le commencement de la fin pour les coopératives agricoles du Québec, la mise en faillite d'entreprises que les producteurs se sont donnés eux-mêmes et la disparition éventuelle de la ferme familiale que l'UPA prétend défendre.

Le président de la Coop. de Granby veut demeurer optimiste et il croit que la Régie agira dans l'intérêt public, conformément à la Loi de la mise en marché des produits agricoles du Québec, et accordera un plan conjoint des producteurs-fournisseurs des cooperatives laitières du Québec et de leurs filiales.

M. Lemire conclut que les coopératives agricoles n'essaient pas d'affronter le syndicalisme agricole et encore moins les producteurs laitiers. Ce que ces coops. veulent c'est le meilleur intérêt des agriculteurs, le progrès de l'agriculture du Québec et, en définitive, avantager les consommateurs par des produits de qualité à prix abordable.

Pourquoi les PME ont-elles une peur maladive de l'exportation?

par Jean POULAIN

La compagnie Warwick Ladders est une petite entreprise québécoise de Warwick, employant une vingtaine d'ouvriers, spécialisée dans la fabrication d'échelles hydrauliques mobiles vendues sous la marque Telelift. Le type d'échelle fabriqué par Warwick Ladders est celui que l'on monte sur le toit d'une camionnette. L'échelle n'a pas l'allure d'une échelle conventionnelle, mais plutôt celle d'un bras de pelle mécanique, une nacelle se trouvant à la place de la pelle. Un homme peut prendre place dans la nacelle que le système hydraulique élève à la hauteur requise pour le travail: réparation de lignes téléphoniques, d'éclairage public, de câbles de télévision, etc.

l'économie qui s'écrit

Jusqu'en 1970, Warwick Ladders ne produisait que pour quelques clients canadiens, notamment Bell Canada. Les échelles Warwick ayant fait leurs preuves dans l'entreprise de téléphone, la société américaine Bell voulut également faire l'essai de ces échelles dont la compagnie canadienne vantait la légèreté et la maniabilité (la tourelle supportant l'échelle tourne de 360 degrés au lieu de 160 chez les concurrents).

M. Beaudet, président de Warwick Ladders reçut donc une première commande non sollicitée des Etats-Unis, suivie de commandes supplémentaires. En 1971, à l'insistance de ses clients américains, il exposa à la Foire de la Machinerie à Chicago, et revint avec un carnet de commandes chargé. Aujourd'hui, l'entreprise réalise la moitié de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Pourquoi exporter?

L'exemple de Warwick Ladders n'est pas unique. Ce qu'il faut se demander est de savoir pourquoi certaines entreprises décident-elles d'exporter et comment s'organisent-elles pour le faire?

La réponse se trouve détaillée dans un ouvrage fort intéressant, véritable bible pour les firmes petites et moyennes (les PME) qui rêvent de lancer leurs produits sur les marchés internationaux.

«La conquête des marchés extérieurs» sera d'autant plus un ouvrage familier aux hommes d'affaires locaux qu'il puise ses exemples, comme nous venons de le voir, dans la vie pratique de l'entreprise québécoise.

Les trois auteurs professent respectivement à l'Université McGill, à l'Université de Montréal et à celle de Sherbrooke.

Complétant ce savoir académique, Georges Leroy (McGill et Aix-Marseille) est consultant auprès de ministères du Québec et du Canada et directeur de COGECI (Conseil en gestion et Commerce international), une société de conseil aux entreprises pour leur expansion internationale.

Guy Richard (Université de Montréal) est conseiller industriel spécialisé dans les problèmes de transfert de technologie auprès du gouvernement du Québec, puis à la Communauté urbaine de Montréal, tout en étant directeur de Techniquip Ltée, société spécialisée dans les machines de construction.

Enfin, Jean-Paul Sallenave est visiting Associate professor à Columbia University (New York) (en plus de sa chaire à Sherbrooke) et à l'Institut National de marketing de France. Il est également consultant en stratégie internationale.

Selon ces spécialistes, les raisons d'exporter sont essentiellement au nombre de trois:

• La première, et Warwick Ladders vient de nous en donner un exemple: l'entreprise se rend compte de l'universalité de la demande pour son produit ou, plus humblement, qu'il existe une demande pour lui à l'étranger et qu'elle est en mesure d'y répondre. C'est ainsi que la majorité des exportateurs le sont devenus sans vraiment le vouloir: une réponse à une lettre de renseignements venant de l'étranger, la visite d'un industriel d'un autre pays, l'exemple d'un fournisseur ou d'un client, la participation à une mission industrielle ou commerciale à l'étranger, ont été dans bien des cas le point de départ d'une soi-disant «vocation» d'exportateur.

• Une seconde raison, plus impérative celle-là, pousse une entreprise à se tourner vers l'extérieur: c'est l'insuffisance du marché national.

C'est bien sûr le cas des très grosses firmes qui en sont venues à ne plus avoir de marché dit «national» (les multinationales) mais c'est aussi celui de firmes infiniment moins importantes — les PME, pour les nommer encore — dont l'orientation de produit se situe souvent dans un segment très étroit. C'est ainsi que Bombardier, par exemple, a commencé à prendre de l'ampleur lorsque le marché canadien de la motoneige s'est trouvé saturé et que la compagnie a envahi les Etats-Unis.

• Ces deux premières raisons sont d'heureux signes de santé, mais il peut aussi arriver que l'exportation ne soit plus un excès d'appétit mais plutôt un moyen de combattre des difficultés de digestion, soit pour combattre la concurrence étrangère dans son propre pays, soit aussi — et c'est là un avantage particulièrement intéressant pour les industriels canadiens à cause de la faiblesse du marché national — pour assurer suffisamment de commandes pour rentabiliser un appareil de production coûteux.

Chaque exportateur trouve, parmi les raisons d'exporter invoquées ci-dessus, celle ou celles qui lui sont propres, même si l'on peut être amené à le faire sans l'avoir prévu.

Qu'on le veuille ou non, il faut être prêt à pouvoir exporter, c'est-à-dire qu'il faut connaître l'essentiel des mécanismes et de la démarche de l'exportation. Cette vérité est d'autant plus une exigence commerciale et industrielle pour le Canada et le Québec en particulier, qu'elle devient une nécessité monétaire, pour soutenir notre dollar qui est en perte de vitesse.

Cette vocation du Canada à se tourner vers le monde extérieur, les entreprises petites et moyennes ne la saisissent pas dans ses complexités pratiques et c'est l'objet de l'ouvrage de montrer que l'exportation obéit à des critères au même titre que le marché national.

C'est ainsi qu'il existe des exportateurs «passifs», au moins au départ, qui se contentent d'attendre qu'on les sollicite de l'étranger. Il y a également les exportateurs du «coup sur coup», qui s'appuie sur quelques contacts occasionnels mais n'ont aucune politique ou stratégie déterminée.

L'exportateur actif, lui, considère cette démarche comme une activité en soi, le plus souvent par l'intermédiaire d'un service Exportation ou même par une filiale créée à cet effet.

C'est l'organisation de ce secteur qui fait l'objet d'une partie importante de l'ouvrage des trois auteurs: organisation, stratégie (choix des marchés), préparation des dossiers et de la prospection et l'évaluation.

Mais l'intérêt des lecteurs (qu'ils soient en affaire ou simplement particuliers qui désirent tenir à jour leurs connaissances) portera sur les chapitres réservés aux nouveautés dans ce domaine: le franchisage international, les accords industriels, les sociétés en co-propriétés (joint ventures), les consortiums internationaux, les usines «clés en mains» etc.

Le franchisage

Le franchisage consiste à exporter non plus un produit, mais la formule de commercialisation d'un produit et de sa marque. Les exemples sont nombreux au

Canada. En plus de Coca-Cola et Pepsi-Cola, les hôtels Holiday Inn, sociétés de location d'automobiles Avis et Hertz, chaînes de restaurants MacDonald, poulet frit Kentucky, etc; la firme montréalaise Saint-Hubert Barbecue a annoncé récemment un programme de développement aux Etats-Unis par l'ouverture de restaurants sur un même principe de franchisage (franchising).

Une autre formule d'exportation de services est celle de la cession de licences de fabrication qui permet de faire valoir son savoir-faire technique et ses brevets sur le plan international.

De tous les contrats de transfert de technologie abordés dans l'ouvrage, soulignent ses auteurs, le contrat de vente d'usine «clés en main» est sans doute le moins connu du public.

Il s'est développé très récemment puisqu'il n'existe véritablement que depuis les années 60, à la suite de la vague de décolonisation qui a marqué cette époque. En acquérant leur indépendance ces pays se rendirent vite compte du besoin de développer rapidement leurs industries même s'ils ne disposaient pas du «know-how».

Un second facteur qui a rendu populaires les contrats d'usines «clés en main» est l'industrialisation des pays de l'Est dans un domaine qu'ils connaissaient peut jusque-là: celui des biens de consommation: usine Fiat d'automobiles en URSS, usine de Pepsi-Cola, surnommée Vodka-Cola, etc.

Enfin, plus récemment encore, l'énorme stock de pétrodollars, a amené les pays industriels importateurs de pétrole de proposer à leurs riches fournisseurs des échanges compensatoires eux aussi sous formes d'usines «clés en main».

Lorsque l'on parcourt ainsi ce monde dynamique des marchés extérieurs on est amené à se demander pourquoi si peu de firmes s'y destinent ou plutôt, pourquoi tant de chefs d'entreprise donnent de faux prétextes pour ne pas s'y lancer, malgré les incitations de l'Etat, les foires à l'étranger, l'aide à l'exportation, la présence de conseillers commerciaux canadiens dans les principaux pays, etc.

«Notre dessein, soutiennent les auteurs, «n'est pas d'entamer une polémique quant au bien-fondé des récriminations des non-exportateurs, mais plutôt de suggérer que leurs critiques, fondés ou non, cachent en fait une peur psychologique des marchés étrangers».

LA CONQUÊTE DES MARCHES EXTERIEURS
par Georges Leroy, Guy Richard, Jean-Paul Sallenave
publié par Les Editions d'organisation (Paris) et par Agence d'Arc (Montréal)
La publication de cet ouvrage a été encouragée par une subvention accordée au titre de la Coopération Franco-Québécoise.

performances

Le Québec vend $170 millions d'obligations

LA DERNIERE CAMPAGNE de vente d'obligations du Québec aux particuliers a rapporté plus de $170 millions, a annoncé hier le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. "C'est la confiance envers leur propre gouvernement qui a incité les Québécois à investir dans ce mode de financement populaire", a-t-il commenté. Contrairement aux années passées, les obligations étaient interdites aux corporations et réservées pour les citoyens. Le montant maximum qu'un acheteur pouvait se procurer avait été réduit de $50,000 à $10,000. La somme dépasse "largement les prévisions les plus optimistes, aussi bien au gouvernement que dans les milieux financiers", a commenté M. Parizeau. Les obligations ont une durée de 10 ans et l'intérêt est de 9 p.c. par année.

•

TRECO INC. et Glendale corporation ont accepté en principe que la compagnie Treco acquiert Glendale Québec Ltée une filiale de Glendale Corporation. La transaction est sujette à l'approbation des administrateurs de Treco et de Glendale ainsi qu'à une décision favorable d'une demande de décision anticipée de l'impôt de même qu'un accord sur les clauses juridiques.

•

L'Opposition officielle a manifesté une "satisfaction mitigée" face au programme d'aide de $1,400, 000 du gouvernement du Parti québécois à l'endroit de l'industrie des pâtes et papier. Le porte-parole du Parti libéral, M. Michel Pagé, a indiqué que sa formation politique était à plusieur aspects satisfaites des mesures annoncées. Mais la solution gouvernementale suscite plusieurs interrogations auxquelles le député de Portneuf croit qu'on n'a pas apporté de réponse. Ainsi, M. Pagé constate que le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, a mis l'accent sur les industries produisant du papier-journal, mais semble avoir négligé les entreprises productrices des autres sortes de papier: papiers fins, cartons, etc. Pourtant, plus de 38 pour cent de la production de papier au Québec n'est pas du papier-journal, mais d'autres sortes de papier, estime le député Pagé. Le porte-parole libéral s'étonne aussi que le ministre Bérubé prétende faire baisser le coût de transport alors que des subventions de l'ordre de seulement $31 millions sont prévues à ce chapitre.

•

LE PRESIDENT de la compagnie Canada Packers croit que les prix du boeuf retomberont à un niveau acceptable. Il n'est toutefois pas prêt à miser sa chemise là-dessus. «Nous hésitons à faire des prédictions car nous nous sommes trompés énormément récemment. Nous prévoyons toutefois que les prix déclineront et se stabiliseront», de dire M. F. McLean, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie de traitements des viandes. La compagnie a réalisé des bénéfices nets légèrement supérieurs aux $3.6 millions 59 cents l'action du deuxième trimestre de 1976, mais sera inférieur aux $4.9 millions de profits 79 cents l'action du premier trimestre de la présente année.

•

ENERGIE ATOMIQUE du Canada a franchi une autre étape dans son projet de vente d'un réacteur nucléaire Candu au Japon, un marché important actuellememt dominé par les constructeurs américains. La société fédérale vient d'obtenir de la Electric Power Development Co, de Tokyo, un contrat de $1.7 million pour une étude d'ingénierie. L'étude doit être complétée le 31 mars 1979 et doit analyser la possibilité d'introduire le système Candu, à uranium naturel, au Japon,. Electric Power Development, une société semi-privée, a déclaré qu'elle veut acheter deux réacteurs Candu d'une puissance de 600 mégawatts à un coût situé entre $800 millions et $1 milliard. Elle n'a toutefois pas encore reçu l'autorisation du gouvernement. Le choix de la filière nucléaire canadienne serait un changement majeur au Japon qui, au cours des dernières années, a compté exclusivement sur les réacteurs américains alimentés à l'uranium enrichi construit par Westinghouse Electric Corp. et General Electric Co.

Les primes d'assurance-automobile pourraient baisser, l'an prochain

par Pierre BELLEMARE

Les Québécois sont maîtres de fixer eux-mêmes les tarifs de l'assurance-automobile pour la partie des dommages corporels et s'ils continuent de se comporter aussi prudemment sur les routes, ils pourraient bénéficier d'une baisse de primes lors du renouvellement le printemps prochain.

Des courtiers d'assurance et des agents de réclamation ont confié à LA PRESSE qu'ils n'en reviennent pas de constater un nombre si peu élevé de réclamations adressées à la Régie de l'assurance-automobile depuis l'instauration du régime Payette le 1er mars 1978.

L'un d'entre eux a d'ailleurs signalé en cours de conversation que le ministre Lise Payette «devait avoir un Bon Dieu pour elle», puisque pour des raisons un peu mystérieuses, moins de Québécois ont des accidents sur les routes.

Cela peut tout autant tenir au port obligatoire de la ceinture de sécurité, aux campagnes de sécurité routière menées par la Régie dans les cinémas et cinés-parcs du Québec, qu'à une vigilance accrue des forces policières, tant sur les routes secondaires que sur les voies rapides.

Mais il n'en demeure pas moins qu'à la Régie, on se réjouit des résultats du premier trimestre, sans toutefois verser dans l'euphorie, car les prochains mois seront déterminants.


Mme Lise PAYETTE

En 1976, par exemple, les statistiques fournies par la Sûreté du Québec indiquent que près de la moitié des blessés de la route ont été impliqués dans des accidents survenus entre juin et septembre, soit près de 20,000 sur un total de 43,353. Même observation pour le nombre de morts qui, en 1976, atteignait 1,589. C'est pourquoi on se fait prudent à la Régie en avançant des chiffres, qui n'auront vraiment toute leur signification qu'aux premières neiges l'automne prochain.

On s'attache au Québec

Néanmoins, les statistiques du premier trimestre permettent d'espérer, dans l'hypothese la plus favorable, une légère baisse de primes l'an prochain, car leur taux est directement lié aux montants des réclamations payées en cours d'année.

Du 1er mars au 9 juin dernier, la Régie a reçu seulement 5,145 réclamations d'une valeur globale de $1.5 million. Dans ses prévisions, la Régie a calculé un montant de $240 millions pour l'année, montant à être versé à 60,000 réclamants. Même s'il peut être un peu hâtif de se lancer dans des projections, il semble aux yeux des experts qu'il serait raisonnable de prévoir cette année 45,000 réclamations au lieu de 60,000.

Bien sûr, ce n'est pas tellement le nombre de réclamations qui influe sur les primes, mais plutôt le montant d'argent que représentent ces réclamations.

Un porte-parole de la Régie indiquait, hier, que l'Etat devra verser entre $300,000 et $400,000 à une jeune veuve d'une vingtaine d'années, selon la durée de sa vie, ainsi qu'à ses deux bambins jusqu'à ce que ceux ci aient atteint 18 ans.

Il ne faudrait pas trop en accumuler des cas semblables, disait-il, pour ne pas défoncer le budget de la Régie consacré aux réclamations. Il ne faudrait pas non plus être témoin de tragédies semblables à celle qui a coûté la vie à une quarantaine de personnes âgées il y a trois ans, à Saint-Joseph-de-la-Rive, en face de l-Ile-aux-Coudres, là où un autobus avait plongé dans un ravin près de la voie ferrée.

Contenant leur optimisme, les dirigeants de la Régie prévoient quand même recevoir 200 réclamations par jour d'ici septembre prochain. En attendant, ils se croisent les doigts et ils investissent passablement dans leur campagne de sécurité routière.

Délits de fuite

Par ailleurs, M. Robert de Coster, président de la Régie, était de passage hier à Montréal pour inaugurer les nouveaux fonds d'indemnisation, lequel relève désormais de la Régie depuis le printemps dernier.

Il a révélé en conférence de presse un nombre alarmant de délits de fuite: sur 256 réclamations soumises au fonds depuis mars 1978, 231 cas de délits de fuite sont invoqués. Cependant, il n'y en a que trois dont le montant est supérieur à $2,500. Depuis qu'il a été créé en 1961, le fonds a été saisi de 2,007 réclamations, dont 1,751 concernant des accidents survenus avant mars 1978, donc étant réglées suivant les barèmes établis en 1961.

M. de Coster a également annoncé que la Régie remboursera jusqu'à concurrence d'un montant de $68 les frais de nomination d'un tuteur ou d'un curateur lorsque la loi l'impose. C'est-à-dire lorsqu'une réclamation est faite pour une personne mineure ou pour une personne incapable de s'occuper elle-même du remboursement auquelle elle a droit.

Il arrivait parfois dans le passé qu'une victime doive débourser $75 pour désigner un tuteur ou un curateur, alors que la réclamation n'était que de $100 ou $200.

«Voilà une mesure qui s'inscrit bien dans l'esprit à la fois humain et soucieux d'équité que nous voulons voir constamment présent dans nos rapports avec la population», de dire le président de la Régie.

AGTL ne veut pas acheter plus de 50% de Husky Oil

D'après Dow Jones, Reuter, PC

Le président de la société Alberta Gas Trunk Line (AGTL), M. Robert Blair, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que sa compagnie n'a pas l'intention actuellement d'accroître l'intérêt de 35 pour cent qu'elle détient dans Husky Oil à un niveau qui dépasserait 50 pour cent.

Il a ajouté que si un outsider tentait d'obtenir un bloc important d'actions de Husky «que nous jugerions comme concurrent», AGTL se réserverait le droit de porter sa part au-dessus de 50 pour cent, ayant l'intention de rester le plus gros actionnaire de Husky.

M. Blair a ajouté que pour le développement de ce pétrole lourd «nous prêterions une oreille attentive à des propositions émanant de Petro Canada et d'Occidental Petroleum.

Comme indiqué précedemment, Pétro-Canada a renoncé à son idée de se se porter acquéreur de toutes les actions de Husky.

M. Blair a par ailleurs déclaré que si Occidental donnait suite à son offre d'achat d'actions de Husky, AGTL ne lui vendrait pas les siennes.

Il a précisé que les achats de sa compagnie en Bourse totalisent environ 3.8 millions d'actions de Husky, obtenues ces derniers jours à un prix moyen d'environ $50.

Ces achats boursiers d'actions de Husky n'ont pas mis en cause d'autres firmes, a-t-il déclaré.

Le financement de ces 35 pour cent du capital-actions de Husky, soit environ $200 millions, a été réalisé grâce à une ligne de crédit nouvelle accordée par la Banque de Montréal et la Banque de Nouvelle-Ecosse, ligne de crédit qui s'ajoute à celle de $200 millions obtenue de l'ensemble des banques à charte.

Enfin, le président de AGTL a précisé que la majorité des actions obtenues l'ont été d'actionnaires américains qui détenaient environ 70 pour cent du capital.

Selon lui, le contrôle de Husky est maintenant entre les mains de Canadiens.

Il a fait savoir son intention de rencontrer des représentants du gouvernement fédéral et de ceux d'Alberta et de la Saskatchewan en vue de discuter avec eux du rôle de AGTL en tant que principal actionnaire de Husky.

Le ministre fédéral de l'Energie, M. Alastair Gillespie, a déclaré hier qu'il n'était pas touché par le retrait de Pétro-Canada de l'affaire Husky, pas plus que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeley.

Ce dernier a indiqué que la Saskatchewan aurait préféré que ce soit la société de la Couronne qui acquière Husky plutôt qu'Occidental, mais qu'il ne s'opposerait pas à cette dernière.

Enfin, à Toronto, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a remarqué que les achats de AGTL paraissaient constituer une offre de prise de contrôle, selon la définition de la loi canadienne.

Toutefois, même si cette loi prévoit qu'une telle opération nécessite au préalable une dissémination de renseignements et autres règles en vue de donner à tous les actionnaires une chance égale, un porte-parole de la Commission a expliqué que AGTL s'était appuyée sur les exceptions prévues par la loi.

Le prix des maisons a augmenté au Québec

par Jean POULAIN

Le prix des maisons a enregistré une hausse au Québec au cours des huit derniers mois, à l'exception de la ville de Chomedey, Laval.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée trois fois l'an par le Trust Royal, à l'échelle du Canada.

Le document fournit deux catégories intéressantes de données: l'une relative à l'évolution, en pourcentage, du marché secondaire des maisons (revente), selon deux types d'habitation, soit bungalow avec trois chambres sans étage et maison à un étage avec 4 chambres.

L'autre type de données permet de localiser les régions où se trouvent les maisons des deux catégories qui se sont vendues le plus cher. Il ressort de l'étude du Trust Royal publiée hier que l'ouest du pays est loin en tête dans ce domaine.

C'est ainsi que pour le premier type de maison les douze plus coûteuses se situent ainsi 5 à Edmonton, 4 à Calgary, 2 à Vancouver et 2 à Toronto.

La plus coûteuse s'est vendue $105,000 ou $8,000 de plus que sa concurrente immédiate, et on la trouve à Calgary.

Pour le deuxième type de maison, c'est encore Calgary qui l'emporte avec un coût de $165,000.

Dans les deux cas, les douze maisons les plus chères se situent dans l'ouest du pays sauf Toronto qui apparaît trois fois sur 24.

Sur les deux listes couvrant les deux types de maisons vendues, qui comportent environ 90 noms chacune, les douze dernières sont au Québec, la moins coûteuse de toutes celles de l'étude ayant été vendues $28,500 à Châteauguay (Montréal).

Il faut souligner toutefois que la raison majeure qui est à l'origine des prix «d'aubaine» au Québec est le fait que dans les autres provinces l'acheteur paie le coût des infrastructures (rue, trottoir, conduites d'eau, lampadaires électriques, etc) en une fois à l'achat de la maison.

Au Québec ces dépenses ne sont pas facturées pour paiement immédiat mais récupérées graduellement par la municipalité sous forme de taxes foncières annuelles.

C'est pourquoi la maison qui s'est vendue $165,000 à Calgary ne paie que $1,400 de taxes foncières alors qu'une maison vendue à Sainte-Foy (Québec) pour moins du tiers ($50,000) paie $1,420 de taxes foncières.

Pointe-Claire

Au Québec c'est la ville de Pointe-Claire qui détient le record de hausse de prix avec une augmentation de 9.70 pour cent en juin 1978 par rapport à décembre 1977.

Toutefois l'on peut admettre qu'une partie de cette hausse représente une récupération d'une baisse survenue au lendemain des élections du 15 novembre 1976.

En effet le prix de la maison en cause, soit $37,500 en décembre 1976, était en baisse de un pour cent sur décembre 1975, et il a continué de baisser, passant à $36,500 en juin 1977 et $36,000 en octobre 1977, pour finalement remonter à $39,500 en juin 1978.

La municipalité qui a subi la hausse la plus élevée en huit mois est Calgary, avec 27.1 pour cent.

Le projet d'usine Ford à Windsor

L'Ontario fera une nouvelle proposition à Ottawa

Le ministre ontarien de l'Industrie, John Rhodes, a fait savoir que la province fera une nouvelle proposition au gouvernement fédéral quant à sa participation financière au projet de Ford Motor de construire une usine dans la région de Windsor. Il avait déclaré, la semaine dernière, que l'Ontario perdra vraisemblablement une usine de $500 millions et 2,600 emplois parce que le gouvernement fédéral était revenu sur un accord déjà conclu. Le ministre a déclaré qu'Ottawa avait indiqué son intention de payer 75 pour cent des $30 millions recherchés par Ford comme mesure d'incitations pour ensuite limiter sa participation à 50 pour cent quand la compagnie a réclamé $75 millions. M. Rhodes n'a pas voulu fournir des détails sur la nouvelle proportion ontarienne mais il a précisé que le Cabinet n'avait pas accepté un partage de la subvention à 50-50.

Rolls-Royce exporte sa première turbine

par Michel CAMUS

Rolls-Royce Canada s'est lancée dans l'exportation des turbines à gaz industrielles. Elle a livré, hier, une première turbine Spey, d'une valeur de $1 million, à la société hollandaise N.V. Nederlandse Gas-Uni.

Les dirigeants de la compagnie ont révélé, au cours d'une conférence de presse tenue aux usines de Montréal, que les projections de ventes d'ici à 1986 sont de 130 moteurs et de 500 jusqu'en 1995.

La turbine industrielle Spey est dérivée du Spey aéronautique et sert essentiellement à pomper du gaz dans les gazoducs. Elle présente la particularité de consommer 25 fois moins de carburant que la génération précédente et elle est à l'extrême pointe de cette technologie.

Le premier client de Rolls-Royce Canada estime qu'une seule turbine permettra d'économiser 16 millions de mètres cubes de carburant par année si elle fonctionne continuellement. De quoi chauffer 300,000 maisons par an, en Hollande.

Le seul montage d'une turbine Spey, qui comprend environ 30,000 pièces, exige 2,000 hommes-heures de travail et sa fabrication complète représente dix fois plus de travail.

Impact économique

Le contenu canadien de la production dont 90 pour cent ira à l'exportation, est de 40 pour cent, le reste provenant du Royaume-Uni (30%) et des Etats-Unis (30%).

Le volume d'activité de l'usine de Montréal aura doublé d'ici 1980. Quant aux emplois générés, 100 seront créés au Canada, dont 55 à Montréal, en 1978. En 1986, le Spey devrait créer 225 emplois au Canada, dont 140 à Montréal.

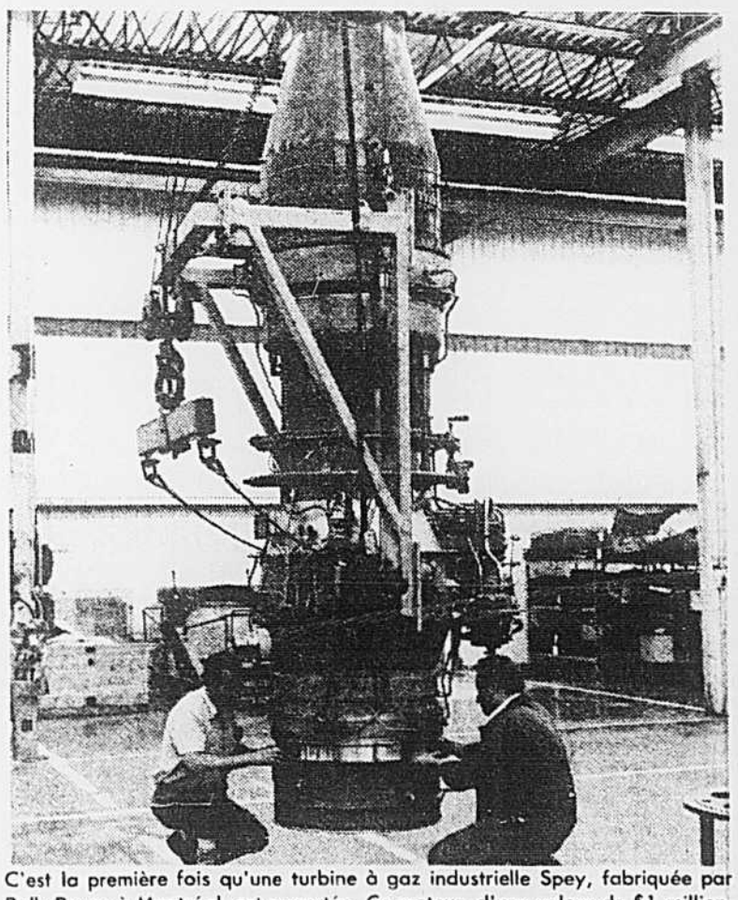
Le seuil de rentabilité est estimé à 150 unités et l'on prévoit que le Spey sera produit pendant 20 à 25 ans. L'aide du gouvernement canadien, dans ce projet de Rolls-Royce, s'est limitée à exempter les importations de pièces des Etats-Unis et du Royaume-Uni de droits de douanes, vu le fort contenu canadien du produit exporté.

Un peu plus de la moitié du marché des turbines à gaz industrielles au Canada est composé de turbines Rolls-Royce. La compagniee Cooper-Bessemer (Canada) coopère avec Rolls-Royce pour développer des applications industrielles des moteurs de celle-ci, dont le cas le plus connu est la turbine Avon.

Au Canada, le principal concurrent de Rolls-Royce dans les turbines industrielles à gaz est General Electric, suivi par Westinghouse. Dans le monde, le principal fabriquant est General Electric, suivi de Rolls-Royce, de Pratt & Whitney et de Westinghouse.

Actuellement, Rolls-Royce (Canada) Ltée et sa compagnie Bristol Aero-Industries (Montréal) Ltée emploient 900 personnes à Montréal, tandis que Bristol Aerospace Ltd., filiale de Rolls-Royce (entreprise contrôlée par le gouvernement britannique) à Winnipeg, emploie 1,100 personnes.

La production du Spey aura pour effet d'augmenter la part de la production de turbines industrielles dans les activités de l'usine principale à Montréal, de 15% en 1977 à 50% en 1980.


C'est la première fois qu'une turbine à gaz industrielle Spey, fabriquée par Rolls-Royce à Montréal, est exportée. Ce moteur, d'une valeur de $1 million, sera utilisé pour pomper 5 milliards de pieds cubes de gaz naturel à Ravenstein, en Hollande.

les faits saillants de la Bourse

MONTRÉAL:

Volume:

Jeudi	410,300
Mercredi	586,000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	156	160
Gains	57	57
Pertes	68	66
Inchangées	31	37
Hauts 78	10	11
Bas 78	19	20

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
62,000	Cadillac F	14¾	+¼
17,750	Inco A	18⅝	+¼
12,635	Banque Mtl	22¼	–¼
10,400	Alta G T	14¾	inch.
8,865	Can. Pac.	18⅝	+¼

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
18,400	Kiena	2.18	+.18
13,200	Stanford A	.78	+.06
5,000	Dumagami	2.45	+.05
4,000	Cadillac E	.63	inch.
3,170	Dynamic	1.20	–.02

TORONTO

Volume:

Jeudi	3,282,000
Mercredi	2,953,000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	667	653
Gains	239	222
Pertes	178	191
Inchangées	250	240
Hauts 78	31	25
Bas 78	4	6

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
102,189	Alta G.T.	14¾	–¼
69,630	Revenue P.	1.14	–.03
54,148	Reitman's	18¼	¼
41,276	Imperial O.	18⅝	–⅛
33,413	CDN Imp. B	28⅛	+⅛

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
188,806	Gulfstream	.77	+.07
128,008	Ego Mines	4.10	+.10
80,500	Jorex	.45	–.03
67,225	TC Res	2.20	+.10
57,400	Amer. Eagle	2.40	+.16

NEW YORK

Volume:

Jeudi	21,670,000
Mercredi	23,260,000

Faits saillants:

	Jeudi	Mercredi
Actions trans.	1,870	1,863
Gains	828	829
Pertes	586	574
Inchangées	456	460
Hauts 78	19	10
Bas 78	26	33

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 Ind.	821.99	827.88	816.79	821.64	+1.73
20 Trs.	219.03	220.73	217.23	219.32	+0.63
15 Ser. P.	105.01	105.48	104.33	104.80	+0.17
65 Comp.	283.00	284.94	281.06	282.93	+0.62

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Ser. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 29 juin	+0.12	–0.70	+0.26	+0.28	+0.80
Fer. 29 juin	181.00	170.35	274.69	189.82	113.36
Hauts 78	185.19	188.30	281.86	194.16	117.36
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.02	88.30

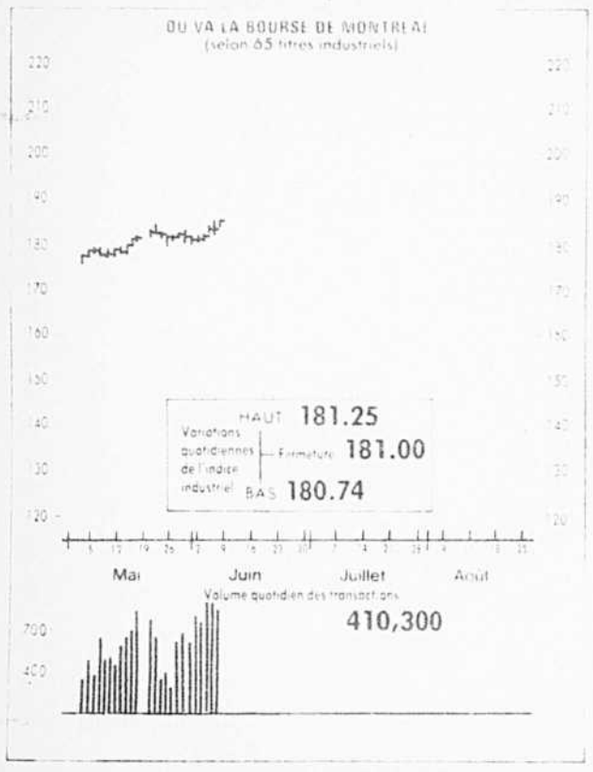
INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	1125.33	+2.53
SERV. FINANCIER	1090.17	+4.34
MINES ET MÉTAUX	930.21	+11.31
PÉTROLES ET GAZ	1429.64	–2.96
INDUSTRIELLES	956.78	–2.01

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	53.70	+0.12
INDUSTRIELLES	58.27	+0.15
TRANSPORTS	43.06	+0.05
SERVICES PUBLICS	39.06	+0.05
FINANCE	56.90	+0.12

MONTRÉAL



Par la Presse Canadienne

MONTRÉAL — Les cours étaient généralement à la hausse et les affaires modérées, jeudi, à la Bourse de Montréal. Tous les indices ont pris du mieux. Le composé monte de 0.28 à 189.82, les industrielles de 0.12 à 181, les services publics de 0.70 à 170.35, les bancaires de 0.26 à 274.69 et les papetières de 0.80 à 113.36. Les pertes sont plus nombreuses que les gains: 68 à 57 et 31 autres valeurs sont stables. Le volume des transactions comprenait 410,292 actions. Cadillac Fairview a été la valeur industrielle la plus prisée de la séance, en hausse de ¼ à $14¾ dans un volume d'échanges de 62,000 papiers. Kiena, valeur minière la plus recherchée, monte de 18 cents et cote $2.18 après un brassage de 18,400 actions. Inco A progresse de ¼ à $18⅜, CP de ¼ à 18⅜, CAE Industries A de ⅜ à 16¼, BP de ⅛ à 15, Central and Eastern Trust A de ½ à 14, La Banque Royale de ⅛ à 32½ et Moore de ¼ à 37¾. La Banque de Montréal recule de ¼ à $22¼, Imperial Oil A de ⅛ à 18½, Walker A de ¼ à 32⅛ et FCA International de sept cents à $2.77. Dans la spéculation, Stanford Mines A monte de six cents et termine à 78 cents au terme d'un échange de 13,200 papiers.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abitibi	2500	$12⅞	12¾	12⅞	+ ¼
AltGas T	10300	$15¼	14¾	14¾	
Alcan	1400	$30⅝	30½	30⅝	+ ¼
Asbestos	500	$44⅞	44⅞	44⅞	
Ashland	7000	$23⅜	23¼	23¼	
Bank Mtl	12635	$22½	22¼	22¼	– ¼
Bank NS	1300	$20½	20⅛	20¾	+ ⅛
Bang CN	3828	$16⅜	16⅛	16¼	
BCdnNat r	49748	460	46	48	
Banque Pro	1570	$15⅛	15	15	
Bell Canad	2157	$56⅜	56½	56½	
Bell C pr	100	$30½	30½	30½	+ ⅛
Bell G pr	180	$26¼	26¼	26¼	
BM RT u	725	$15⅜	15⅜	15⅜	
BP Can	5840	$15	15	15	+ ⅛
Brcan a	4647	$15⅞	15⅝	15⅝	
BC Phone	670	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
B C T rl	39414	30	25	25	– 4
CAE A	6200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅜
Cadi Fvw	62000	$14¾	14¾	14¾	+ ½
Cal P a	109	$38½	38½	38½	+ ⅛
CCemL a	200	$11	11	11	+ ⅛
Can Devlp	25	$105	105	105	– 1
Can Perm	700	$17	17	17	– ⅜
CTrst c	100	$22	22	22	+ ½
C Cel	220	$6½	6½	6½	– ⅛
C Im	2130	$28½	28½	28½	+ ⅛
CIL	100	$20⅛	20⅛	20⅛	– ⅜
C Marconi	200	$6¼	6¼	6¼	– ¼
CP Inv	200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
C Rity u	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
C Util	200	$16	16	16	– ⅛
CPLtd	8865	$18⅜	18¼	18⅜	+ ¼
Carl Ok	5693	$5¼	5⅛	5½	
Celanese	1320	350	345	350	
C East a	5369	$14	14	14	+ ½
Chrysler	200	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Cominco	1448	$27½	27⅜	27⅜	+ ⅛
C Holiday I	200	$7¾	7¾	7¾	– ⅜
Con Bath	508	$27½	27½	27½	+ ¼
C Text	1000	275	275	275	
Con Gas	1000	$17⅜	17⅜	17⅜	– ⅛
Daon	1000	$8¾	8¾	8¾	– ¼
Dome Pete	1000	$61⅜	61⅜	61⅜	+ ⅜
D Bridge	500	$24¼	24¼	24¼	– ⅛
D Tex a	500	$11¼	11	11	– ¼
Domtar	1250	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
E Pr Air a	100	$8½	8½	8½	
FCA Inter	2700	281	277	277	– 7
Genstar L	200	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
GBC	190	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Gulf Can	850	$27	26⅞	26⅞	– ⅛
Hawker A	110	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Holl a	1455	$36	36	36	+ 1
Home A	430	$42	41¾	41¾	– ¼
H Bay Co	1200	$21	20⅝	21	+ ½
IAC	600	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
Imp O a	4830	$18⅝	18½	18½	– ⅛
Imasco A	900	$33¼	33¼	33¼	– ½
Inco a	17250	$18½	18⅛	18⅜	+ ¼
Inco pr c	200	$24¾	24⅜	24⅝	
IU Int	200	$12⅜	12⅜	12⅝	+ ⅛
IPL a	1400	$14¾	14¾	14¾	
Jnock a	100	$18	18	18	+ ⅜
Kaiser Re	200	$15	15	15	+ ⅛
Labatt a	100	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
La Veren	200	$10	10	10	
MB Ltd	2100	$18⅝	18½	18½	– ⅛
Mass Fer	1566	$12	11⅞	11⅞	– ¼
Mercantil	900	$13⅜	13⅜	13⅜	– ¼
Micc Inv	500	$11	11	11	– ¼
Molson A	100	$18½	18½	18½	– ⅛
Molson B	100	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Moore	3060	$37¾	37⅝	37¾	+ ¼
NB Tel	400	$20½	20½	20½	+ ½
Nfl cl a	175	$16¼	16¼	16¼	
Nfld pr f	100	$12	12	12	
Nfld tel	300	$9	9	9	– ⅜
Noran a	3000	$26¼	25½	26¼	+ ½
Norcen	1160	$15⅜	15¼	15⅜	
Nor T w	3600	$9¾	9⅝	9⅝	– ⅛
Oshawa A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Pac Pete	175	$35⅜	35⅜	35⅜	+ ⅛
Placer	200	$21¼	21¼	21¼	– ½
Pow C a	170	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Prefac a	500	120	115	120	+ 12
Price Com	2085	$14⅜	14	14⅞	+ ⅜
Quebecor	1000	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Rothm B p	200	$18⅞	18⅞	18⅞	– ⅛
Royal Bank	3086	$32¾	32½	32½	+ ⅛
Ry Trt a	600	$18⅜	18⅜	18⅜	– ⅛
Seagram c	2000	$26	25¾	25¾	– ⅛
Seco p A	500	$9⅛	9⅝	9⅝	– ½
Shell Can	350	$13¾	13⅜	13⅜	– ⅛
Simpsons	2275	$5¼	5¼	5¼	
Stelco a	520	$25⅛	25⅛	25⅛	
Tele Met b	925	$12⅜	12	12	– ⅜
Texasgulf	700	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Thom A	300	$13⅞	13⅞	13⅞	
TD Rlt un	1400	$26⅞	26¾	26¾	+ ⅜
Tof Pet A	200	$10¾	10¾	10¾	+ ⅜
Tr Can PL	900	$15⅝	15½	15⅝	
Trans Mt a	560	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Un Carbid	100	$18¾	18¾	18⅞	+ ⅛
Union Oil	300	$15½	15½	15½	+ ½
Wiax a	600	$10	9¾	10	+ ⅜
Walk a	4410	$32⅜	32⅛	32⅛	– ¼
Westcst	500	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ¼
Wstburne	3800	$26	25¾	25⅞	– ⅛
Weston	500	$17	17	17	– ⅛
Zellers a	100	$8¼	8¼	8¼	

czzvsvanvsvzcvsvan

Junior Industrials

Crawfd Al	1000	$5⅛	5	5	– ⅛
Nocana	3900	147	142	142	– 3
Pco wt	4000	90	72	75	– 25

Mines and Oils

Abitib Asb	1120	75	75	75	– 6
Aldona	788	73	73	73	– 2
Americ	2000	14	14	14	
Basic Res	1100	465	450	450	– 5
Baker Tlc	1500	14	14	14	+ ½
Bluewtr	1100	$13½	13	13¼	+ ¾
Cadillac Ex	4000	65	61	63	
Chsbr w	1300	35	30	35	
Conuco	3001	370	355	355	– 15
Dumgmi	5000	245	240	245	+ 5
Dumont	1500	7	7	7	– 1
Dyn Mn	3170	124	120	120	– 2
Falcon Cop	300	$5	5	5	– ⅜
Kiena	18400	220	210	218	+18
Massval	1000	10	10	10	
Mt Jamie	2000	40	40	40	– 2
M Pleas	1000	19	19	19	+ 1
N Insco	1000	43	43	43	
Orchan a	1000	330	325	330	– 5
Phoenix	300	415	415	415	– 10
Que Uran	2000	8	8	8	– 2
Queenstn	2000	47½	47½	47½	
Sil Stack	1600	134	131	131	– 1
Stafrd	13200	78	71	78	+ 6

Total sales: Industrials 330,813
mines and oils 79,379

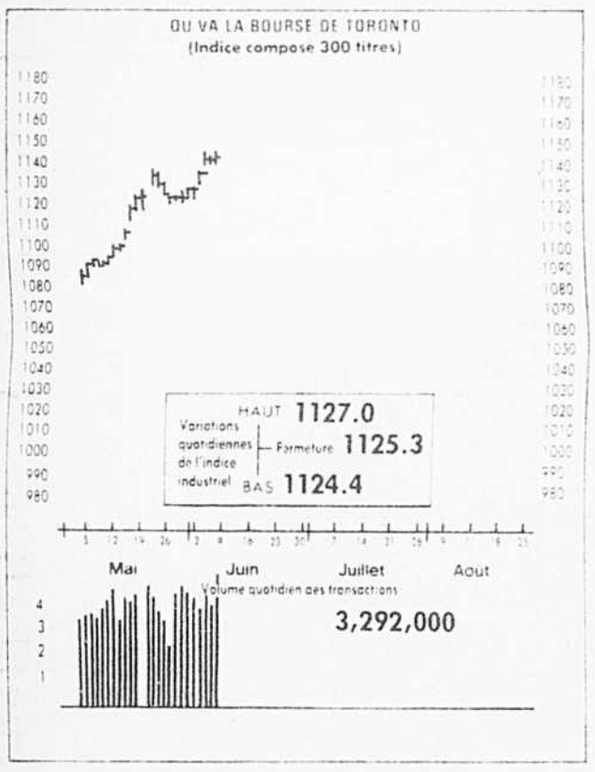
Options trans-Canada (transigées)

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en clr.	Dern. Trans.	Ferm. du Titre
Abitibi	Nov	$15	3	128	30	$13
Alcan	Nov	$30	2	259	$3	$30½
Alcan	Nov	$27½	10	154	$4¾	$30½
Asama	Jan	$15	1	342	$3½	$16
Asama	Jan	$17½	6	30	$2	$16
Asama	Oct	$15	37	732	$2⅝	$16
Asama	Oct	$12½	5	582	$4½	$16
Asama	Oct	$17½	14	86	$16	$16
Brscn A	Feb	$17½	2	181	75	$15¾
Brscn A	Aug	$17½	101179	10	$15¾	
Brscn A	Nov	$17½	101360	50	$15¾	
Bk Mtl	Aug	$20	11	361	$2½	$22½
Bk Mtl	Aug	$22½	5	272	75	$22½
Bk Mtl	Nov	$20	2	471	$3¼	$22½
Bk Mtl	Nov	$22½	3	216	145	$22½
CP Ltd	Nov	$20	5	86	50	$18⅜
D Pete	Jan	$65	6	62	$7¾	$61⅜
D Pete	Jul	$55	15	67	$7¼	$61⅜
D Pete	Jul	$60	17	416	$3½	$61⅜
D Pete	Jul	$65	3	207	110	$61⅜
D Pete	Jul	$70	3	538	45	$61⅜
D Pete	Oct	$60	5	324	$7¾	$61⅜
D Pete	Oct	$65	2	212	$4⅞	$61⅜
D Pete	Oct	$70	15	245	$3⅜	$61⅜
Gulf C	Nov	$27½	5	37	130	$26⅞
IOil A	Feb	$17½	41	82	$2¾	$18½
IOil A	Aug	$20	32	940	35	$18½
IOil A	Aug	$17½	5	88	175	$18½
IOil A	Aug	$22½	14	448	10	$18½
IOil A	Nov	$20	171105	90	$18½	
IOil A	Nov	$17½	32	188	$2¾	$18½
IPipe A	Nov	$15	5	158	40	$14⅞
MB Ltd	Feb	$20	1	74	150	$18½
MB Ltd	Aug	$17½	3	151	165	$18½
MB Ltd	Nov	$20	2	318	100	$18½
Mas F	Feb	$12½	1	46	190	$12
Mas F	Aug	$12½	13	193	50	$12
Mas F	Nov	$12½	2	275	110	$12
INCO	AFeb	$20	9	270	150	$18¾
INCO	AFeb	$17½	2	73	$2½	$18⅜
INCO	AFeb	$22½	2	16	70	$18⅜
INCO	AAug	$20	109	601	50	$18⅜
INCO	AAug	$17½	20	283	125	$18⅜
INCO	ANov	$20	1	383	100	$18⅜
INCO	ANov	$17½	4	317	$2	$18⅜
NorcnFeb	$15		3	283	$2½	$15¼
NorcnFeb	$17½		14	321	100	$15¼
NorcnAug	$15		51104	95	$15¼	
NorcnAug	$20		71930	15	$15¼	
NorcnAug	$12½		5	165	$3¼	$15¼
NorcnNov	$15		2	878	170	$15¼
NorcnNov	$17½		4	1585	60	$15¼
Noran A	Feb	$25	6	39	$3¾	$26⅜
Noran A	Feb	$27½	5	64	$2⅜	$26⅜
Noran A	Aug	$25	7	53	150	$26⅜
Noran A	Aug	$22½	3	35	$3⅜	$26⅜
Noran A	Nov	$25	8	71	$2½	$26⅜
Nor TelJan	$30		5	83	$2¾	$30⅜
Nor TelOct	$32½		5	31	130	$30⅜
Pac P	Aug	$35	2	120	$2¾	$35½
Pac P	Aug	$40	10	389	75	$35½
Pac P	Nov	$35	1	84	$3¾	$35½
Pac P	Nov	$40	6	198	155	$35½
Roy Bk	Jul	$30	10	53	$2¾	$32½
Roy Bk	Oct	$30	5	279	$3⅜	$32½
Roy Bk	Oct	$32½	3	118	190	$32½
Shell C	Feb	$12½	6	13	$2½	$13¾
Shell C	Aug	$15	3	194	20	$13¾
Shell C	Aug	$17½	3	156	15	$13¾
Shell C	Nov	$17½	5	328	25	$13¾
Stlco A	Nov	$25	3	271	150	$25
TrC PL	Feb	$15	4	22	150	$15½
TrC PL	Feb	$17½	10	20	60	$15½
SegrmJul	$25		1	22	130	$25¾
SegrmOct	$27½		1	98	105	$25¾

Total volume 664.
Total open interest 41846.

OPEN INTEREST: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

TORONTO



par la Presse Canadienne

TORONTO — La bonne tenue des valeurs minières est à l'origine de la hausse modérée des cours constatée à la Bourse de Toronto, jeudi, à l'issue d'un marché animé dans lequel 3.29 millions d'actions ont changé de mains. L'indice global monte de 2.53 à 1,125.33, les mines de 11.31 à 930.21 et les finances de 4.34 à 1,090.17. Les hydrocarbures reculent de 2.96 à 1,429.64 et les industries de 2.01 à 956.78. D'autre part, les valeurs aurifères ont perdu près de 11 points. Au total, les gains l'emportent sur les pertes au compte de 239 à 178 et 250 valeurs sont stationnaires. Au marché des options, 397 contrats ont été négociés. Reitman a été la valeur la plus recherchée de la séance, suivie de Cassiar Asbestos. Dans les industrielles, Crown Trust monte de 3½ à $35, B.C. Packers B de 2 à 54 et Jannok B de 1 à 18¼. National Drug and Chemical progresse de 1 à $11 et Noranda Mines A de ⅞ à 26¾. Imasco A baisse de ½ à $33¼, Reitman A de ¼ à 16¼, Imperial Oil de ⅛ à 8½, Moore de ⅛ à 37½ et Revenue Properties de trois cents à $1.14. Kerr Addison Mines A avance de ⅝ à $11⅛, Hollinger Mines A de ½ à 3 et Hudson Bay Mining A de ⅜ à 17½. Denison Mines descend de ¼ à $71½ et Placer Development de ¼ à 21½. Ocelot Industries progresse de ⅝ à $13⅛, Czar Resources de ½ à 23½ et Peyto Oils de ⅜ à 7¾. Bonanza Petroleum abandonne ¾ à $34 et Numac Oil ½ à 35½.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Cal P 9.75	40	$112	112	112	+1¼
Cal P 2.36	100	$30½	30½	30½	+ ¼
Cal P 8¾	150	$110	110	110	
Calvert	12000	57	55	57	+ 2
Cam Mine	4660	38½	38½	38½	– ½
Camflo	1800	$15⅜	14¾	15	
C Chib A	5000	$6	5⅞	6	
Camp RL	3282	$37	36¾	36¾	+ ⅛
Campau B	300	$11¼	10⅝	10½	– ⅜
Can Cem A	700	$11	11	11	
CCe C p	z98	$16¼	16¼	16¼	
CDC pr B	80	$105¼	105	105	
Can Malt A	200	$30	30	30	+ ¼
C Nor West	2750	$11⅛	11	11⅛	– ⅛
C Pakrs C	z50	$21⅞	21⅞	21⅞	
Can Perm	9525	$17	17	17	
CPerm 6¾	200	$26	26	26	
CPerm 8	z84	$25⅞	25⅞	25⅞	
CS Pete	38300	$5⅜	5¼	5½	+ ⅛
Can Trust A	300	$25½	25½	25½	+ ¼
C Trust 7¼	501	$22	21¾	22	+ ⅜
CTr w	z50	$9⅞	9⅞	9⅞	
C Tung	6652	$16	15¾	16	+ ¼
CCablesy A	1250	$16⅞	16½	16½	– ½
C Cable w	1040	50	50	50	
Cdn Cel	1300	$6¾	6½	6½	
C Curtis	z75	62	62	62	
CG Invest	1600	$21¾	21¼	21¾	+ ½
C Hidrogas	8500	435	430	435	
C Homestd	2250	$8¼	8	8	
C Hydro	1800	$10	9⅞	10	+ ⅛
CI Bk Com	33413	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
CIL	2300	$20¼	20	20	– ⅛
CI Powr A	600	150	150	150	– 5
CLI Pete	2000	85	82	82	– 3
C Manoir A	1100	$5¾	5½	5¾	+ ¼
C Marconi	300	$6¼	6¼	6¼	– ⅛
C Merrill	7860	$17½	17½	17½	
CNat R	400	340	340	340	
C Occdental	1000	$21	20½	21	+ ½
CP Inve	760	$19¼	19⅛	19⅛	+ ⅛
CP Inve pr	z10	$16	16	16	
CP Ltd	23474	$18¾	18¼	18⅜	+ ⅛
CPL A p	1200	$10¼	10¼	10¼	
CPL 4 p	200	$8	8	8	– ¼
C Reserve	3600	$10	9¾	10	+ ¼
Cdn Sup O	1863	$56½	56⅜	56½	
Cdn Tire	350	$23½	23½	23½	
Cdn Tire A	1187	$24¾	24½	24½	– ¼
C Utilties	1168	$16	15⅞	16	+ ⅛
CU 10¼	690	$29¼	29⅛	29⅛	– ¼
C Util 9.24	4500	$28¾	28⅜	28⅜	+ ¼
C Util 7.30	100	$26	26	26	+ ¼
C Vickers	149	$33	33	33	
Canbra	400	380	380	380	
Candel Oil	144	$15⅜	15⅜	15⅜	– ⅛
Canray	56625	199	185	199	+17
Canron A	425	$26¾	26¾	26¾	
Caron 6 pr	25	$107	107	107	
Cara	5735	$18¾	18½	18⅝	+ ⅛
Carl OK	19400	$5½	5	5	– ⅛
Carl B p	1000	$32½	32½	32½	
Carma 8.75	100	$19¼	19¼	19¼	
Car	z300	95	95	95	
Cassiar	40300	$11	10¾	10¾	– ¼
Casidy A p	100	$6⅜	6⅜	6⅜	– ½
Celanese	505	345	345	345	– 5
Ctl Est A	250	$14	14	14	+ ¼
Cent Pat	100	130	130	130	– 10
Chncir	2750	165	161	161	– 1
Charter Oil	900	237	230	230	– 7
Chieftan D	5000	$19	19	19	– ¼
Chieftain p	400	$74	73	73	
Chimo	2500	$29	120	130	+ 5
Chrysler	1429	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
CHUM	125	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
C S 10¾	100	$12	12	12	
Cty Sv 8.32	100	$9⅝	9⅝	9⅝	
Cty Sav 8¾	5100	$8⅛	8	8⅛	
Cockfield	1200	390	390	390	
Coles Book	500	$18¼	18¼	18¼	– ¼
Comb Met	18000	36	34	36	+2½
Cominco	1509	$27½	27¼	27⅜	+ ⅛
Com Cap	z25	$6	6	6	
ComCap Tr	100	$10½	10½	10½	+ ⅛
C Holiday I	3375	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Comtech	500	260	260	260	– 10
Con Bath A	825	$27½	27¼	27¼	– ¼
Con Bath B	260	$27¾	27¾	27¾	
Con Bldg	150	390	390	390	
Con Fardy	24601	370	360	365	
C Durham	1000	84	81	84	+ 4
C Marben	500	60	60	60	– 3
C Morisn	850	141	140	140	
C Rexspar	2000	74	73	73	– 1
Con Textile	800	275	275	275	+ 5
Con Distrb	15690	$14⅞	14½	14¾	– ⅛
Cons Gas	16662	$17⅜	17½	17⅜	
Con Gas A	100	$75	75	75	+ 1
Control F	325	$5	5	5	
Conwest	300	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Corby vt	400	$23	22⅞	23	+ ½
Corby B	1075	$22	21⅞	22	+ ¾
Cornat Ind	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Corp Food	100	$17	17	17	
Coseka R	4700	$5½	5⅜	5⅜	
Courvan	500	10	10	10	– 1
Craigmt	4500	400	390	390	– 10
Crain R L	200	$10½	10½	10½	
Crestbrk	4100	$6⅝	6⅜	6½	– ⅛
Crwn Trst	1275	$35	32	35	+3½
Crush Intl	2340	$15	14⅞	14⅞	– ⅛
Cuvier M	600	47	47	47	+ 2
Cygnus A	z10	$8	8	8	
Cygnus B	z30	$8	8	8	
Cyprus	1200	$7⅛	7¼	7⅛	
Czar Res	2650	$23¾	23	23½	+ ½
DRG Ltd A	700	$5	5	5	
Daon Dev	7500	$9	8⅝	8⅝	– ¼
Daon A	400	$7¼	7¼	7¼	
D Aragon	29400	24	22	23	+ 2
Datline	z20	$7¼	7¼	7¼	
D Eldona	31304	91	86	91	+ 7
Denison	1225	$71½	71½	71½	– ½
Dicknsn	1750	$6	5¾	5⅞	– ⅛
Digtech	100	195	195	195	
Doman I	1700	495	490	495	
Dome Mine	110	$86½	86½	86½	– 1¼
Dome Pete	834	$62⅛	61¾	61¾	– ¼
D Bridge	572	$24¼	24¼	24¼	
D Citrs A	3300	$9¾	9½	9¾	+ ¼
DExplor	1000	21	21	21	
Dofasco A	3003	$25⅝	25½	25⅝	
D Scotish p	z25	$28	28	28	
Dom Store	740	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
D Textile A	13851	$11¾	11	11¼	
Domfar	2515	$17⅜	17½	17⅝	+ ⅛
Douglas L	1100	$5⅛	5	5	– ⅛
Du Pont	z55	$14⅜	14⅜	14⅜	
Dylex Ltd	300	$16	16	16	– ¼
Dylex L A	4950	$13¼	13	13	
Dynamar	5649	152	149	149	– 6
E-L Fin	1900	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
E-L Fin w	2

VANCOUVER

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aaron	4400	255	240	250	+40
Agassiz	8900	123	119	120	+1
Aleta	8006	30	30	30	
Amber	10500	51	50	50	-1
Anglo Bo	5800	158	150	158	-2
Avino	14009	39	37	37	-2
Azure	7500	87	85	87	+2
Barier R	8000	46	45	46	
Bimorl	5500	145	138	138	+1
Betina	1000	64	64	64	+1
Brent	2125	135	125	135	
Bucnr	500	54	54	54	+3
CDR R	2000	12½	12½	12½	
BX Dev	4025	490	470	480	
Caldnia	6200	112	105	110	+5
Calico	4500	6	6	6	
Camro	5000	25	25	25	-2
C Barr	1600	190	182	182	-2
Carolin	4100	230	220	224	-6
Caspan	100	375	375	375	
Castle	z7	155	155	155	
Celico R	200	220	215	215	-10
Charltn	14200	57	56	56	
Cheyen	2100	315	310	310	-10
Clavmr	8500	54	53	54	+2
Colby	7100	120	118	118	-2
Clmn pr	2500	25	25	25	
Clonial	1100	107	107	107	
Cmaplx	4200	210	205	205	-5
Con Am	1000	34	34	34	-1
C Five St	1200	120	120	120	-5
Cns Klco	25000	42	40	40	
Cons But	1500	13	13	13	
C Slv Rg	2000	42	42	42	
C Silver	4500	56	55	56	
Copr Lk	500	12	12	12	
Coralta	1000	53	53	53	-2
Cream S	500	13	13	13	
David	7500	90	85	88	+5
Davnpt	z201	55	33	55	+22
Dora Ex	9900	32	31	31	
Dual res	100	100	100	100	-2
Erly Brd	2000	18	17½	18	-1
Enex	2000	76	71	72	
F St Jhn	z200	73	73	73	
Forum	3000	55	55	55	+5
Futurty	5000	29	29	29	
Galaxy	2600	22	22	22	-1
Galvstn	21100	90	88	90	+1
Gentry	500	38	38	38	
Global	1000	30	30	30	
Goldblt	4000	63	63	63	+1
Gdn Gnt	35500	29	26	27	-2
Gldn Std	64547	16	13	15	
G Hercul	2900	57	57	57	-2
Grndst	20100	90	65	80	+10
Hallmk	12000	27	25	25	-3
Hecate	9800	56	53	53	-2
Hihawk	z334	15	15	15	
Hmont	z250	79	79	79	
Holofi	5000	23	23	23	+1
Host	2000	95	90	90	-5
Initial	1500	17	17	17	
Intrcp	6200	200	190	200	
Int Balfr	6800	660	630	650	
Itl Bmc	1000	40	40	40	
IShasta	4900	126	124	125	+1
Jov Ind	500	24	24	24	
Kamad	6000	37	34	34	
Kndahr	22133	56	54	56	+2
Keith	2000	51	51	51	+1
Kent E	500	25	25	25	
La Teko	6348	74	72	74	+2
Laco	z160	28	28	28	
Laura	10000	5¼	5¼	5¼	
Lion Mn	7500	64	62	63	-1
Logtng	6150	185	180	182	+2
LP Ind	12500	30	29	30	+1
MCP R	13000	115	107	107	-6
Major	5500	100	95	100	
Makao	30500	38	35	38	+3
Mnchst	1500	53	53	53	
Marge	2000	20	20	20	
Mvrck	2100	125	120	120	-5
Mconel	22800	49	46	49	+1½
Mi-Lo	1100	100	100	100	
Mirmit	9000	51	48	51	+1
Mt Grnd	12800	185	178	185	+5
Mos Crk	5500	70	65	70	+15
Mtn Stat	4100	370	365	365	
Musto E	5200	175	167	170	+5
N Cinch	15900	200	175	175	-15
N Frontr			3800	340	320 3
N Privtr	2000	10	10	10	
Ni Cal	3700	$21¼	21	21	
No 6 Mot	500	50	50	50	
Norco	z100	54	54	54	
Norex	1000	47	47	47	-2
Nthair	8660	280	273	275	-5
N Atlant	4500	10	10	10	
N Hart re	3500	18	17	18	
Nu Engy	5300	295	281	295	+19
Nuspar	6000	31	30	30	
Pac Cyp	1500	79	79	79	-1
P Acher	153000	74	59	73	+8
Pthfndr	3500	38	38	38	+2
Pegsus	7900	125	105	125	+20
Perry R	600	160	160	160	
Piper	3200	495	490	490	-10
Plains P	1000	40	40	40	
Prism	130300	165	105	165	+60
QC Exp	500	42	42	42	
Qtsino	2500	38	35	35	
Rainier	1000	150	150	150	
Ramco	6000	38	37	38	-2
Redfrd	40200	170	163	164	+3
Rhodes	35708	59	56	59	+3
Rimrck	3000	91	91	91	+1
Rio Plat	5000	34	34	34	-1
Robert	14000	75	70	75	+11
Rosmc	2600	20	19	19	
Saxton	1000	20	20	20	
Seafrth	26000	33	30½	32	+1½
Secrtrl	12000	14	14	14	
Seneca	z150	83	83	83	
Shlmar	1000	20	20	20	
Sheba	1000	35	35	35	-1
Shield	2000	49	49	49	-4
Silmil	1500	19½	19½	19½	-½
Silvana	100	190	190	190	
S Chief	2000	39	39	39	+4
S Christi	2500	33	31	33	+2
S Spring	7500	28	25	25	-3
S Stndrd	2000	48	48	48	
Slocan	2500	41	41	41	-2
Sonc Ry	14000	26½	25	25	+1
Stall Lak	900	56	56	56	
Stampd	3300	490	480	480	-10
Suzie	15500	70	63	69	+7
Sydney	2000	80	78	80	+1
Syn trc	1000	80	75	80	
Tcoma	2400	68	66	68	-2
Taseko	5000	11	11	11	
Tay Rvr	z200	10	10	10	
Terra	100	460	460	460	
Thor Ex	18500	228	220	228	
Tint Slv	2000	49	49	49	+4
Torngn	4500	95	93	95	+2
Trnsclt	4366	63	62	63	+2
Tricor	2000	21	21	21	+2
Trsmo	5000	16	14	14	
UCbrge	2500	20	20	20	
UFC	3000	14	14	14	
U Hrne	1150	158	157	157	-8
Un Rayr	1000	51	51	51	-1
U Wstld	2000	160	150	150	-10
Vally Co	600	$8⅛	8	8	-¼
Vntor R	6400	135	130	130	
Vestor	6400	33	33	33	
Wlcm N	6600	153	150	150	
Wn Wrn	2000	59	59	59	+4
Wharf	1000	30	30	30	
Windmil	2000	60	60	60	
Ykn Rev	500	27	27	27	
Yukn Gd	5100	39	39	39	
Zenore	1000	35	35	35	
Warrants and Rights					
Betina w	3000	16	16	16	+1
Cube Wt	18000	5½	5	5½	+½
I Balfr w	5000	91	91	91	-9
Lion Wt	5000	8	8	8	-1
Mc pl w	17500	9	7	9	+1½
MCP Wt	12300	55	54	55	-1
Rhod wt	24200	10	9	10	+1
Suzie wt	41000	13	8	11	+2½
INDUSTRIALS					
Ambsd	1000	90	90	90	
Athbsc	100	200	200	200	
BBC Un	600	$16¼	16¼	16¼	
Balco	300	$7	7	7	
Bnk BC	125	$33⅛	33⅛	33⅛	
Block Br	1645	$9⅛	9	9	
Brscn A	z3	$15	15	15	
Cdn Jvln	2358	175	140	170	
Comput	z100	20	20	20	
Gestalt	z300	10	10	10	
Goldle A	400	435	435	435	+5
GN Land	1000	61	61	61	
Grouse	1500	68	68	68	
Hys Cda	1100	275	275	275	
Madill	100	$14½	14½	14½	
Massey	1000	$12	12	12	
NW Spts	130	350	350	350	
Ok Helic	400	$8¼	8¼	8¼	
PN Gas	300	365	365	365	
Potter B	1000	225	220	220	-25
Q Bdcst	3310	$15½	15⅛	15⅛	
Renn In	5200	72	72	72	
Seabrd	200	$11	10⅞	11	+⅛
T Di pr a	1000	25	25	25	
Wscorp	100	$16¼	16¼	16¼	
Warrants and Rights					
BCT r a	z34680	30	25	25	
Wcst Wt	2000	235	235	235	
VANCOUVER CURB EXCHANGE					
Abella	30300	160	153	155	-5
Alcum	1500	76	76	76	
Allwest	3000	70	70	70	-5
Amca	10800	97	94	97	+7
Amigo S	7500	37	35	36	+1
Amore	3000	40	40	40	+1
Aries	4400	64	64	64	-2
Ascot	500	36	36	36	-4
Astra	2000	65	63	65	
Aurus	47500	35	26	30	-4
Bnqwst	5000	36	36	36	
Bch Gld	6250	17	17	17	-½
Bencrp	66000	32	32	32	
Blanca	15000	43	38	39	+1
Bishop	4000	23½	23½	23½	
Bonevil	50000	10	9	10	+3½
Brican	8500	42	40	42	+2
Br Pac	4700	11	11	11	
Bronsn	2000	52	52	52	-2
Bur Gld	1000	17	17	17	
Bute	500	58	58	58	-1
Canzna	1500	52	52	52	+2
Carvn D	500	41	41	41	
Chanel	7000	45	42	42	-3
Clytron	500	225	225	225	-5
Cobre	8000	28	25	28	+2
Cinola	20000	81	75	80	
Crescn	1000	28	28	28	-1
Cusac	3500	41	40	41	-2
Cyclon	3100	105	100	100	-5
Darva R	36500	45	38	45	+12
Decker	5600	121	120	120	
Dorita	3000	62	62	62	-3
Edina	33250	60	55	58	+5
El Coco	5000	28	27	28	+2
Envov	11500	28½	28	28	
Farrah	6700	105	105	105	
Frtn Isl	4000	10	10	10	
Gavex	6000	25	24	25	+½
Gold An	15000	90	89	90	
Gn Smrk	5500	40	36½	40	+4
Grt Ctrl	2500	30	30	30	+5
Grnwd	2000	100	100	100	
Grove E	2500	31	30½	30½	
Hercon	1000	92	92	92	+1
Hesca	6000	22	21	21	
Hub	5000	12	10	10	
Icoast R	4300	154	150	154	+4
I Wellin r	2000	110	110	110	-2
Iona Svr	6550	108	97	106	+6
Jalna	8000	85	80	65	+8
Juniper	15000	9½	9½	9½	
Kerrv	500	8	8	8	
Lanter	1000	35	34	35	
Leman	1000	65	65	65	
Luaarn	500	22	22	22	
Lustre G	1000	195	195	195	+5
Meca	5000	22	22	22	+4
Meridn	17000	59	52	59	+9
Mngrm	5500	30	30	30	
Mineer	276500	84	75	81	+6
NCA Mrl	10000	39	38	39	+5
Nahatl	7000	15	15	15	
N Aston	1000	90	85	85	-5
Nortek	9000	29	29	29	
N Lights	6000	25	22	25	+1½
Norwin	10000	83	81	82	
Pen Arc	3850	670	650	650	-5
Paulsn	8250	72	71	71	+2
Penn E	2000	50	50	50	
Philco R	6000	70	70	70	+3
Poney	6000	31	30	30	
Quinto	8000	36	35	35	
Reactr	11500	30½	30	30½	-½
Rebel	3000	40	40	40	
Rich Hil	4000	8	8	8	+1
Santa S	7500	23	21	21	
Saturn	500	30	30	30	
Seatu	1000	63	63	63	
Shelter	1501	77	75	75	
Sothcn	2500	43	41	41	-2
SS Icecr	1500	46	45	46	-4
Tmpco	17000	35	33½	35	+5
Tandm	4500	66	62	62	-3
Thdr Ck	3350	320	320	320	-10
Tormx	7000	66	64	66	+4
Trident	29600	107	98	105	+10
Tri Star	2700	535	530	530	+5
TRV Mn	2000	145	145	145	-5
Ur Gunn	500	41	41	41	
Univex	3000	21½	21½	21½	
Valdez	5900	48	45	45	-3
Vantag	7000	94	94	94	
Veronx	8200	76	75	75	+3
Westfrt	1600	110	100	110	
Westly	2000	52	50	50	-3
Wstmnt	8250	41	40	40	
Westnd	4000	10	9	10	

TOTAL VOLUME 2,468,416

les obligations PAR ACCOVAM

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Offre	Dem.
8¼	1er fév. 1979	99.60	99.80
3¼	1er oct. 1979	94.80	——
(b) 7½	1er oct. 1979	98.65	98.75
9	1er fév. 1980	100.30	100.50
7¼	1er fév. 1980	98.10	98.20
(c) 9	1er oct. 1980	101.90	102.10
7½	1er juin 1980	97.75	97.85
8¾	1er juin 1981	100.10	100.20
8½	15 déc. 1981	99	99¼
8¼	1er avril 1981	98.90	99.10
9¼	1er fév. 1982	101	101½
7¾	1er avril 1982	96⅛	96⅝
8	15 oct. 1982	96¾	97
8¼	1er fév. 1983	97⅛	97⅝
4½	1er sept. 1983	82⅞	83⅛
9¼	1er avril 1984	101	101½
(d) 7¼	1er oct. 1978	99.75	99.85
8¼	1er juil. 1987	95	95¼
8¾	1er fév. 1986	98	98½
9½	15 juin 1994	101¼	101½
10	1er oct. 1995	103⅝	103⅞
3	15 sept. 1996	50	50½
9¼	15 mai 1997	97⅜	97⅝
9	15 oct. 1999	95	95⅜
9½	1er oct. 2001	99⅛	99⅜
8¾	1er fév. 2002	92¾	93

(b) Echangeable pour des obligations 8¾ du 1er oct. 1984
(c) Echangeable pour des obligations 9½ du 1er oct. 1985
(d) Echangeable pour des obligations 8% du 1er oct. 1985

PROVINCIALES

			Offre	Dem.
	BC Hydro 8¾	12 janv. 1982	99¾	99⅞
(a)	BC Hydro 10	15 oct. 2000	101⅜	102⅛
	Manitoba 9	5 déc. 1981	100⅛	100⅝
	Manitoba 10	5 déc. 1999	101⅜	101⅞
	New-Brunswick 9⅞	17 juil. 1998	98¼	98½
	NB Elec. 9	15 mai 1981	100⅛	100⅝
	NB Elec. 10¾	15 mai 1995	102¼	102⅝
	NFLD 10	5 janv. 1999	98⅛	98⅝
	NS Power 9¼	22 fév. 2002	93¾	94⅜
	NFLD Lab. 10	9 mai 2002	98⅛	98⅜
	Ont. Hyd. 9¼	6 janv. 2004	95⅞	96⅛
	Ont. Hyd. 9⅜	25 janv. 2005	96⅞	97⅛
	ont. Hyd. 9½	5 oct. 2003	98	98¼
	Ont. Hydro 9¾	1er mars 2005	99⅛	100⅛
	Ont. Hydro 9¼	29 juin 2008	99⅛	100⅛
	Ont. Hyd. 10¼	30 oct. 1985	106⅛	107⅛
	Ont. Hyd. 10¼	29 janv. 2001	103⅞	104⅛
	Ont. Hyd. 10	18 mai 2001	102	102¼
	I.P.E. 9½	4 juil. 2002	96¼	97⅛
	Pr. Qué. 9¼	22 mars 1982	100⅛	100⅞
(c)	Pr. Qué. 9¼	10 nov. 2000	102⅞	103⅛
	Pr. Qué. 10¼	4 mai 2001	100⅜	100⅝
	Pr. Qué. 10¼	19 nov. 1995	100¾	101⅜
	Pr. Sask. 9	1er fév. 2002	93⅝	94⅛
	Pr. Sask. 9	2 déc. 1981	100⅛	100⅜
(d)	Pr. Sask. 9¼	3 nov. 2000	102⅜	103⅛
	Pr. Sask. 10¼	1er avril 2001	103⅜	103⅝
(e)	Pr. Ont. 9	1er juil. 1998	99⅛	100⅛
	Pr. Ont. 9¾	mars 1998	104⅛	105⅛
(f)	Pr. Ont. 10¼	10 déc. 1987	106⅛	106⅝
	Qué. Hyd. 10	1er juin 1997	99⅝	100⅛
	Qué. Hyd. 10	21 oct. 2001	99⅛	99⅜
	Qué. Hydro 10	5 juil. 2003	98½	98¾
	Qué. Hyd. 10¾	15 mai 2003	100⅜	100⅝

(a) Rétractable en 1983
(c) Retractable en 1983
(d) Rétractable en 1983
(e) Echangeable pour des obligations de 9% du 1er juillet 1983.
(f) Echangeables pour des obligations de 9¼% du 10 décembre 2000

SERVICES PUBLICS

		Offre	Dem.
Alta Gas 11¾	1er août 1995	108	109
Bell 9¼	1er avril 1999	100	100⅛
BC Tel. 10¾	1er avril 1995	102	103
Mari Tel 11	15 juin 1996	106	107
Nor. Cent 9¾	15 janv. 1990	96	97
Tr Cn P 11½	20 janv. 1995	108	109

INDUSTRIELLES

		Offre	Dem.
Alcan 10¾	15 nov. 1994	103	104
B. de Mtl 10¼	1er août 1980	101⅛	102
(a) C.I.B.C. 9¾	2 janv. 1995	101⅛	102
Dofasco 10⅛	15 mai 1995	105⅛	106⅛
Dofasco 10⅜	15 mai 1995	103	103½
Imp. Oil 9¾	15 fév. 1995	100	100⅛
(b) B. Royale 10	1er déc. 1994	102	103
Stelco 9¾	1er avril 1995	99⅛	99¾
(c) Steinberg 10½	15 déc. 1994	102⅛	103½
Seagrams 10¼	- juin 1995	105⅛	106½
(d) B. Tor. Dom 7½	1er mars 1993	98¼C	99¼
IPL 10¼	2 fév. 1996	105⅛	106½
Un. Car. 10¾	15 juin 1995	104½	105½

(a) Rétractable pour des obligations de 9% du 2 janv. 1985
(b) Rétractable pour des obligations de 10% du 1er déc. 1984
(c) Rétractable pour des obligations de 10¼% du 15 déc. 1984
(d) Rétractable pour des obligations de 7½% du 1er mars 1979

CONVERTIBLES

		Offre	Dem.
Alta Gas 7½	1er fév. 1990	152	158
Ashland 5	15 janv. 1993	136	138
Dom. T. 5¼	15 oct. 1992	102	104
Hud. Bay 6	15 juil. 1993	98⅛	99½
IAC 9½	15 juil. 1994	108	109
Moore Corp. 6	15 avril 1994	81½	82
Pacific P. 5	1er mai 1992	98½	99½
Westcoat 5½	1er avril 1988	110	——
Labatt 9½	1er juin 1995	114	116
T. Met 8¼	15 mars 1994	121	123

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca	37	52	6⅝	6½	6⅝	
Alask A	7	26	5⅝	5½	5⅝ -	⅛
Alld Ar		149	3	2⅞	3	
ASafe E	10	16	10½	10	10 -	⅛
Anglo C	10	29	12	11⅞	12 +	⅛
Anthon	5	14	8⅜	8¼	8⅜	
Apld Dv	28	86	10⅛	9¾	10⅛ +	¼
Aquit Ca	9	3	15¼	15¼	15¼	
Asamer	21	239	14⅜	14⅛	14¼ +	⅛
Ashld Oil	9	470	u21⅛	20½	20½ -	¼
Atco Ind		20	⅞	13-16	⅞	
Auto Ra		22	3	3	3 -	⅛
Avemc	7	39	7	6⅝	7 +	⅜
Banistr	6	61	9	8¾	9 +	¼
Barnwl	42	9	11⅛	11	11 -	¼
Bartons		6	3⅞	3⅞	3⅞	
Baruch	48	27	2⅞	2⅞	2⅞ +	⅛
Beverly	12	70	5½	5⅜	5½ +	⅛
Bic Pen	8	15	8⅝	8⅜	8¾ -	¼
Bow Vall	16	261	27	26½	26½ -	⅛
Bradt Cm	10	65	9⅞	9⅝	9¾ -	⅛
Brascan	2	26	14	13⅞	13⅞ -	⅛
Breeze C	14	7	6	5¾	6 +	⅜
Brwn F	10	163	25⅝	25¼	25½ -	⅛
Calcomp		23	7½	7⅜	7⅜ -	⅛
Camp Ch		6	5⅜	5¼	5⅜ +	⅛
Cdn Horn	15	52	7⅜	7⅛	7¼	
Cdn Hydr	7	2	8¼	8¼	8¼ +	¼
Cdn Mar	8	9	5½	5½	5½	
Cdn Mer	11	33	u15¾	15⅜	15½ -	⅛
Cdn Oc	8	9	18⅛	18⅛	18⅛	
CSup Oil	8	3	50¼	50¼	50¼ +	⅛
Chmp Ho		576	2½	2⅜	2½	
Chief Dv	17	59	17¼	16¾	16¾ +	⅛
Christn		5	9	6½	6¼	6⅜ +	⅛
Cineram	26	8	4½	4⅜	4½ +	⅛
Colemn	8	41	18	17½	18 +	¼
Cominc	8	14	24¼	24¼	24¼ +	⅛
Comdint	15	57	27⅛	26⅞	26⅞ -	⅛
Condec	4	54	10⅞	10	10¾ +	¾
Con OG	11	18	11⅞	11	11 -	⅛
Cont Ma	wi9	19	6	5¾	6 +	⅛
Cook I	4	43	8⅜	8¼	8¼ -	⅜
Crystl O	9	34	24	23½	24 +	½
Data Pd	10	360	20¾	20¼	20½ -	⅛
Dev Am	5	16	10⅜	10	10	
Documat	16	25	23	22⅜	22⅞	
Dome P	6	43	55⅛	54⅞	55 +	¼
Domfar	7	2	15½	15¼	15½ +	¼
Dur Tst	11	29	10¾	10⅝	10¾	
Dynalec	14	13	5	4⅞	4⅞	
Edmos		9	1⅞	1¾	1¾ -	⅛
Fanny F	15	76	14¾	14¼	14⅜ -	⅜
Fed Re	37	78	6⅝	6⅜	6⅜ +	⅜
Fin Gen	8	5	13⅜	13⅛	13⅛	
Ford Cn	15	z210	66½	65½	65½ -	1
Forest L	38	28	6⅝	6½	6⅜ -	¼
Front A	8	13	13⅞	13¾	13¾ +	¼
Gnt Yel	12	61	11⅜	11⅛	11¼ -	⅛
Great Am	5	4	7¾	7¼	7⅜ +	⅛
HartzM	8	22	10½	10⅜	10½ +	⅛
Hasbro	7	16	7⅝	7⅜	7⅜	
Hlngr	8	10	u32	32	32	+1
Home A	6	46	37¼	37⅛	37⅛ +	⅛
Hycel	21	70	6½	6	6 -	½
Imp Oil	8	126	16⅝	16⅜	16⅝ +	¼
Instr Sy	25	206	1⅛	1	1	
Int Bnkn	13	243	3¼	3⅛	3¼	
Intrpool	9	73	39⅝	39⅜	39⅝	
Intrwav	5	119	24	23½	23½ -	⅛
Irow Bd	8	7	19⅞	19¾	19⅞ +	⅛
Jetronic	6	10	2⅛	2⅛	2⅛ +	⅛
Kin Ar	12	10	2⅞	2¾	2⅞ +	⅛
Lafyrd		13	4⅜	4½	4½ -	⅛
Lake S	44	5	2⅝	2⅝	2⅝	
Lloyd E	39	7	4¾	4⅝	4⅝	
Lodge S	11	2	2½	2⅛	2⅛	
Loews wt		563	16⅝	15⅜	15⅝ -	⅛
Marndg		96	¾	⅝	¾ +	1-16
McCul	16	249	4⅛	4	4 -	⅛
Mo PRr	6	2	45¾	45½	46 +	1
Mite Cp	7	96	12⅞	12	12⅝ +	½
Nat CSS	15	34	25⅞	24¾	24¾ -	¾
Nat Htl	7	12	10⅜	10⅛	10⅛ +	⅛
Nt Pat		218	10¼	9½	9⅝ -	¼
N Idria	7	16	1½	1½	1½	
Norin	6	98	10⅝	10	10 -	⅜
Nortek	23	135	6	5⅝	6 +	⅜
NCdn O	9	92	9⅛	9	9⅛ +	¼
Numac	21	45	32½	31¾	31¾ -	1⅛
Outdr S	10	11	7½	7½	7½	
Pato C	4	2	7⅛	7¼	7¼	
Phoenix		34	4⅛	4	4	
Pionr S		1	1¾	1¾	1¾	
Plac Dv	14	9	18¾	18¾	18¾ -	¼
Plant In		64	5¾	5¾	5¾	
Presley	2	12	13¼	12⅞	13 -	⅛
Ranger	35	78	28⅛	28⅛	28½ +	⅛
Rath		10	3	2⅞	3	
Reeves	45	3	3⅛	3⅛	3⅛	
Res Ctl	10	68	21⅜	21⅛	21½ -	⅛
Resrts A	86	1507	72	68	71½ +	2¼
Rexnor	83	63	7½	7¼	7½	
Salem C	7	x6	13⅜	13¼	13

Imasco Limitée

AVIS DE RACHAT PARTIEL

Aux détenteurs de débentures à fonds d'amortissement, 10⅞%, série B, échéant le 1er août 1995, d'Imasco Limitée.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie portant la date officielle du 15 mars 1971 et de l'acte de fiducie supplémentaire portant la date officielle du 1er août 1975, entre Imasco Limitée (ci-après appelée la "Compagnie"), et la Compagnie Montréal Trust (ci-après appelée le "Fiduciaire"), à titre de Fiduciaire, permettant la création et l'émission de débentures à fonds d'amortissement de la Compagnie, $1,200,000, valeur nominale de débentures à fonds d'amortissement, 10⅞%, série B, échéant le 1er août 1995, de la Compagnie, portant les lettres et les chiffres distinctifs mentionnés ci-dessous, et selon les valeurs nominales respectives mentionnées ci-dessous, à savoir:

Débentures munies de coupons, en coupures de $1,000 chacune, portant le préfixe distinctif BM:

00032	01536	03184	04167	05171	05921	11758	14671	27228
00085	01591	03238	04221	05240	05924	11778	14705	27234
00672	01838	03240	04365	05245	05947	12205	14720	27254
00705	01939	03400	04400	05322	06154	12318	14728	27868
00765	02121	03463	04403	05513	06157	12345	15040	27977
00838	02128	03474	04492	05535	06235	12925	15192	27979
01016	02298	03595	04493	05578	06248	13036	15309	28069
01042	02355	03784	04593	05593	06252	13050	15372	28116
01081	02400	03812	04630	05631	10557	13091	15377	28570
01098	02424	03834	04660	05641	10560	13096	15388	28577
01193	02435	03891	04663	05689	10570	13312	15390	28627
01195	02546	03931	04686	05691	10573	13314	15391	28972
01226	02556	03980	04702	05701	10576	13412	15394	29057
01227	02561	03983	04738	05711	10620	13459	15395	29215
01230	02577	03987	04747	05712	10622	13739	15404	29223
01240	02592	04010	04873	05717	10627	13790	15415	29291
01250	02634	04013	04955	05718	10629	13894	15425	29383
01255	02888	04083	04962	05726	10687	14160	15436	29389
01287	02954	04090	04977	05846	11104	14205	15462	
01424	02963	04096	05023	05847	11652	14215	27093	
01479	02976	04113	05121	05916	11653	14216	27123	
01532	03081	04117	05154	05918	11729	14533	27225	

Débentures munies de coupons, en coupures de $10,000 chacune, portant le préfixe distinctif BY, qui ont été rappelées jusqu'à concurrence des montants respectifs suivants:

Numéros	*Montant*	*Numéros*	*Montant*	*Numéros*	*Montant*	*Numéros*	*Montant*
00002	$1,000	00239	$1,000	00341	$1,000	00456	$1,000
00073	2,000	00240	1,000	00342	1,000	00457	2,000
00080	1,000	00246	1,000	00347	2,000	00469	2,000
00082	1,000	00248	1,000	00357	1,000	00470	1,000
00087	1,000	00252	2,000	00363	1,000	00471	1,000
00097	1,000	00256	2,000	00368	1,000	00486	1,000
00100	1,000	00260	1,000	00370	2,000	00487	1,000
00137	1,000	00262	1,000	00375	1,000	00492	2,000
00140	1,000	00264	1,000	00377	1,000	00494	1,000
00141	3,000	00265	1,000	00378	1,000	00509	1,000
00154	1,000	00268	2,000	00379	1,000	00511	2,000
00156	1,000	00273	1,000	00380	1,000	00514	1,000
00161	5,000	00274	2,000	00383	1,000	00516	1,000
00162	1,000	00275	1,000	00394	1,000	00517	1,000
00168	1,000	00277	2,000	00396	1,000	00520	1,000
00169	1,000	00278	1,000	00401	1,000	00523	1,000
00170	2,000	00279	1,000	00402	1,000	00524	1,000
00171	1,000	00280	2,000	00424	1,000	00526	1,000
00172	2,000	00295	1,000	00427	1,000	00527	1,000
00174	1,000	00302	1,000	00428	1,000	00537	1,000
00222	1,000	00305	1,000	00429	1,000	00539	1,000
00221	1,000	00310	1,000	00437	1,000	00543	1,000
00225	1,000	00315	1,000	00444	1,000	00553	1,000
00226	2,000	00316	1,000	00445	1,000	00719	1,000
00227	1,000	00318	1,000	00446	1,000	00730	3,000
00228	2,000	00328	1,000	00448	1,000	00769	2,000
00230	2,000	00329	1,000	00450	1,000	00780	1,000
00235	1,000	00333	1,000	00451	1,000	00813	1,000
00238	1,000	00337	1,000	00454	1,000	00817	1,000

Débentures munies de coupons, en coupures de $25,000 chacune, portant le préfixe distinctif BZ, qui ont été rappelées jusqu'à concurrence des montants respectifs suivants:

Numéros	*Montant*	*Numéros*	*Montant*	*Numéros*	*Montant*	*Numéros*	*Montant*
00026	$1,000	00304	$2,000	01196	$4,000	01187	$1,000
00047	1,000	00711	1,000	01110	1,000	01188	1,000
00050	1,000	00712	2,000	01129	1,000	01189	1,000
00073	1,000	00713	2,000	01142	1,000	01190	2,000
00207	2,000	00714	1,000	01143	2,000	01191	1,000
00238	3,000	00715	1,000	01172	1,000	01192	3,000
00245	1,000	00716	1,000	01180	2,000	01193	1,000
00261	2,000	00717	1,000	01181	2,000	01194	1,000
00267	1,000	00855	1,000	01182	2,000	01195	1,000
00285	1,000	01001	1,000	01184	2,000	01196	1,000
00290	1,000	01002	1,000	01185	1,000	01197	2,000
00291	1,000	01011	1,000	01186	1,000	01198	1,000

Débentures immatriculées quant au capital et aux intérêts, portant le préfixe distinctif BR, qui ont été rappelées jusqu'à concurrence des montants respectifs suivants:

Numéros	*Montant*	*Numéros*	*Montant*	*Numéros*	*Montant*	*Numéros*	*Montant*
00109	$1,000	00413	$2,000	00507	$10,000	02074	$1,000
00169	1,000	00415	2,000	00508	2,000	02082	2,000
00174	1,000	00420	9,000	00509	2,000	02086	1,000
00189	1,000	00421	1,000	00510	3,000	02087	1,000
00193	1,000	00423	1,000	00511	1,000	02088	1,000
00225	1,000	00428	7,000	00513	1,000	02089	1,000
00254	3,000	00429	6,000	00514	3,000	02090	2,000
00255	1,000	00430	2,000	00515	19,000	02092	1,000
00268	1,000	00431	3,000	00517	1,000	02106	2,000
00293	3,000	00432	6,000	00519	3,000	02108	1,000
00294	2,000	00433	3,000	00520	3,000	02156	1,000
00306	1,000	00434	3,000	00523	1,000	02162	1,000
00312	1,000	00435	8,000	00525	2,000	02163	1,000
00325	1,000	00436	3,000	00526	1,000	02165	2,000
00326	2,000	00437	3,000	00527	2,000	02166	9,000
00327	2,000	00438	1,000	00528	6,000	02178	1,000
00337	2,000	00441	5,000	00534	4,000	02185	3,000
00338	1,000	00442	1,000	00535	1,000	02186	1,000
00339	1,000	00443	11,000	00536	2,000	02187	2,000
00341	4,000	00444	1,000	00537	29,000	02188	4,000
00342	5,000	00445	2,000	00539	1,000	02189	1,000
00344	14,000	00446	1,000	00540	1,000	02190	1,000
00345	2,000	00450	6,000	00541	1,000	02191	1,000
00347	6,000	00451	4,000	00542	1,000	02192	3,000
00350	3,000	00452	5,000	00544	6,000	02193	1,000
00355	3,000	00453	9,000	00545	1,000	02194	1,000
00356	2,000	00454	4,000	00549	1,000	02196	1,000
00357	3,000	00455	1,000	00550	5,000	02201	5,000
00359	1,000	00458	4,000	00552	1,000	02202	4,000
00370	9,000	00459	2,000	00553	1,000	02203	1,000
00371	6,000	00460	1,000	00556	1,000	02207	1,000
00372	4,000	00464	5,000	00567	2,000	02222	2,000
00373	9,000	00466	1,000	00569	1,000	02232	17,000
00374	4,000	00467	1,000	00570	1,000	02234	1,000
00375	1,000	00468	1,000	00571	3,000	02238	3,000
00376	5,000	00471	1,000	00572	1,000	02239	10,000
00380	1,000	00473	3,000	00573	1,000	02240	9,000
00382	1,000	00474	1,000	00574	2,000	02241	2,000
00383	2,000	00475	16,000	00575	2,000	02243	3,000
00384	5,000	00476	1,000	01604	1,000	02245	2,000
00385	1,000	00477	1,000	01619	1,000	02250	1,000
00386	4,000	00478	3,000	01621	1,000	02251	14,000
00387	2,000	00479	12,000	01634	2,000	03764	6,000
00388	7,000	00483	2,000	01635	1,000	03765	16,000
00390	2,000	00486	8,000	01638	1,000	03823	1,000
00391	5,000	00487	6,000	01707	1,000	03843	16,000
00392	3,000	00488	4,000	01746	1,000	03844	1,000
00393	3,000	00489	5,000	01755	1,000	03845	4,000
00394	6,000	00490	5,000	01759	2,000	03846	1,000
00396	5,000	00491	1,000	01761	1,000	03847	3,000
00397	4,000	00492	1,000	01762	1,000	03848	4,000
00398	3,000	00493	1,000	01763	1,000	03849	2,000
00399	1,000	00494	2,000	01792	1,000	03850	6,000
00400	1,000	00495	1,000	01808	1,000	03867	1,000
00403	1,000	00496	1,000	01813	2,000	03888	1,000
00404	8,000	00497	6,000	01827	2,000	03905	1,000
00405	1,000	00498	3,000	01881	1,000	03943	1,000
00406	3,000	00499	4,000	01919	1,000	03947	1,000
00407	5,000	00500	9,000	01925	2,000	03950	4,000
00408	20,000	00501	3,000	01941	1,000		
00411	3,000	00502	2,000	01947	1,000		
00412	7,000	00503	2,000	01960	1,000		

ont été choisies par tirage au sort, par le Fiduciaire, pour rachat (en totalité ou en partie) le 1er août 1978, aux fins du fonds d'amortissement seulement, dont $900,000, valeur nominale, sont affectés au fonds d'amortissement obligatoire et $300,000, valeur nominale, sont affectés au fonds d'amortissement facultatif de la Compagnie. Toutes lesdites débentures ou la partie respective de la valeur nominale des débentures choisies, seront par conséquent rachetées le 1er août 1978, en monnaie légale du Canada, à leur valeur nominale, sur présentation et remise desdites débentures (avec les coupons d'intérêt y afférents échéant après le 1er août 1978, dans le cas des débentures qui ne sont pas immatriculées quant au capital et aux intérêts) au gré du détenteur, à toute succursale au Canada de La Banque Royale du Canada. Le coupon échéant le 1er août 1978 doit être détaché de la débenture avant d'être présenté et le détenteur doit l'encaisser de la façon habituelle. L'intérêt sur les débentures immatriculées quant au capital et aux intérêts sera expédié de la manière habituelle. Advenant qu'une partie seulement de la valeur nominale d'une débenture soit rappelée pour rachat par les présentes, le détenteur aura droit de recevoir, sur présentation et remise de cette débenture (en plus des sommes qui lui sont payables en raison de ce rachat), et le Fiduciaire certifiera et livrera dès lors à ce détenteur, sans frais pour ce dernier, une ou plusieurs des nouvelles débentures à fonds d'amortissement, 10⅞%, série B, échéant le 1er août 1995 de la Compagnie, d'une valeur nominale globale égale à la partie non rachetée de la valeur nominale de la débenture ainsi remise.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ PAR LES PRÉSENTES QUE, conformément aux dispositions desdits actes de fiducie, tous les intérêts sur les débentures ainsi rappelées pour rachat ou sur la partie de ces débentures devant être rachetées cesseront de courir à compter du 1er août 1978, et les coupons d'intérêt devant s'accumuler après cette date sur lesdites débentures seront nuls.

FAIT À MONTRÉAL, ce 30e jour de juin 1978.

Imasco Limitée
Le secrétaire, Norman J. Flynn

Forte réduction de l'aide au développement

par Michel CAMUS

«L'Aide Publique au Développement (APD) exprimée en pourcentage du Produit National Brut (PNB) a marqué un recul, passant de 0.33 pour cent du PNB en 1976 à 0.31 pour cent en 1977, soit le taux le plus faible (à une exception près) que l'on ait observé depuis le début des années 70, et même depuis le milieu des années 50, période à laquelle remontent les premières statistiques sur les flux d'aide.»

C'est ainsi que M. Maurice Williams, président du Comité d'Aide au Développement (CAD), a résumé les tendances récentes de l'APD fournies par les 17 pays membres du CAD (dont le Canada fait partie), dans un document rendu public hier par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), à Paris.

Les versements nets d'APD des pays du CAD se sont établis à $14.8 milliards en 77, soit 8 pour cent de plus qu'en 76, tandis que le PNB augmentait de 13 pour cent.

De surcroit, le volume même de l'aide globale n'a pratiquement pas crû en termes réels, compte tenu de l'inflation, de 76 à 77.

Ce résultat décevant s'explique surtout selon M. Williams par une forte diminution de l'ADP des deux principaux donneurs, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, par rapport à leur PNB. Le Japon, troisième donneur en importance, n'a fait guère mieux. D'ailleurs, à l'intérieur du CAD, ils ne se classent que 13e, 11e et 14e respectivement, quant au pourcentage de leur PNB allant en APD.

Quant au Canada, ses $991.5 millions en 1977 le placent au 5e rang en volume d'aide, et au 6e rang par rapport à son PNB (avec 0.51 pour ent) derrière les pays scandinaves, les Pays-Bas et la France.

Les pays de l'OPEP, bien que ne faisant pas partie du CAD, donnent 2 pour cent de leur PNB en APD, soit beaucoup plus que le CAD, d'après les chiffres de l'OCDE.

Composition de l'APD

A propos de l'aide multilatérale, jugée «plus détachée» par les experts des agences internationales, M. Williams a déclaré: «Il se pourrait que la tendance (observée depuis 1970) à une progression rapide de la part des contributions aux organismes multilatéraux commence à s'affaiblir». La part n'a que très faiblement progressé pour s'établir à 31 pour cent.

D'autre part, les dons bilatéraux (directement entre le donneur et le pays d'accueil) sont passés de 47 pour cent l'an dernier à 49 pour cent de l'APD globale cette année, et les prêts bilatéraux, de 21 à 20 pour cent pour la même période.

Par contre, le président du CAD s'est dit satisfait de l'amélioration des conditions des engagements d'aide publique au développement qui étaient déjà très libérales d'après lui.

Recettes totales des pays en développement

Si l'on ajoute à l'APD les crédits à l'exportation et les investissements de portefeuille des secteurs public et privé, et les investissements directs privés, ce montant total net des sommes transférées aux pays en développement est passé de $59 milliards en 76 à $64 milliards en 77.

Une partie de ces ressources ont été utilisées à reconstituer leurs réserves, soit quelque $12 milliards en 1977. Mais, selon M. Williams, «compte tenu de l'augmentation du volume des importations, les réserves de la plupart des pays en développement non producteurs de pétrole représentent un nombre de mois (4) d'importations inférieur à celui de 1973 (9 mois)».

fruits/légumes

(PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Pommes: McIntosh, $10.00 à $11.00, grosse $8.50 à $9.00; Cortland, $5.00 à $6.00, grosse, $9.00 à $10.00 le minot en vrac.

LEGUMES

Aneth: $2.50 pour 12 paquets.

Asperges: $18.00 à $20.00 pour 30 lb.

Bettes à carde: $7.00 à $7.50 pour 12.

Betteraves: $1.50 à $1.75 pour 25 lb; $3.00 à $3.25 pour 50 lb; $2.00 à $2.75 pour 12 cellos de 2 lb; $1.25 à $1.50 pour six paquets.

Choux verts: $6.00 à $6.50 pour 18.

Choux chinois: $5.50 à $6.00 pour 16.

Choux-fleurs: $8.00 à $10.00 pour 12.

Ciboulette: $4.00 pour 12 paquets.

Concombre: de serre, $8.00 pour 24; sans pépin, type anglais, $5.00 - $6.00 pour 12; ordinaires, $21.00 pour 6 douz.

Echalottes: $8.00 à $8.50 pour 4 douzaines de paquets.

Épinards: $4.00 à $4.50 pour 12 cellos de 10 onces; $3.50 à $4.00 le boisseau.

Fraises: $4.50 à $5.00 pour 12 chopines.

Laitue frisée: $4.00 à $5.00 pour 24; romaine, $4.00 à $4.50 pour 16; Boston, $4.00 à $4.50 pour 16; iceberg, $6.00 à $7.00 pour 18.

Menthe: $3.00 pour 12 paquets.

Oignons: jaunes moyens $3.50 à $4.00 pour 50 lb; gros $7.00 pour 50 lb.

Persil: $5.00 pour 12 paquets.

Pois: $7.00 à $8.00 le 20 lb.

Rabiole (navet blanc): $4.00 à $5.00 le 25 lb; $1.75 pour un paquet de 6.

Radis: $4.00 à $4.50 pour 3 douzaines de paquets; $3.25 à $3.50 pour 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: $1.50 à $2.00 pour 12 paquets; grosse, $2.75 pour 12 paquets.

Rutabaga: jacketed $6.50 à $7.00 pour 50 lb; ordinaire, $3.50 le 50 lb; gros, $2.50 à $3.00 le 50 lb.

Tomates: de serre, roses, No 1, $5.00 à $6.00 pour 8 lb; de serre, rouges, $5.00 pour 8 lb.

Pommes de terre: $4.00 à $4.50 le 50 lb; grosse, $6.00 le 75 lb.

Arrivages: 300 sacs de 50 ou de 75 lb.

BOÎTES À FLEURS

Plants de légumes et de fleurs: $1.50 à $1.75 la boîte. **Arrivage,** 2,000 boîtes.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg. Contrats de 400 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Juil 78	184.60	184.60	183.00	183.00
Oct 78	188.90	188.90	186.40	186.50
Jan 79	192.80	192.80	190.50	190.60
Avr 79	195.25	195.25	195.25	195.25
Juil 79				201.00

Volume de mercredi 45 contrats
Contrats de 100 onces

dividendes

	TAUX		PAIEMENT	ENREG.
Bay Mills	0.10	trim.	15-09-78	01-09-78
G orman-Rupp Co. (spéc.)	0.05		06-09-78	11-08-78
Gorman-Rupp Co.	0.22½	trim.	06-09-78	11-08-78
Keller Indus. Inc.	3%	de l'action	16-08-78	31-07-78
Keller Indus. Inc.	0.07½	trim.	16-08-78	31-07-78
Abacus Cities	0.01	trim.	30-06-78	15-06-78
B.C. Forest Prod.	0.29	trim.	01-08-78	14-07-78

Bell Canada

AVIS DU 28e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quatre-vingt-trois cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 août 1978 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 14 juillet 1978.

Le secrétaire, J. T. MOORE
Montréal, le 28 juin 1978

Bell Canada

AVIS DU 15e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de un dollar et six cents par action privilégiée, classe C, série D, a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1978 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er août 1978.

Le secrétaire, J. T. MOORE
Montréal, le 28 juin 1978

Corporation commerciale canadienne



M. Angus A. MacNaughton

Le ministre des Approvisionnements et Services, l'honorable Jean-Pierre Goyer, annonce la nomination de M. Angus A. MacNaughton, de Montréal, au conseil d'administration de la Corporation commerciale canadienne. M. MacNaughton est vice-président et directeur général de la société Genstar Limitée. La Corporation commerciale canadienne est une société de la couronne qui favorise l'expansion du commerce entre le Canada et les autres nations et organismes internationaux. La Corporation s'intéresse tout particulièrement aux transactions qui se tiennent au niveau des gouvernements. Elle leur offre des services consultatifs ou se charge de leur approvisionnement en biens et services canadiens. —

LA SOCIETE FINANCIERE DU QUEBEC LTEE AVIS DE RACHAT PARTIEL POUR LE FONDS D'AMORTISSEMENT

Aux détenteurs des billets garantis 6¾% SERIE C, echeant le 1er fevrier 1979

LA SOCIETE FINANCIERE DU QUEBEC LTEE

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE, qu'en vertu des dispositions de l'acte de fiducie d'hypotheque, gage et nantissement date officiellement le 1er mars, 1965, et de l'acte de fiducie supplementaire date officiellement le 1er fevrier 1967, en ce qui concerne le fonds d'amortissement intervenu entre La Société Financiere du Québec Ltée et la Compagnie Trust Royal en qualité de fiduciaire, les billets garantis sous-mentionnés, selon un tirage au sort par lot effectué par le fiduciaire, sont rappelés pour fonds d'amortissement seulement et seront rachetes le 1er août 1978, au taux de 100% avec interêts courus jusqu'à la date ainsi determinee pour le rachat, sur presentation et remise des billets garantis avec tous coupons non échus s'y rapportant, à toute succursale au Canada de la Banque de Montreal au gré du detenteur. Les intérêts courus et non payés jusqu'au 1er août 1978, seront payés sur présentation et remise des coupons échéant à cette date.

Avis est en outre donne qu'à compter du premier jour d'août 1978 le paiement d'interêt sur les billets garantis rappelés par les présentes pour être rachetes prendra fin.

LES COUPURES DE $1,000 PORTANT LE PREFIXE CM ET LES NUMEROS SUIVANTS ONT ETE RAPPELEES EN ENTIER.

CM 20	CM212	CM375
24	243	413
54	266	451
151	316	
205	321	

LES COUPURES DE $500, PORTANT LE PREFIXE CD ET LES NUMEROS SUIVANTS ONT ETE RAPPELEES EN ENTIER.

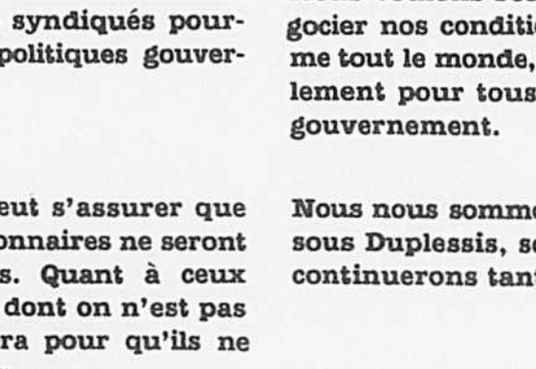
CD 17	CD228	CD452
72	251	502
181	302	619
198	371	650
202	400	

LA SOCIETE FINANCIERE DU QUEBEC LTEE

Par: Jules Roy,
Vice-President

Montreal, P.Q.

De la parole aux actes



Le P.Q. a dit vouloir rendre la Fonction publique EFFICACE...

Efficace pour qui?
La loi 50 aura pour effet de rendre les fonctionnaires SERVILES et ne règle en rien les problèmes d'organisation du travail à l'intérieur de la Fonction publique: c'est forcément de là que découlerait une plus grande efficacité dans les services à la population.

ET TRANSPARENTE

Transparente pour qui?
La loi 50 maintient la CACHOTTERIE À LA POPULATION.

Le P.Q. a dit que, sans la loi spéciale, ce serait la cogestion dans la Fonction publique et que les syndiqués pourraient changer les politiques gouvernementales!

Rien n'est plus faux!
Nous voulons seulement pouvoir négocier nos conditions de travail, comme tout le monde, comme c'est actuellement pour tous les travailleurs du gouvernement.

«C'est simple, on veut s'assurer que les prochains fonctionnaires ne seront pas des adversaires. Quant à ceux qui existent déjà et dont on n'est pas sûr, on les déplacera pour qu'ils ne puissent pas nuire.»
Jean Garon, Ministre de l'Agriculture (Journal de Québec, août 1977)

Nous nous sommes battus contre cela sous Duplessis, sous Bourassa. Nous continuerons tant que nécessaire.

La loi 50 a été votée le 23 juin dernier, nous nous y opposons toujours.

Il y a loin, trop loin.

SFPQ — Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du Québec inc.
SPGQ — Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec

A l'unité «organique» à deux, les délégués vont préférer l'unité d'action à trois

Le congrès de la CEQ

Un recul pour le rêve de fusion CEQ-CSN

par Mariane FAVREAU

Si l'unité du mouvement syndical québécois reste l'un des grands objectifs de la Centrale de l'enseignement du Québec, les congressistes mettent la pédale douce à toute fusion ou «unité organique» telle que visée antérieurement au congrès de 1976.

En effet, devant la réticence et souvent le refus formel des membres de s'engager dans cette voie, la CEQ écarte pour le moment tout engagement vers la fusion. Mais les congressistes estiment qu'il faut reprendre ce débat à la base, en procédant surtout par l'unité d'action (comités, colloques, actions syndicales), sans effacer l'hypothèse éventuelle d'une fusion.

Ils voient dans l'unité syndicale un moyen privilégié d'organiser la riposte des travailleurs aux forces qui les oppriment.

Il faut se souvenir que le congrès de 1976 avait établi toute une série d'étapes et de garanties vers la réalisation de cette unité syndicale rêvée. Malheureusement, certaines étapes ont été brûlées et les membres ont appris un beau jour qu'on était peut-être en train de réaliser cette fusion sans leur accord. D'où un ressac important dont maints délégués ont fait part, notamment ceux de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Certains ont même démontré que le refus de former un front commun pour les prochaines négociations vient de cette crainte de se voir imposer par le fait même une fusion. Plusieurs, comme M. Robert Gaulin, auraient voulu qu'on adopte une propostion formelle précisant qu'il n'est plus question de fusion organique dans les discussions sur l'unité. Elle a été rejetée de peu mais les congressistes affirment néanmoins que «l'unité organique est prématurée», ce qui devrait rassurer les membres de la base tout en permettant de s'arrêter à l'idée comme hypothèse de travail.

Proposition battue par une voix

La nuance est assez subtile, mais elle ouvre des possibilités. Surtout quand on sait que les délégués, par 230 voix contre 229, ont rejeté une autre proposition tout aussi claire demandant que «le congrès exprime son opposition à tout projet de fusion CSN-CEQ».

Pour plusieurs, ces propositions «auraient nettoyé le paysage» et permis une discussion sans arrière-pensée. En ne fermant pas la porte à ces «menaces», l'idée de fusion éventuelle peut continuer de cheminer, pilotée par ses défenseurs, croient-ils.

De nombreux délégués ont inscrit leur dissidence devant cette porte entr'ouverte, notamment de l'Estrie, de l'Alliance, de la Mauricice, Lignery, Honoré-Mercier, etc. Ils estiment que leurs membres se sont prononcés clairement contre toute fusion et qu'ils avaient mandat de le voter au congrès.

Ceci mis à part, la CEQ se montre prudente dans sa démarche et souhaite que les membres expérimentent à la base l'unité d'action.

La FTQ aussi

Cette fois-ci, on prend garde d'inviter la FTQ à ces débats et démarches. Et on accompagne cette volonté de regroupement des forces syndicales d'une politique de non-maraudage qui engage formellement la CEQ à l'endroit des autres groupes affiliés.

De plus, on la mandate pour jouer un rôle de conciliateur entre les centrales pour en arriver à la conclusion d'un pacte de non-maraudage intersyndical. Enfin, le congrès veut obtenir un bilan, à ses prochaines assises, de l'action syndicale commune menée au cours du mandat.

Si le refus de la base est aussi fort que les délégués le mentionnent envers «l'unité organique», les syndicats devront travailler ferme pour poursuivre le débat sur l'unité tout court. Et même pour se donner les moyens de former un front commun en vue des prochaines négociations.

Mettant en oeuvre les idées auxquelles il croient, les délégués ont d'ailleurs donné, hier, un appui concret aux grévistes de la Commonwealth Plywood en se mêlant à eux sur les lignes de piquetage, au petit matin. Geste qui a touché ces travailleurs affiliés à la CSN.

Ce lever matinal (4h00) de la majorité des congressistes ne les a pas empêché de poursuivre fort assidûment les travaux en assemblée plénière jusqu'à la mi-soirée.

«Soirée électorale»

par Mariane FAVREAU

La dernière «soirée électorale» du congrès de la CEQ avant l'élection de l'exécutif et surtout du président, a justement permis aux seux candidats, M. Yvon Charbonneau et Robert Gaulin, de se faire valoir.

Et effectivement, les deux candidats se sont montrés particulièrement bien sous tous les points de vue. Si bien que les délégués dont le vote serait encore incertain auront du mal à trancher.

Robert Gaulin a ouvert la séance, fot à l'aise dans un bref exposé où il reprenait ses thèmes: interaction constante entre les élus et la base, respect des mandats et des opinions des membres, travaux et documents qui présentent plusieurs thèses. Bref, un syndicalisme de la base plutôt qu'un syndicalisme de chef qui permette des débats en profondeur et qui fasse que les membres se reconnaisent dans la CEQ.

Yvon Charbonneau qui paraissait sur la défensive au début de son exposé, a rapidementrepris son aplob pour livrer un discours vibrant. Il met en doute qu'on constete uniquement le «style» de son leadership et aurait préféré qu'on aille au fond, sur l'engagement social et politique des revendications des syndiqués.

«Est-ce qu'on va s'étonner de voir celui qu'on envoie à la guerre revenir avec des cicatrices et des balafres» lance-t-il en enchainant sur les «caricatures haineuses et hideuses» qui affublent ceux qui incarnent les revendications des travailleurs.

Les deux candidats se sont àgalement bien dépêtrés des la période de questions réservée à chacun. Gentilhomme, M. Charbonneau a même félicité Gaulin du travail accompli dans la centrale. Celui-ci a réaffirmé qu'il est d'accord avec es orientations de la CEQ et ne reni rien.

Sur quoi s'opposent-ils, finalement? Peut-être sur une certaine conception de moyens à prendre pour s'assurer de l'adhésion de la base aux politiques de la CEQ? Sur le rôle du bureau de direction et des délégués?

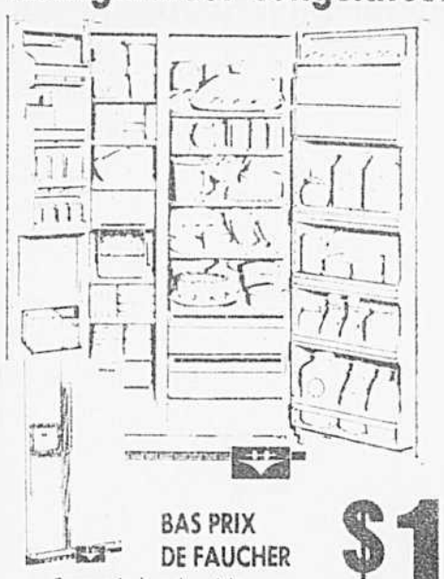
RECTIFICATIF

Une erreur de mise en place a été commise dans la page d'annonce de notre vente au rabais saisonnière des appareils électroménagers HotPoint, publiée dans l'édition de mercredi dernier de LA PRESSE. Cette erreur concerne l'insertion d'une petite illustration dans un coin de la grande illustration du réfrigérateur-congélateur sans givre de 15 pi³, modèle RT151. Cette petite illustration aurait dû être insérée dans celle du réfrigérateur-congélateur sans givre à compartiments juxtaposés de 21,8 pi³, modèle CSF22MV.

Réfrigérateur-congélateur sans givre

à compartiments juxtaposés de 21, 8 pi³

HOTPOINT



Modèle CSF22MV — Compartiment congélateur: tablettes de verre trempé en porte à faux, machine à glaçons automatique, distributeur d'eau glacée et bac à glaçons, contre-porte aménagée comportant des balconnets. Compartiment réfrigérateur: tablettes de verre trempé en porte à faux, bac à légumes, garde-viande à température réglable, transformable en bac à légumes, contre-porte aménagée comportant des casiers à beurre et fromage, un casier à oeufs (modèle alvéole) et 4 balconnets. Carrosserie blanche comme la neige.

BAS PRIX DE FAUCHER

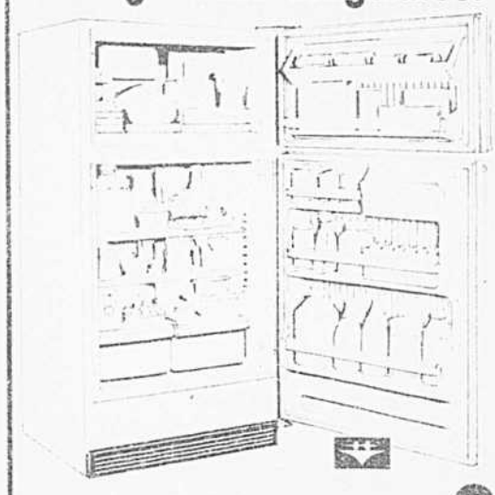
Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément modique.

$1469

Réfrigérateur-congélateur sans givre

de 15 pi³

HOTPOINT



Modèle RT151 — Capacité du compartiment congélateur: 124 lb. Contre-porte aménagée comportant deux balconnets. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables (10 hauteurs) et une fixe, bac à viande et bac à légumes. Contre-porte aménagée comportant un bac à oeufs, des casiers à beurre et fromage et des balconnets. Carrosserie blanche comme la neige.

BAS PRIX DE FAUCHER

Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément modique.

$479

• 1400, boul. Montarville, Boucherville

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001 — Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226.

• 48, boul. des Lautentides
Quartier Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590

AUX 2 MAGASINS FAUCHER LE ROI DES BAS PRIX

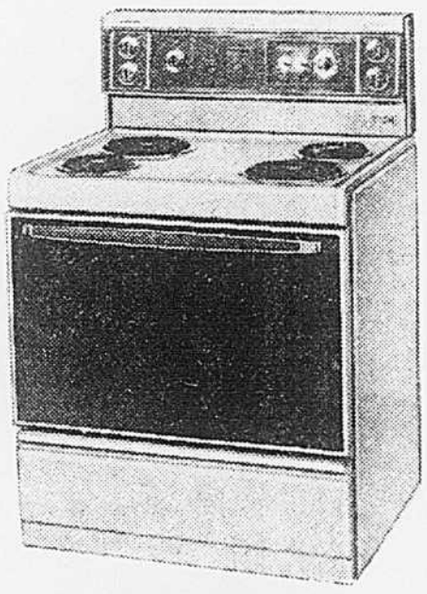
LA CUISINE PARFAITE

MOFFAT

...la qualité pour la cuisine avec le verre noir pour le décor

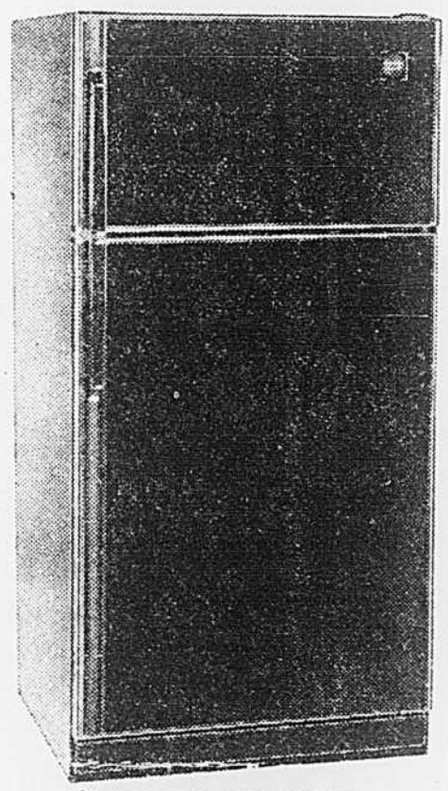
Le verre/acrylique noir donne un cachet très spécial à votre cuisine. Et les trois appareils Moffat que nous vous présentons ici vous l'offrent en équipement standard, en plus des caractéristiques les plus populaires. Jamais le verre noir ne fut à si bon prix.

Venez les voir chez FAUCHER



$419.95

La cuisinière Moffat de 30 po avec horloge et minuterie de four, éléments amovibles, contrôle infini de la chaleur pour une meilleure graduation des températures de cuisson, porte en verre noir. **Modèle présenté MSM6068.**
Moffat vous offre aussi plusieurs autres modèles de cuisinières aux caractéristiques multiples dont la pratique Gourmet et la fameuse surface uniforme de cuisson Smoothtop®, et quelques-uns à four auto-nettoyant.



$639.95

Le réfrigérateur Moffat de 453 litres (16 pi³) sans givre, avec étagères réglables, garde-viande, 2 légumiers en porcelaine, compartiment à beurre à 3 températures, porte en verre/acrylique noir. **Modèle présenté MRF1648.**
Moffat vous offre aussi différents réfrigérateurs avec plusieurs commodités dans tous les modèles et tous les cubages.



$479.95

Le lave-vaisselle Moffat à 9 fonctions dont les lavages léger et énergique, le chauffe-plats, le fameux Écono Cycle; muni entre autres d'un broyeur d'aliments tendres. Dessus en cerisier, porte en verre/acrylique noir; modèle transformable. **Modèle présenté MKC1258.**
Tous les lave-vaisselle Moffat sont munis du système de lavage à 3 tourniquets/3 niveaux, assez puissant pour décrasser chaudrons et casseroles aussi bien que fines porcelaines. Ils sont tous dotés du fameux Écono Cycle.

...une tradition de qualité et d'innovation depuis 1884.

"Du Moffat, ça dure!"
Nicole Germain

MOFFAT
Les p'tits détails font toute la différence!

• 1400, boul. Montarville, Boucherville

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001 — Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226.

• 48, boul. des Laurentides
Quartier Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590

AUX 2 MAGASINS FAUCHER LE ROI DES BAS-PRIX

BREVETS D'INVENTION
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
Marques de commerce
Dessins de fabrique en tous pays
2100, rue Drummond, Montréal
Téléphone 288-2152
H3G 1X3

Fiducie du Québec

9 1/2

DÉPÔTS GARANTIS

4,5 ans, intérêt annuel
dépôt initial minimum
$1,000
Pour information
Fiducie du Québec
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
extérieur sans frais
1-800-361-6840
Taux sujet à changement sans préavis

desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Les autoroutes qui blessent la vue et l'environnement

Québec renvoie ses plans à la planche à dessin

par Jean-Pierre BONHOMME

Les dirigeants du ministère des transports du Québec sont encore très fiers des grandes autoroutes dont ils terminent la réalisation, un peu partout sur le territoire, particulièrement dans la région de la capitale, mais ils commencent à se rendre compte que ces ouvrages comportent de graves inconvénients et qu'il faut d'urgence réduire les pires impacts négatifs sur l'environnement naturel et urbain.

La nouvelle sensibilisation se manifeste au point où le ministère envisage la possibilité d'enlever les superlampadaires d'autoroutes, les «tours d'éclairage», selon l'expression des ingénieurs de la voirie, là où ces systèmes d'illumi- 'ion brutaux imposent des servitudes de vue dans les quartiers habités.

Le directeur général du génie, au ministère des Transports, M. Robert Tessier, a, en effet, évoqué la possibilité, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, que les grandes tours d'éclairage qui viennent d'être installées sur la section terminée de l'autoroute fluviale 440, en amont de l'île d'Orléans et en plusieurs autres lieux du Québec, soient remplacées par des systèmes ordinaires plus doux. Ceux-ci, a-t-il souligné, n'artificialiseraient pas autant le magnifique paysage du secteur des chutes Montmorency.

Les «tours d'éclairage» de Transports-Québec peuvent atteindre 125 pieds de hauteur. Chacune de leurs six ampoules dégagent une luminosité de 1,000 watts, Lorsqu'elles brillent, la nuit, elles diffusent une lumière crue qui enveloppe des quartiers urbains entiers et privent les citadins de leur droit à l'ambiance naturelle. La vintaine d'unités qui ont été disposées au coût de $200,000 sur l'autoroute 440, dans le lit du fleuve Saint-Laurent, créent déjà une atmosphère de camp de concentration nocturne sur toute la côte de Beauport.

Ces systèmes dits de la «dernière génération» se retrouvent maintenant un peu partout sur le territoire. Ils éclairent les quartiers de Drummondville, de Terrebonne et de Trois-Rivières. Fait particulièrement regrettable, les «tours» ont été disposées jusqu'au coeur même de la ville de Québec, ce qui constitue un facteur de plus provoquant la dégradation des quartiers centraux.

Le directeur général du génie, M. Tessier, a dit hier que, dans les cas les plus graves, le ministère pourra reve ir aux systèmes plus doux, soit les lampadaires d'autoroutes ordinaires qui n'ont qu'une trentaine de pieds de hauteur au plus et dont l'éclairage est plus discret et ponctuel. Il a expliqué, à cet égard, que le ministère n'a pas encore déterminé si l'éclairage des trèfles d'autoroutes sur les superlampadaires coûte moins cher que l'éclairage plus conventionnel. Certaines indications permettent de croire qu'il coûte effectivement plus cher,

Par ailleurs, M. Tessier a évoqué la possibilité supplémentaire que le ministère ferme complètement l'éclairage des autoroutes, aux heures de consommation de pointe, de 17h à 19h, pour des raisons d'économie de l'énergie.

L'adoucissement relatif à l'éclairage n'est pas la seule mesure que le ministère québécois envisage de prendre pour réduire les impacts négatifs des autoroutes. A la suite des initiatives prises par les Services de protection de l'environnement les plans du dernier tronçon de trois quarts de milles de l'autoroute maritime 440 (celle-ci est construite dans le lit du Saint-Laurent) à l'est de la rivière Beauport, sont en train d'être complètement refaits pour permettre aux eaux polluées de la rivière Beauport de se jeter plus facilement dans le fleuve. Les ingénieurs de la voirie avaient prévu un aménagement tout à fait artificiel ne comportant qu'un seul tuyau d'évacuation.

Par ailleurs, le système routier de sortie, à la rue Saint-David, à Beauport, a été éliminé. On a jugé qu'il constituait un ouvrage inutile. Malgré cette économie, souligne M. Tessier, les modifications aux plans originaux nécessiteront des investissements supplémentaires de $3 (trois) millions. Cette somme servira principalement à construire la majeure partie du dernier tronçon sur pilotis. Ceci permettra le libre jeu des marées et réduira l'impact sur le milieu naturel très productif de ce secteur du fleuve.

D'autre part, les constructeurs Benoit Marquis, qui terminent le tronçon d'un mille de jetée, sur les mêmes battures de Beauport, plus à l'est, font face à de terribles difficultés. La soumission de $11 millions qu'ils avaient déposée au ministère, et qui avait été acceptée, présumait que les autorités gouvernementales fédérales et provinciales autoriseraient l'utilisation de matériaux de dragage dans le fleuve. La réalisation des jetées d'autoroutes, par cette méthode, coûte moins cher mais peut être plus dommageable à l'environnement.

Le gérant général du génie du ministère, ainsi que le directeur de la recherche aux SPE, M. Jacques Giguère, ont indiqué hier que les autorités gouvernementales pourraient refuser aux contracteurs le droit d'utiliser les matériaux de dragage des deux sites pour lesquels des permis ont été demandés. Le premier, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, est un amoncellement de sédiments qui ont été pollués par le zinc. Le métal a été déposé en ce lieu par les effluents des usines d'armement militaire qui ont opéré sur les berges de la Saint-Charles pendant les deux dernières guerres mondiales. L'autre site, près de l'île d'Orléans, pourrait changer trop redicalement le régime des eaux. M. Tessier a indiqué qu'advenant le refus des autorités gouvernementales d'accorder un permis les contracteurs devront essuyer une perte de plus de $1 (un) million.

La construction de l'autoroute fluviale 440, enfin, devrait se poursuivre, mais avec des adoucissements. Il appert, selon les meilleures indications, que le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, refusera d'accorder aux citoyens incommodés par la réalisation de cet invraisemblable ouvrage public les audiences publiques qu'ils ont récemment réclamées. Le ministre et le directeur des SPE, M. Gilles Jolicoeur estimeraient que le gouvernement est déjà trop mis devant un fait accompli.

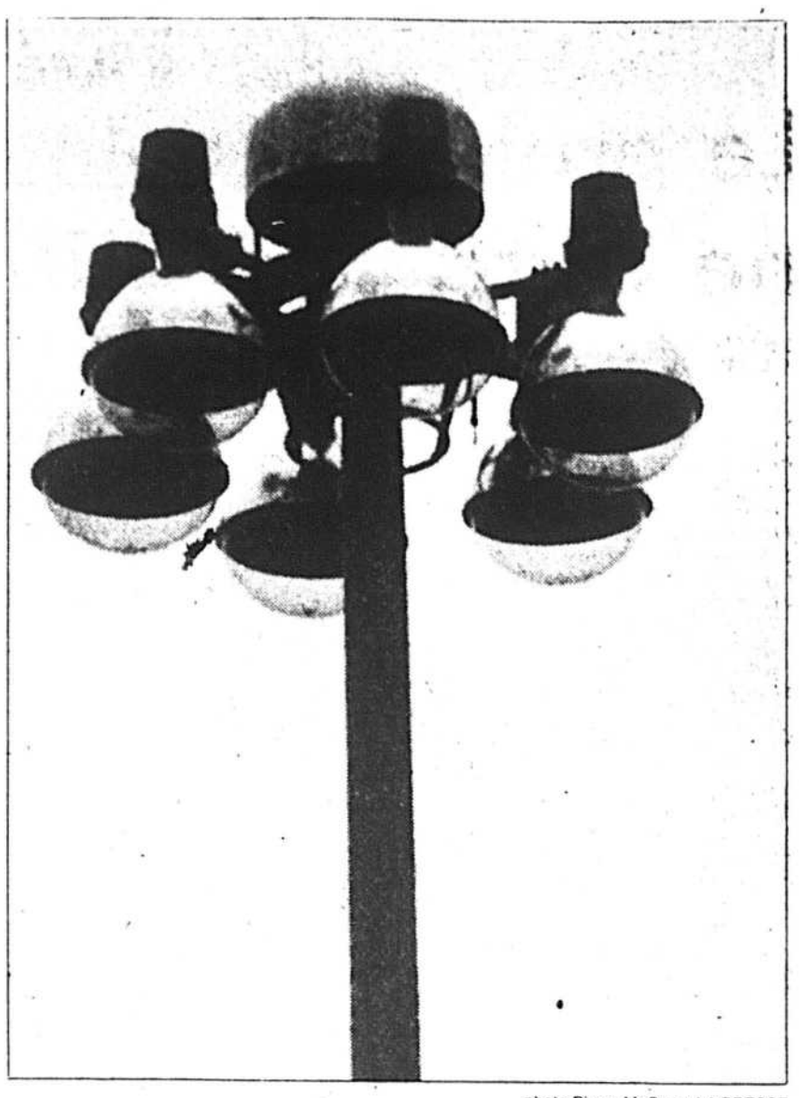


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les lampadaires de l'autoroute fluviale Dufferin-Montmorency (440), ont 125 pieds de hauteur. Ils projettent une lumière crue sur toute la côte de Beauport et brisent l'harmonie des lieux...

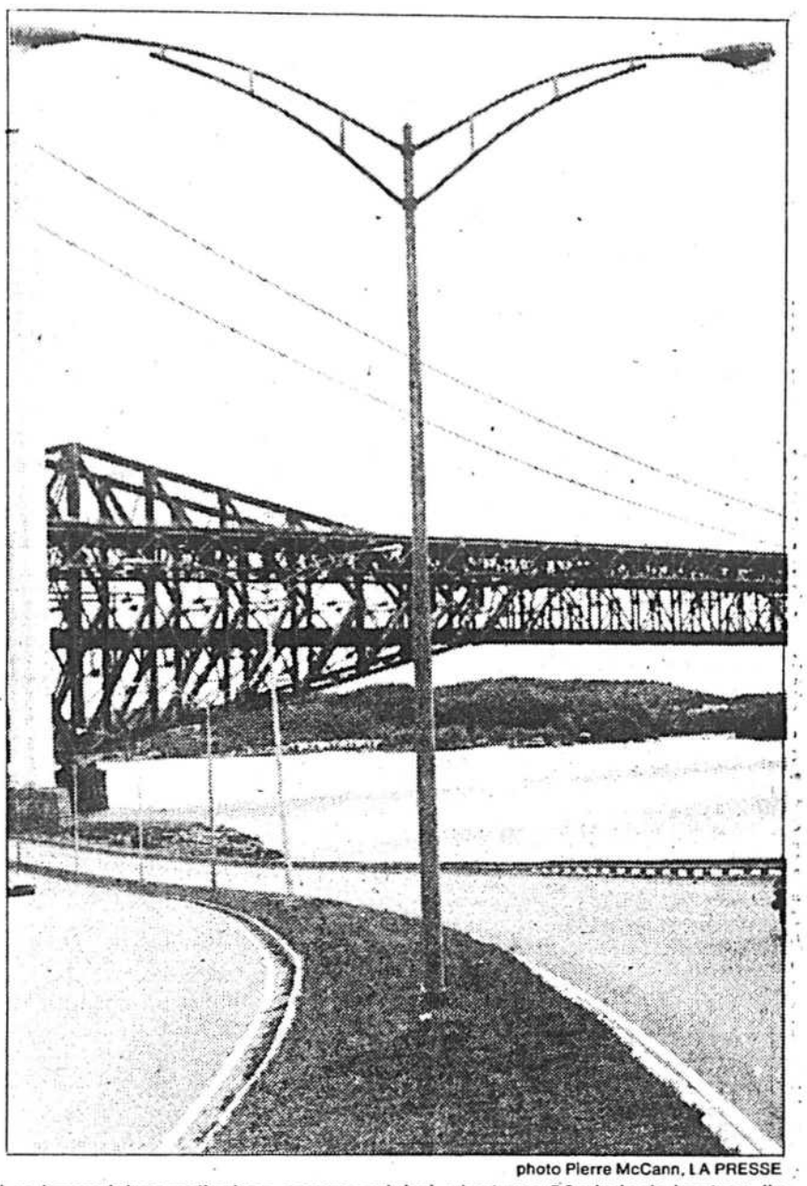
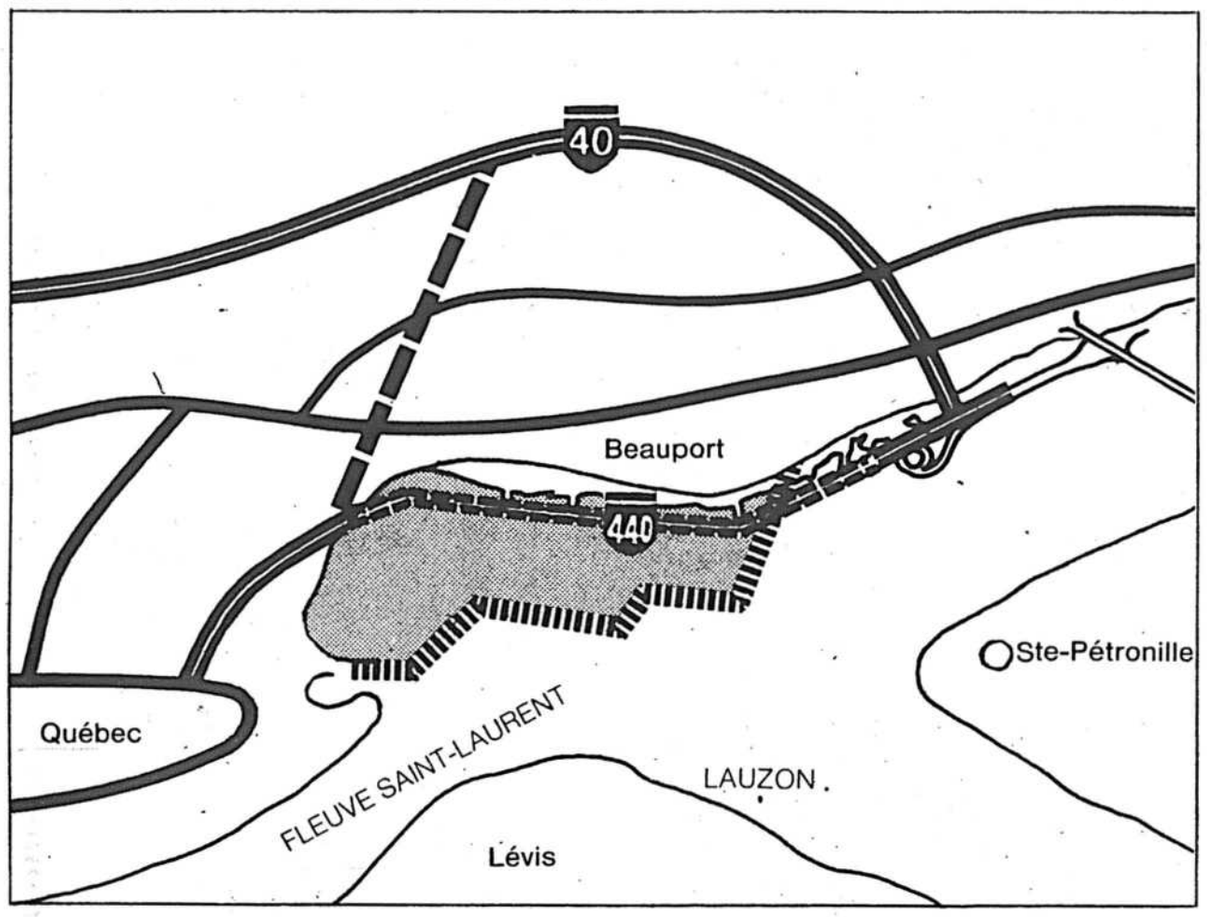


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les lampadaires ordinaires, comme celui-ci, n'ont que 30 pieds de hauteur. Ils déparent moins l'environnement des quartiers que les nouveaux dont la hauteur est de 125 pieds. Les lampadaires des parcs publics, comme celui des plaines d'Abraham, par exemple, n'ont que 15 pieds de hauteur.



Le gouvernement fédéral, de son côté, ne parle pas encore d'arrêter le remblayage qu'il a entrepris dans le cadre des travaux d'agrandissement du port de Québec. Ce projet figure en gris au centre du dessin. Si ce projet se réalisait, ce serait au bas mot 1,200 acres de remblayage qui s'ajouteraient aux 600 acres d'empiétement que le ministère des Transports du Québec a réalisés pour l'implantation de son autoroute fluviale 440. Le gouvernement fédéral est en train de revoir ce projet. Les lampadaires de 125 pieds de hauteur sur la nouvelle autoroute brisent l'environnement de la côte de Beauport; ils peuvent être aperçus de la terrasse du Château Frontenac.

Le Canada c'est toi et moi
La semaine du Canada
25 juin - 1er juillet

LA SEMAINE DU CANADA A MONTREAL

AU PROGRAMME DE DEMAIN, SAMEDI 1er JUILLET,

FETE DU CANADA:

10h00 à 17h00: Spectacles de folklore dans la plaine des jeux de l'Ile Sainte-Hélène; Les Gens de mon Pays; Tiwanaku, troupe bolivienne; Les Blés d'or et le groupe de mimes Arete de l'Alberta.

14h00 à 16h00: Environ 600 membres de 20 groupes ethniques présenteront des spectacles folkloriques hauts en couleurs à la Place des Nations.

12h00: Départ du Forum d'un défilé carnavalesque organisé par Alliance of Black Organizations de Montréal jusqu'au parc Lafontaine où les quelques 3,000 participants poursuivront leurs festivités.

13h25 environ: Arrivée du tour cycliste de la Semaine du Canada au pont Papineau-Leblanc, d'où il s'engagera rue Papineau vers le sud.

13h50 environ: Sprint devant le Centre Immaculée-Conception.

13h55 environ: Arrivée des coureurs à l'île Sainte-Hélène.

14h30: Remise d'un trophée en forme de feuille d'érable stylisée au vainqueur du tour à la Place des Nations, et de plus de $5,000 en prix aux meilleurs coureurs.

20h00
GRAND SPECTACLE DE CLOTURE
PLACE DES NATIONS
NICOLE MARTIN
MICHEL LOUVAIN
Les danseurs Karen Kain et Frank Augustyn
Canadian Brass et le Choeur V'là le Bon Vent

22h00 FEU D'ARTIFICE à TERRE DES HOMMES

N.B.: Entrée gratuite à TdH à partir de 17h00
Hommages des Industries MLW — Bombardier et de la Société Nadeau Ltée

Regardons les choses en face: les pré-arrangements.

Trop souvent, lors d'un décès, le conseil de la famille éprouvée se réunit à la hâte et décide, sous le coup de l'émotion, de funérailles souvent trop onéreuses.

Les pré-arrangements proposent une toute autre façon de procéder. Tout en soulageant vos proches de cette lourde et pénible responsabilité, c'est vous qui décidez de toutes les modalités à suivre. Payés à l'avance ou non (à compter de $287.00), les pré-arrangements permettent une décision posée et réfléchie. Il s'agit là de la meilleure façon de procéder.

Pour recevoir notre dépliant explicatif ou pour de plus amples renseignements, téléphonez à monsieur André Brazeau, ou postez le coupon ci-dessous.

Veuillez me faire parvenir, sans aucune obligation, votre dépliant sur les pré-arrangements.

Nom_____

Adresse_____

Tél._____

MM—3-5-77

Alfred Dallaire INC.
23 salons dans la région métropolitaine
siège social:
6821, rue St-Hubert
270-3111

Le congrès de la CEQ

Le projet d'école de la CEQ ne verra pas le jour avant 1980

par Mariane FAVREAU

Ce n'est pas avant 1980 qu'on verra vraiment à quoi ressemble l'école de la CEQ. En effet, les congressistes réunis à Montréal se sont montrés relativement prudents quant à la proposition d'école qui leur était présentée.

D'une part, ils ont décidé de la «recevoir» plutôt que de «l'adopter». D'autre part, cette «proposition d'école» servira d'instrument de travail et d'animation pour une vaste opération de réflexion, de discussion et de consultation auprès de l'ensemble des membres.

Le congrès a d'ailleurs indiqué qu'il souhaite voir le projet étoffé sur certains points: formation des travailleurs de l'enseignement, participation des parents, gestion scolaire, financement, enseignement professionnel, etc. ...et amputé sur un point jugé antisyndical: il parlait de tâches plus exigeantes pour le personnel.

Cette proposition d'école est une vaste fresque en 22 fiches ou blocs qui découlent des analyses de la CEQ, ces dernières années, quant au rôle idéologique de l'école et aux relations entre l'origine sociale des élèves et leur situation scolaire, notamment.

Certains estiment que cette «proposition d'école» constitue un recul par rapport à ces analyses (Ecole et lutte des classes, L'école au service de la classe dominante). D'autres ont répliqué que ces analyses n'ont toujours été que des documents de travail, jamais adoptées comme positions officielles de la CEQ.

Enfin, une autre faction aurait souhaité qu'un débat de fond se fasse au congrès et qu'on puisse amender le document. Rodrigue Dubé, de l'Alliance, estime que le congrès n'a pas disposé du contenu et aurait souhaité qu'on y discute des orientations de l'école.

Pédagogie de masse

Dans ses propos d'introduction, l'Equipe-école qui a conçu le document précise que la définition d'un projet d'école n'intéresse pas que la CEQ et on souhaite une large discussion dans le public.

En résumant brièvement, on note que:

- l'école et la structure scolaire doivent être non - confessionnelles.
- l'école privée ne doit plus être subventionnée par les fonds publics.
- le développement des hommes est lié aux conditions qui les entourent.
- l'école doit adopter une pédagogie de masse.
- formation de base de niveau secondaire V pour tous et de niveau supérieur à celle que reçoivent présentement la majorité des enfants.
- l'évaluation est un acte pédagogique important qui doit s'intégrer au processus d'apprentissage.
- l'école doit mettre ses locaux et ses équipements au service de la population.
- la recherche de l'autonomie des étudiants doit être à la base des rapports sociaux existant dans l'école.
- tout individu a le droit de s'éduquer tout au long de sa vie, etc.

En conclusion, on signale qu'il serait illusoire de transformer uniquement l'école si l'on prétend transformer l'éducation.

Quelques propositions surprennent: par exemple, l'instauration de maternelles et pré-maternelles à plein temps, et obligatoires. D'autres sont conformes à ce que la CEQ a déjà réclamé, par exemple, la nationalisation de l'édition des manuels scolaires puisque, payés par l'Etat, ils sont considérés comme «bien public».

Projet d'école et projet de société

De même, la proposition d'école assure que les valeurs véhiculées par l'école doivent prendre en compte le vécu et les intérêts des travailleurs. L'école serait donc appelée à véhiculer de nouvelles valeurs: favoriser la promotion collective, accentuer la valeur du travail bien fait comme élément actif de la formation d'une nouvelle société; valoriser le concret et la capacité de transformer les choses existantes, etc.

Il est évident que la CEQ lie projet d'école et projet de société. Elle s'en explique d'ailleurs, dans l'avant-propos du document qui sera largement disponible. «La CEQ critique un système basé sur la propriété privée des moyens de production; dénonce les rapports sociaux qui en découlent et qui se traduisent par l'existence de classes sociales; préconise de nouvelles valeurs et veut que l'école soit davantage au service de la majorité, fils de travailleurs.»

C'est ce cadre d'analyse, cette ligne idéologique que déplorent certains congressistes qui souhaitent plus de pluralisme dans les analyses.

Ils se sont fait suggérer par un spécialiste de l'humour noir, de déposer aussi «L'école enfirouapée» où la CEQ est prise à partie et le «Livre vert» du ministre de l'éducation, pour faire la mesure de pluralisme!

Le bébé grandit...

La Centrale de l'enseignement du Québec n'a que quatre ans. C'est en effet au congrès de 1974 qu'est née la jeune centrale syndicale sur les acquis de la Corporation des enseignants du Québec.

On s'autorise sans doute de ce passé récent pour se traiter, injure suprême de «corporatiste» quand on est en désaccord sur un point.

•Chaque congrès de la CEQ est rythmé par une chanson qui meuble les pauses. Il y a eu «Wagadou-dou-dou», il y a maintenant Angèle Arsenault «toute-toute-toute» libre qui sonne le ralliement.

•Aujourd'hui, les partisans de Robert Gaulin avaient tapissé les murs de posters à son image. Il y en avait dans tous les couloirs. Un Gaulin jeune et souriant qui avait rajeuni de quelques années.

Mais les partisans de Charbonneau n'ont pas voulu être en reste: un second «calendrier» électoral vante les mérites du chef et énumère ses appuis.

La CEQ, c'est connu, possède une imprimerie-maison et alimente les soirées de lecture non seulement des membres mais également des chanoines. (Cf M. Grand'maison)

Aussi était-il particulièrement cocasse hier d'entendre un délégué souhaiter que la CEQ ne devienne pas la CIQ, la Centrale de l'imprimerie du Québec. Ceci parce que des délégués souhaitaient des documents pluralistes, avec des points de vue nombreux et divers, etc.

L'Afrique du Sud a fait un saut au congrès en la personne de M. Peter Manning, du SWAPO, qui a tracé un portrait des conditions des travailleurs dans ces régions.

De même, un représentant des enseignants français leur a adressé un message fraternel de collègues lointains.

Pas étonnant que le trésorier de la CEQ, M. Simon Cliche, ait été réélu sans opposition. En effet, il a réussi à transformer un déficit en surplus en l'espace d'un an. De $126,000 de déficit en août 1976, les états financiers accusaient un an plus tard un surplus de $32,135. Et l'on prévoit également un léger surplus à la fin de l'été.



ANNONCEZ-LES DANS LES PETITES ANNONCES DE la presse

285-7111

un seul numéro

285-7111

pour placer votre petite annonce dans

la presse rive nord et rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes de la semaine se rapportant à chaque région.

JUSQU'À 50% DE RABAIS

Pour Hommes

Liquidation de Chemises à Manches Courtes pour Hommes et Jeunes Gens.
Notre sélection comprend des styles habillés, sport et en tricot, en fibres et coloris variés. Pas tous les styles et coloris dans tous les magasins. Nos Prix Cour. $8.99 à $9.99
6.ch. MAINT.

Liquidation de Pantalons Chics en 100% Polyester pour Garçons.
Couleurs et tailles variées.
4.ch.

Liquidation de Tee-Shirts à Manches Courtes pour Garçons.
50% polyester/50% coton. Rayures variées en modèles ras du cou ou à col avec parement.
Nos Prix Cour. $5.99 à $6.99
4.ch. MAINT.

Shorts d'Extérieur de 1" Qualité pour Hommes.
Tricot double 100% polyester ou 60% polyester/40% coton. Ou en denim de coton 10 oz teint à l'indigo, pré-lavé.
Nos Prix Cour. $6.99 et $7.99
4.ch. MAINT.

Pour Dames

C'est le moment de regarnir votre garde-robe. Mesdames et Mesdemoiselles... économisez sur des robes, ensembles, pantailleurs et combinaisons. Mesdames, économisez sur les tenues de futures mamans, comme pantalons, robes chasubles et blouses. Nous avons aussi des tenues d'été: shorts, bain-de-soleil, maillots de bain, couvre-maillots, blouses, tee-shirts et autres hauts. Hâtez-vous... vous trouverez aussi des ceintures, pantoufles, châles, chapeaux et une sélection de bijoux fantaisie comme colliers, boucles d'oreilles et bracelets. Economisez sur tous ces articles exceptionnels.

Robes bain-de-soleil.
Nos Prix Cour. $4.99 à $14.99

Pantalons Chics pour Dames.
Nos Prix Cour. $12.99 à $17.99
MAINT. 5.50 à 8.ch.

Jupes à Rabais.
Nos Prix Cour. $12.99 à $14.99
8.ch. MAINT.

Coordonnés.
Nos Prix Cour. $12.99 à $21.99
MAINT. 8. à 12.ch.

2.49 MAINT. à 10.ch.

Vêtements d'Enfants

Tenues de Jeu pour Bébés. Disponibles en styles 1 pièce et 2 pièces. Pour fillettes et garçonnets. Achetez-en plusieurs. 12-18-24 mois. 5. à 8.ch.

Voyez combien peu vous payez pour ces robes de fillettes. Disponibles en styles et tissus variés. Tailles 12-18-24 mois. 4. à 7.ch.

Faites réserve de ces ensembles pour bébés. Pour fillettes et garçonnets. 12-18-24 mois. Choix de styles et tissus variés. 3. à 6.ch.

33%-40% de rabais sur shorts et tenues-shorts pour bambins. Styles variés en tailles 2-3X. Nos Prix Cour. $1.29 à $2.99. MAINT. 1. et 2.ch.

Jusqu'à 25% de rabais sur robes d'été pour bambines. Robes à manches courtes et bain-de-soleil. 2-3X. Nos Prix Cour. $7.99 à $8.99 MAINT. 6. et 8.ch.

Jusqu'à 40% de rabais sur tenues sport. Choix de 2 pièces, shorts, bain-de-soleil, costumes de bain. Nos Prix Cour. $1.99 à $5.99 MAINT. 1. à 3.ch.

Fillettes... profitez des beaux jours d'été, avec ces jolis bain-de-soleil. Styles tissus et coloris variés. Tailles 7-14. 1. à 3.ch.

Les prix de nos tee-shirts pour fillettes sont imbattables. Coloris, tissus et styles variés. Tailles 7-14. 2. à 4.ch.

Maman... ne manquez pas cette aubaine de shorts et salopettes courtes pour fillettes. Tissus, styles et coloris variés. 7-14. 1. à 5.ch.

Nos bas prix pour les chemisiers et blouses pour fillettes parlent pour eux-mêmes. Styles, tissus et coloris variés. 7-14. 2. à 7.ch.

Faites réserve de cet assortiment de tenues sport pour fillettes. Pantailleurs et tenues-jupe en styles, coloris et tissus variés. 7-14. 7. à 11.ch.

C'est le moment d'économiser sur les robes de fillettes. Coloris, tissus et styles variés. Tailles 7-14. 10.ch.

Equipez votre garde-robe d'été d'une jolie jupe. Coloris, tissus et styles variés. Fillettes 7-14. 6. et 7.ch.

Vous aimerez les styles de nos maillots de bain, surtout à ces prix d'économie. Tailles, coloris et styles variés. Fillettes 7-14. 2.50 à 7.ch.

1/3 DE RABAIS —Grande Liquidation de Tissus! Sélection comprenant coton, synthétiques et mélanges à motif floral. 115 cm (45") de large. Nos Prix Cour. $1.99 à $3.99 vge MAINT. 1.31 à 2.63 vge

Restaurant Le Villageois: Tourtière à l'ancienne, servie avec sauce brune, pommes de terre, légumes, petit pain et beurre. Notre Prix Cour. $1.75 1.39 Seulement

Canada, it's you and me Canada Week
Le Canada, c'est toi et moi
La semaine du Canada

Avis à tous nos clients: Tous les magasins seront fermés samedi le 1er juillet. Les magasins seront ouverts lundi le 3 juillet.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 8 juillet.

Faites Confiance à Bonimart

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Heures d'ouverture
Lun. à Mer. jusqu'à 17h:30 (Duvernay, St. Jean, Laval et Décarie jusqu'à 18h)
Jeu. et Ven. jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h
Stationnement Gratuit

Centre commercial Saint-Jean
400, boul. du Séminaire, Saint-Jean
Centre commercial Chateauguay
15 et 17, boul. Saint-Jean-Baptiste, Chateauguay
Centre commercial Duvernay
3100, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval
Centre commercial Desormeaux
2877, chemin Chambly, Longueuil
Centre commercial Greenfield Park
840, boul. Taschereau, Greenfield Park
Place Viau
7600, rue Viau, St-Léonard

Nos deux plus nouveaux magasins sont:
Centre commercial Décarie sur la voie de service Décarie, une rue au sud de Jean-Talon, Montréal
Centre commercial 2000 3195, boul. Saint-Martin, Laval

master charge VISA

Vote d'allégeance syndicale à Radio-Mutuel

LaSalle crie à l'injustice et Broadbent veut une loi anti-scabs

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le député de Joliette aux Communes, M. Roch La Salle, qualifie d'injuste la décision du Conseil canadien des relations de travail d'exiger un vote d'allégeance syndicale aux grévistes de Radio-Mutuel et aux briseurs de grève qui les ont remplacés, et il craint que cette mesure n'établisse un dangereux précédent.

Interrogeant le ministre du Travail hier en Chambre, M. La Salle l'a quelque peu embarassé lorsqu'il lui demanda s'il comptait intervenir dans ce dossier, afin d'assurer un traitement équitable aux grévistes de quatre stations de ce réseau — CJMS, CJRT-Trois-Rivières, CJRS-Sherbrooke et CJRP-Québec — dont certains ont débrayé en janvier 1977 dans le but d'obtenir une première convention collective.

M. Munro a esquivé la question, mais son secrétaire parlementaire, le député de Longueuil Jacques Olivier, devait apporter quelques précisions par la suite, en dehors des Communes.

Pour M. Olivier, la position du CCRT n'est pas tragique, puisque ce tribunal du travail peut, après le vote, décider que seules les voix des employés au service du groupe depuis une certaine période, disons deux ans, sont acceptables, ce qui éliminerait automatiquement les «scabs» du vote.

Aussi, M. Olivier implore-t-il les grévistes de participer au vote qui pourrait avoir lieu le 9 juillet prochain, puisque leur accréditation deviendra nulle s'ils s'abstiennent de voter, et que les briseurs de grève en sont exclus subséquemment.

M. Olivier rencontrera les épouses des grévistes aujourd'hui, pour leur expliquer cet imbroglio juridique et leur exprimer sa confiance de ce qu'un règlement satisfaisant survienne.

Appui du NPD

Pour sa part, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a l'intention de présenter un bill privé afin d'amender le Code du travail et interdire à un employeur l'utilisation de scabs lors d'un conflit ouvrier.

Le Québec et la Colombie-Britannique ont déjà un tel article dans leur code du travail respectif, dit M. Broadbent, qui estime de plus que tout employé qui a participé à une grève légale devrait être réintégré dans ses fonctions antérieures.

Soulignant que l'emploi de scabs ne fait qu'engendrer la violence, M. Broadbent a souligné qu'ils déséquilibrent les forces en présence lors d'un conflit, et que la loi doit éviter de favoriser l'une ou l'autre des parties dans de telles situations.

Des syndicats FTQ dénoncent le vote

Le regroupement des syndicats en communication affiliés à la FTQ, qui représente quelque 10,000 travailleurs, a vivement dénoncé la décision du Conseil canadien des relations de travail (CCRT) de tenir un vote d'allégeance syndicale à CJMS entre le syndicat dûment accrédité et l'association formée par les briseurs de grève.

«Cette décision est aberrante et elle constitue un précédent dangereux qui pourra être utilisé par d'autres employeurs antisyndicaux qui voudront se débarrasser d'un syndicat. Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'appuyer la décision des grévistes de Radio-Mutuel de boycotter ce scrutin insensé et nous demandons au CCRT de réviser sa décision dans les plus brefs délais», a déclaré M. Robert Bouchard, porte-parole du regroupement des syndicats en communication (FTQ) et vice-président de la FTQ.

Publicité télévisée

Le ministre Sauvé menace d'intervenir

TORONTO (d'après CP) — Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a averti hier les radiodiffuseurs que le gouvernement imposerait des normes publicitaires à la télévision s'ils ne s'occupaient pas eux-mêmes d'assainir ce secteur.

Notant que, d'après les résultats d'un récent sondage, la plupart des Canadiens trouvent choquante la publicité télévisée, Mme Sauvé a souligné, à l'occasion d'une réunion de radiodiffuseurs canadiens et américains, qu'il vaudrait mieux que cette industrie se régiemente elle-même en renforçant son code publicitaire.

«Si elle ne le fait pas, ou si certains organismes de défense de l'intérêt public se font plus insistants, le gouvernement sera obligé d'intervenir», a-t-elle déclaré.

Pariant notamment de la publicité s'adressant aux femmes, Mme Sauvé a affirmé que celles-ci y étaient traitées comme de serviles bêtes de somme dont la seule ambition était d'offrir à leurs seigneurs et maîtres des planchers plus propres et du linge plus blanc.

«Il est temps, a conclu le ministre, que les agents publicitaires et les radiodiffuseurs se rendent compte que les femmes savent fort bien qu'éliminer le cerne autour du col ne leur garantit aucunement une vie de famille heureuse.»

Colère

C'est avec colère que les télédiffuseurs du Canada ont accueilli la déclaration de Mme Sauvé.

Ce sont là des menaces voilées, a dit M. Ernie Steele, président de l'Association canadienne des télédiffuseurs.

M. Steel e ne nie pas la nécessité de réviser constamment les normes de la publicité. Mais, dit-il, les télédiffuseurs n'aiment pas avoir à le faire sous la menace d'une intervention de l'État.

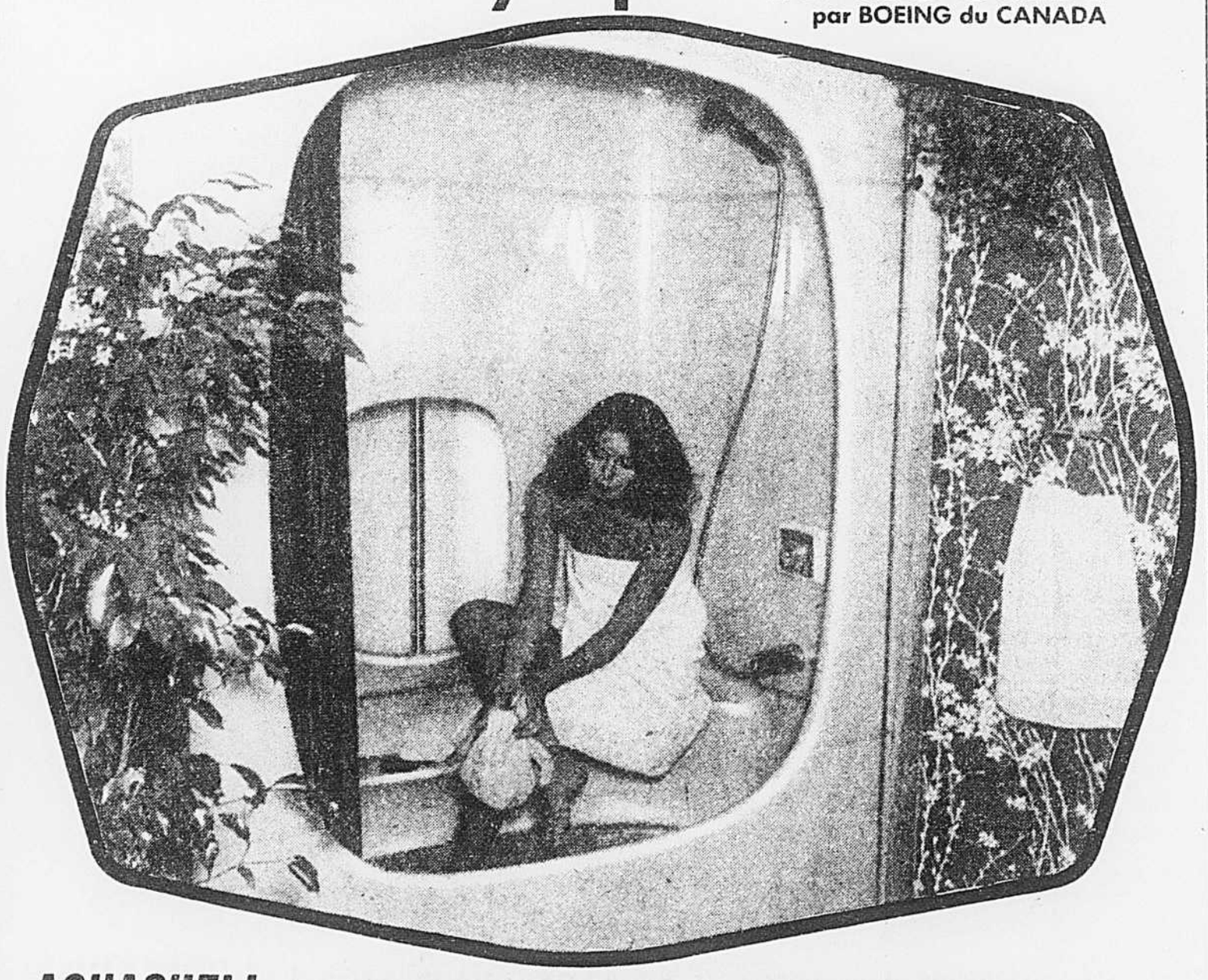
Dans une interview qu'elle accordait par la suite, Mme Sauvé a tenu à préciser que, loin de formuler des menaces, elle avait simplement voulu expliquer «ce qui arrive quand les gens ne font pas ce qu'ils doivent faire».

Américains

Pour sa part, M. Donald Thurston, président de l'Association américaine des radiodiffuseurs, a déclaré que ses collègues et lui avaient trouvé leur réunion avec les représentants de l'Association canadienne des radiodiffuseurs instructive, mais qu'ils ne voudraient pas travailler au Canada.

Faisant allusion à l'avertissement lancé par Mme Sauvé, M. Thurston a souligné qu'il n'accepterait pas qu'«un bureau gouvernemental, tout expert qu'il puisse se considérer en la matière, supplante la liberté de choix de la société en lui imposant les goûts d'un groupe de bureaucrates».

Bain en acrylique Wascan
par BOEING du CANADA



AQUASHELL, la meilleure découverte depuis l'existence de la plomberie

AVANTAGES:
- confortable
- sécuritaire
- l'acrylique garde la chaleur de l'eau
- jamais besoin de remplacer une tuile

EQUIPEMENTS:
- douche incluse en acrylique luisant et fibre de verre
- appui-bras
- banc (convenant aussi bien pour le rasage que pour se laver les cheveux)
- barre de soutien
- support à rideaux fait en fibre de verre solide
- emplacement pour le savon
- rebords
- surface antidérapante

COULEUR:
- coquille d'oeuf ■ bleu ■ rouge coronation ■ vert ■ blanc hermine ■ or automne

Luxueux, parce que le modèle sophistiqué de Wascan Aquashell est unique en son genre. Aucun distributeur de bain ne possède ce modèle.

C'est un bain spacieux qui vous permet de relaxer et d'apprécier votre bain. L'étroite ouverture de ce bain, facilite l'entrée et la sortie.

les plastiques
VALSEN INC.
2864, boul. Industriel
Chomedey, Laval, Québec. H7L 3R9
Tél.: (514) 663-0240

Pour vos stocks d'articles en vue de la rentrée des classes
Veuillez communiquer avec l'une des grandes compagnies manufacturières offrant une gamme complète de valises en cuir et de cartons à dessins.
La Cie Canadienne de Valises Ltée
Tél.: 844-6553 • 521-5613
(Demandez M. Georges)
LA CIE CANADIENNE DE VALISES LTEE



Festival du cinéma canadien
Le samedi 1er juillet à 20h30
A la télévision de Radio-Canada

Les Mensonges que mon père me contait



Une étude de moeurs de Jan Kadar.
Avec Yossi Yadin, Jeffrey Lynas, Len Birman et Marilyn Lighstone.



Seuls les Postes et la Défense sont épargnés

Morin veut s'attaquer à l'inefficacité engendrée par la multitude des chevauchements Québec-Ottawa

par Lysiane GAGNON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Dans tous les secteurs de l'administration publique, à la seule exception des domaines des postes, de la défense et des anciens combattants, des politiques fédérales et provinciales se côtoient, se chevauchent, faisant carrément double emploi dans la moitié des cas, ce qui constitue «une source d'inefficacité administrative et politique» et un problème qui «a pris des proportions qui ne sont aujourd'hui conciliables ni avec les principes les plus élémentaires de la bonne administration publique, ni avec l'harmonie et la «transparence» des relations des citoyens avec l'Etat».

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par deux chercheurs de l'Ecole nationale d'administration publique sous la direction de l'ex-sous-ministre Arthur Tremblay, étude rendue publique hier par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Qui plus est, l'étude montre que le chevauchement entre les programmes fédéraux et québécois a considérablement augmenté, les secteurs touchés par ce phénomène ayant plus que doublé depuis 40 ans. Leur nombre est passé de 15 à 34, et l'on constate aussi que le nombre de chevauchements de programmes est aujourd'hui neuf fois plus élevé, soit 197 comparativement à 22.

Tout en se défendant de vouloir par là apporter une nouvelle pièce au «dossier noir» du fédéralisme, et insistant sur le fait qu'il s'agit d'une étude objective, dont les auteurs s'abstiennent de tout jugement de valeur d'ordre politique, le ministre Morin n'en a pas moins signalé en conférence de presse que les problèmes de gestion posés par ces multiples chevauchements sont inhérents à la nature même du fédéralisme. «Mais, a-t-il ajouté, même à l'intérieur du régime fédéral, peut-on en tolérer autant?». Il espère en tout cas convaincre le plus de gens possible — non seulement dans l'opinion publique, mais aussi du côté des autres gouvernements provinciaux du Canada — de l'ampleur du problème... et c'est muni de ces nouvelles données qu'il participera cet été à deux conférences inter-gouvernementales: celle qui préparera le 7 juillet à Saskatoon la conférence des premiers ministres des provinces prévue pour la deuxième semaine d'août, et celle qui, à l'invitation du ministre fédéral Marc Lalonde, devrait constituer un «premier déblayage» sur la question des chevauchements, et avoir lieu cet été en préparation à la conférence constitutionnelle prévue pour septembre.

Les empiètements du fédéral

L'étude, réalisée par MM. Germain Julien et Marcel Proulx, a coûté $30,000 au ministère, qui la commanditait, et elle comporte deux parties, l'une strictement descriptive, l'autre plus analytique. Les chercheurs n'ont pu, faute des données nécessaires, évaluer le coût entraîné par ces chevauchements de programmes, mais il ne fait aucun doute à leurs yeux que ce système — à plus forte raison lorsqu'il mène à des dédoublements de services — entraîne des «gaspillages» de fonds publics.

Dans les 221 programmes fédéraux et les 244 programmes québécois inventoriés, les chercheurs ont démontré 143 cas de chevauchements directs et 54 cas de chevauchements indirects, ces derniers se produisant lorsque le fédéral finance à certaines conditions des politiques que le gouvernement provincial met en oeuvre lui-même. En moyenne, la moitié des programmes initiés au Québec par les deux paliers de gouvernement sont atteints par des chevauchements directs, «c'est-à-dire des duplications où le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois réalisent des activités de même nature qui tendent au même résultat.»

C'est évidemment dans les «zones grises», soit dans les champs de compétence constitutionnelle non-attribués, que l'on retrouve la plus forte concentration de secteurs à degré élevé de chevauchement: ainsi, les domaines de l'habitation, de la main-d'oeuvre, du développement régional, de la langue et de la culture ou du tourisme. Dans les champs de compétence réservés exclusivement aux provinces, la présence fédérale est très marquée dans la majorité des secteurs (quatre sur six, dont l'éducation par exemple, dont le fédéral s'occupe notamment par l'octroi de subventions à la recherche universitaire, aux langues secondes, etc). A l'inverse, il n'y a aucun chevauchement dans les deux secteurs de compétence fédérale exclusive (postes et défense). Dans les champs de compétence conjointe (industrie, relations de travail, transports, mines, justice, commerce, etc.) une majorité de secteurs — soit six sur dix — présentent un haut degré de chevauchement. C'est surtout dans le domaine de la culture que le chevauchement atteint son plus haut degré, plus de 70 p. cent des programmes étant marqués par cette double juridiction.

Les conséquences

Les auteurs de l'étude se sont abstenus d'entrer sur le terrain politique en recherchant les causes de cette situation, mais ils en ont dégagé, dans un deuxième volet analytique, les conséquences.

«Les duplications de services gouvernementaux, écrivent-ils, qui représentent 73 p. cent des chevauchements de programme, ont pour effet d'accroître le coût de l'action gouvernementale par rapport à ce qu'il en coûterait à un même gouvernement pour assurer les mêmes services, d'entrainer des incohérences et des contradictions, d'alourdir le fardeau des administrés et d'entrer en contradiction avec deux des principes fondamentaux de notre système politique, soit la responsabilité politique des gouvernements face à la population et la décentralisation politique.»

On signale que les citoyens ne savent jamais quel gouvernement blâmer — ou féliciter — dans les programmes à frais partagés, et cette situation peut porter les gouvernements à être moins «responsables» face à la population, sans compter le fait que les priorités des deux gouvernements peuvent ne pas coincider.

Parmi les cas concrets de chevauchements, mentionnons l'agriculture, l'industrie secondaire, la situation de la femme, les plans d'aménagement municipaux, les services au Nouveau-Québec, le recyclage des travailleurs, la construction de routes et de ponts, le système de représentation à l'étranger, etc.

«Il ne s'agit pas de prétendre que tous les cas de chevauchement sont dramatiques ou visent à torpiller les intérêts du Québec, d'affirmer le ministre Morin, mais ils ont atteint une telle ampleur qu'il faut se poser des questions. Quant aux politiques que le provincial n'aurait pu réaliser sans l'aide fédérale (la construction d'autoroutes par exemple), faut-il rappeler que le Québec réclame depuis Duplessis une plus grande part des points d'impôts?»

POUR UN ETE INOUBLIABLE



CAMPS DE JOUR
CAMPS PRESCOLAIRES
COLONIES DE VACANCES

Communiquez avec la YMCA de votre région:

N.-D.-G. 486-7315
Lachine-Dorval 769-2728
A. du Parc 271-2548
West Island 695-9561
Verdun-LaSalle 769-2728
Westmount 937-3916
St-Laurent 748-6128
Camping et éducation en plein air 849-5331

YMCA

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

centre des arts visuels

Le Centre des Arts Visuels offre un

diplôme en arts appliqués et design

Programme de trois ans conduisant à l'obtention d'un diplôme en arts appliqués et design avec spécialisation en céramique ou textiles.

Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits (13 crédits par année).

Inscription dès maintenant
Pour de plus amples informations: (514) 488-9559
350, ave Victoria, Montréal, Québec H3Z 2N4

SESSION D'ETE
(4 matins par semaine)
Programme intensif d'anglais et cours généraux
ECOLE PREPARATOIRE
"Prep. School"
4240, rue Girouard 489-7287

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
A l'école — à la maison
Dépliants gratuits
Examens du ministère de l'Éducation
Niveau secondaire et recyclage
Permis No 749659
INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTEE
1012 est, Mont-Royal - Montréal H2J 1X6
Tél.: 523-7623

Une hypothèque pas comme les autres:

celle de la Banque Royale

À première vue, toutes les hypothèques se ressemblent, mais, vue de près, l'hypothèque proposée par la Banque Royale se distingue de toutes les autres. Surtout lorsqu'on considère une période de 25 ans. Aucune banque ni institution financière n'offre des taux et des termes aussi avantageux. C'est, du moins, ce que nous croyons.

Faites d'abord vos calculs!
Venez nous rencontrer. Nous vous offrirons une table à calcul de taux hypothécaires et, bien sûr, nos conseillers répondront à toutes vos questions. Nous vous aiderons à évaluer vos capacités et vos besoins.



Assurez-vous pour... rassurer les vôtres.
La Banque Royale offre un des meilleurs régimes d'assurance-collective vie-hypothèque et à des taux très avantageux. C'est facultatif, mais combien intéressant! Selon votre âge, vous pourriez, pour aussi peu que $5.20 par mois, assurer une hypothèque de $40,000. Bon nombre d'institutions financières n'offrent même pas la protection d'une assurance-vie-hypothèque. Quand on pense que l'achat d'une maison comporte déjà tellement de préoccupations, c'est rassurant de ne pas avoir à se soucier d'autres détails. Renseignez-vous sur les critères d'admissibilité.

5 ans à l'abri de l'inflation! La plupart des taux d'intérêt proposés par les autres institutions financières subissent la conjoncture économique et doivent être modifiés selon les taux en vigueur au moment du renouvellement. (Généralement après 1 an, 3 ans ou 5 ans.) La Banque Royale offre uniquement des termes de 5 ans, vous permettant ainsi de rester à l'abri de l'inflation pendant la période fixe la plus longue. Sans oublier que nos taux sont inférieurs à plusieurs autres de 1/4 à 1/2%, tant pour une hypothèque LNH que pour une hypothèque conventionnelle. Sur une longue période, ce n'est pas à négliger!



Vous déménagez? Comptez sur nous. Si vous êtes client de la Banque Royale, vous pouvez profiter de notre programme exclusif "Vous déménagez". Ce programme comprend un livre extrêmement pratique pour ceux qui déménagent et au besoin, un prêt-déménagement pouvant s'élever jusqu'à $2,500, remboursable en 3 mois à un taux exceptionnel. Et, bien sûr, si nécessaire, la Banque Royale pourra vous aider davantage avec un prêt personnel "Plan-à-Terme", aux taux flexibles. Venez donc nous parler de votre hypothèque: vous constaterez que...



la banque d'avantages, c'est davantage la Banque Royale.

BANQUE ROYALE

Selon Jacques Mongeau

Malgré les coupures, le BEPGM n'aura pas à combler de déficit

par André CHENIER

Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal pourrait voir ses prévisions budgétaires pour 1978-1979 amputées sensiblement à la suite de certaines recommandations du ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, mais, selon le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, M. Jacques Mongeau, le BEPGM n'essuiera pas nécessairement un déficit d'exploitation au terme de la nouvelle année scolaire, qui débute officiellement aujourd'hui.

Le BEPGM a présenté au Conseil, des prévisions globales de quelque $90 millions, dont une bonne partie repose sur une inscription anticipée de 43,600 élèves pour 1978-1979. Le Conseil, toutefois, a refusé d'adopter ces prévisions le 20 mai dernier et a prié le ministre d'indiquer le nombre d'élèves qu'il était prêt à reconnaître pour fins budgétaires, à l'égard des écoles protestantes du Grand Montréal.

Comme, d'une part, le ministère de l'Education estime que le BEPGM a hébergé illégalement l'an dernier quelques 1,500 élèves qui, à son avis, auraient dû fréquenter des écoles francophones conformément à la Charte de la langue française, et comme, d'autre part, le BEPGM conteste la validité de cette charte devant les tribunaux, M. Morin croit que la clientèle prévue de 43,600 pour 1978-1979 est inexacte. A son avis, ce total comprend l'inscription aux écoles anglaises du BEPGM d'élèves qui y étaient illégalement inscrits l'an dernier et d'élèves qui s'y sont inscrits illégalement pour la première fois cette année.

Conséquemment, pour fins budgétaires, le ministre de l'Education ne reconnait que 41,000 élèves légalement inscrits dans les écoles anglophones du BEPGM. Il recommande au Conseil scolaire de l'île de Montréal que les crédits "per capita" devant être versés au BEPGM soient évalués sur cette base et il modifie également les modalités de financement de cette commission scolaire, dont la marge de crédit bancaire devra être stabilisée.


Jacques MONGEAU

La procédure de financement était jusqu'ici la suivante: le Conseil scolaire obtenait chaque jeudi des banques un compte-rendu des dépenses des commissions scolaires et remboursait les institutions bancaires par chèque.

En ce qui concerne le BEPGM, cette procédure pourrait être modifiée comme suit, mardi prochain, jour où le Conseil scolaire sera invité à adopter le budget des écoles anglaises selon les recommandations ministérielles: le budget adopté sera réparti en 52 tranches et ces crédits, représentant le cinquante-deuxième du budget global, seront versés hebdomadairement au BEPGM. Les dépenses réelles du BEPGM pourraient être supérieures, ou inférieures, à ce montant hebdomadaire. La recommandation de M. Morin, toutefois, prévoit un rajustement financier ultérieur si le tribunal qui étudie la cause du BEPGM contre la charte de la langue française donne raison à la plaignante.

Il semble qu'en attendant jugement (le tribunal doit siéger le lundi 3 juillet dans cette cause), et devant l'urgence d'adopter un budget pour l'année scolaire qui commence, le BEPGM soit forcé de s'accommoder de la présente situation.

Le président du Conseil scolaire, M. Mongeau, estime pour sa part que cette situation ne devrait pas nécessairement porter préjudice financier au BEPGM.

"D'une part, dit-il, il n'est pas impossible qu'à l'ouverture des classes, en septembre, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles du BEPGM se rapproche davantage des 41,000 suggérés par le ministre de l'Education que des 43,600 prévus par la commission. Si tel est le cas, la réduction du bufget selon le critère du per capita appliqué à 41,000 élèves ne sera pas aussi importante que prévue".

"De plus, pour la dernière année scolaire (1977-1978), le BEPGM a enregistré un surplus budgétaire d'environ $1.5 million qu'il a sagement gardé en réserve et qui pourrait servir à amortir un déficit éventuel.

"Enfin, le BEPGM pourrait réaliser des économies sur cette partie du budget qui ne concerne pas le per capita, par exemple les manuels scolaires, le mobilier, l'équipement, etc.; économies qui peuvent lui permettre, sinon de boucler son budget, tout au moins d'atténuer un possible déficit. Il est difficile de savoir s'il y aura déficit ou non et de quel ordre il sera si l'année est déficitaire".

Il a été impossible d'obtenir hier les commentaires du BEPGM.

Spécial Estival du Midi!
$1.65
REGALEZ-VOUS AVEC:
• 2 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky®
• des frites dorées
• une salade au choix
• du pain à la grecque
et votre boisson préférée



ECONOMISEZ tout en faisant un bon repas! Ce prix est en vigueur tous les jours de la semaine.

JUSQU'A 14 HEURES TOUS LES JOURS

La Villa du Poulet®
Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.

VACANCES A BON MARCHE EN ONTARIO AVEC VOTRE FAMILLE

Le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, organisme à but non lucratif lance un nouveau programme d'échange de familles des plus excitant.

AVENTURE FAMILLE offre au Québécois l'occasion de profiter de vacances bilingues avec une famille de l'Ontario et d'en apprendre un peu plus au sujet d'une autre culture.

La date de votre départ de même que la longueur de votre séjour dépendent entièrement de vous. Le programme est organisé de façon à s'adapter aux besoins de chaque famille.

Pour plus de renseignements, prière d'appeler ou écrire à Mlle Ghislaine Roy, Adjointe au directeur exécutif de la région du Québec au (514) 866-1929 ou au 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 323, Montréal, Québec H3B 1E6.

SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION

L'O.C.Q. rembourse les intérêts de vacances

Vous recevrez d'ici une semaine votre chèque de congés payés pour les vacances d'été 1978.

Conformément à l'article 20.07 du décret, l'Office de la construction du Québec vous rembourse, à même ce chèque, les intérêts de tous les montants perçus au titre de congés annuels pour des heures travaillées en 1977.

Le partage des intérêts de vacances a été fait en tenant compte du mois durant lequel les heures ont été travaillées et l'intérêt a été calculé mensuellement sur la base des sommes accumulées par chaque salarié.

Le taux d'intérêt annuel utilisé est de 8.5944% et correspond à 90% des sommes perçues par l'O.C.Q. à titre d'intérêts de vacances.

Office de la construction du Québec
OCQ

Vacances par Wardair

ESPAGNE
COSTA del SOL



Intervac vous propose QUATRE circuits-vacances au pays du flamenco.

VENTE "SOLEIL"
TORREMOLINOS
15 jours/14 nuits à partir de
$499*

Economisez jusqu'à $140 par couple en profitant de ce merveilleux circuit-vacances à Torremolinos. Vous logerez à l'hôtel Aloha Puerto, sur la plage de Montemar, à 2 milles du coeur de Torremolinos. Piscines, restaurant, casse-croûtes, bars et courts de tennis. Tous les appartements se composent d'une salle de séjour avec sofa-lit, d'une chambre à coucher, d'une salle de bains et douche et d'un balcon privé avec meubles de plein air. Départ du 2 juillet ~~$669~~, maintenant $499.

Tarifs plus élevés pour les départs du 9 juillet au 27 novembre.
Circuits de 3 et 4 semaines disponibles.

VENTE "SOLEIL"
Circuit touristique "EL DORADO"
dans le sud de l'Espagne et en Afrique du Nord.
Economisez $80 par couple et même plus*.
15 jours/14 nuits à partir de
$659*

Une formule de vacances idéale! Circuit touristique en autobus, avec guide, (7 nuits) pour visiter Grenade, Cordoue, Séville ainsi que la pittoresque ville de Tanger, au Maroc, PLUS un séjour à l'hôtel Aloha Puerto (7 nuits), situé à Torremolinos, sur la Costa del Sol.

*Départ le dimanche, du 7 mai au 2 juillet. Tarifs plus élevés pour les départs du 9 juillet au 27 novembre.

DÉPART DE MONTRÉAL CHAQUE SEMAINE, DE MAI À NOVEMBRE, via Wardair (747)

MARBELLA
15 jours/14 nuits à partir de
$639

Une petite ville, plus ancienne et plus tranquille, non loin des meilleurs terrains de golf du sud de l'Espagne. Prélassez-vous sur une plage splendide, faites une randonnée dans la Sierra Nevada et visitez des petites villes de montagne comme Ronda et Coin. Vous logerez au Don Carlos Resort Hotel, situé à 15 minutes du centre-ville, sur un splendide terrain boisé, 2 piscines, 11 courts de tennis avec professeur sur place, 4 restaurants, 3 bars, discothèque, boutiques et centre d'équitation à proximité. Séjours de 3 et 4 semaines disponibles.

ESTEPONA
15 jours/14 nuits à partir de
$499

Vous logerez un Villacana Apartment Resort, un complexe hôtelier conçu comme un petit village espagnol et situé au bord de la Mediterranée. Des studios et appartements de une ou deux chambres, tous pourvus d'une salle de bains et douche ainsi que d'une cuisinette avec réfrigérateur, sont disponibles. Piscine, club-restaurant sur la plage, 2 courts de tennis éclairés avec professeur sur place. A quelques minutes de Torremolinos, en voiture. Séjours de 3 et 4 semaines disponibles.

Les prix, en dollars canadiens, sont établis par personne, à raison de deux personnes par chambre. Ayez soin de vérifier la disponibilité des circuits car certains pourraient être complets.

Wardair
25 ans de service
1953–1978



CONTACTEZ UN AGENT DE VOYAGE
ou appelez Intervac, à Montréal 866-2551
Samedi de 9h à 17h
INTERVAC, Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h à 18h. Dimanche fermé toute la journée

Intervac
Une filiale de Wardair

Au procès du chef des Disciples de l'Amour infini

Mme Currier témoigne en faveur du Père Jean

par Laval LE BORGNE

ST-JEROME — Mme Carmen Sabourin-Currier, la mère des deux enfants dont le père Jean Grégoire de la Trinité, pape de la secte religieuse les Disciples de l'Amour infini, est accusé du rapt, est venue témoigner hier en Cour, à la surprise de tout le monde, et se porter à la défense du chef de la communauté.

Déjà sous le coup d'un mandat d'arrestation depuis un peu plus d'un an, sachant qu'elle devrait aller en prison dès sa sortie de la cour, cela n'a pas empêché Mme Currier de ne pas donner son adresse à Toronto par crainte qu'on ne lui enlève ses enfants et «qu'on les place dans des écoles corrompue».

«Je sais que j'irai en prison, j'y suis déjà allée deux fois pour la même raison, mais je refuse de vous donner mon adresse», a-t-elle répété, sur un ton calme, déterminé.

A la fin de son témoignage, qui a duré plus de deux heures, le juge Lawrence Poitras, qui avait conféré quelques instants avec les avocats, a demandé à Mme Currier si elle donnait sa parole de «mère chrétienne» et s'engageait à être de retour en cour le 6 juillet prochain. Devant sa réponse affirmative, le juge a révoqué, pour le moment, le mandat d'arrestation la visant, et l'a invitée à être de retour à cette date accompagnée de son avocat.

M. Gaston Tremblay, mieux connu sous le nom de Père Jean, quant à lui, restera en prison au moins jusqu'à cette date et possiblement jusqu'en septembre, tout cautionnement lui étant refusé jusqu'à son procès pour rapt.

Le procès d'hier avait pour objectif de prouver que le leader spirituel devrait être reconnu coupable d'outrage au tribunal pour avoir refusé d'obéir à un ordre de la cour en date du 19 août 1976, lui enjoignant de remettre à M. Bill Currier ses trois enfants, Karen, Brenda et Germain.

Karen, l'aînée des trois, assistait au procès, avec son père, ayant été libérée d'une des maisons des Disciples, le 28 mai 1977, à l'occasion d'une descente de la Sûreté du Québec déclenchée sur un ordre de la Cour.

La jeune fille, étonnée de revoir sa mère hier, a déclaré à LA PRESSE qu'elle avait l'impression de ne plus avoir de mère depuis sa sortie du monastère.

Comme les avocats de M. Currier allaient faire entendre leur premier témoin, M. Jean-Louis Garand, âgé de 31 ans, qui a passé 15 ans de sa vie chez les Disciples, l'avocat de la congrégation, M. Gilles Duguay, a annoncé son témoin surprise, Mme Currier. La panique causée par cette présence imprévue a nécessité un premier ajournement demandé par les avocats de la poursuite.

Comme M. Duguay soutenait que le témoignage de Mme Currier pouvait changer le déroulement du procès du Père Jean, son client, il a demandé, et obtenu du juge et des avocats de la poursuite que cette dame soit entendue en premier lieu. Ainsi le procès a débuté par une contre-preuve à une preuve qui n'avait pas encore été présentée.

Essentiellement, Mme Currier a reconnu que du 19 août 1976 au 28 août 1977, ses enfants ont été éduqués, nourris et logés par différents membres de la communauté que dirige le Père Jean. Cependant, Mme Currier soutient que tout cela a été fait à sa demande expresse, que c'est elle qui avait le tir avec eux en tout contrôle des enfants, qu'elle était libre de partemps et que la communauté ne faisait qu'agir charitablement en l'aidant à garder ses enfants. Selon elle, le Père Jean contrôle les adultes, les religieux, en tant que leader de la congrégation, «mais se sont les parents qui contrôlent leurs enfants».

Elle a refusé de dévoiler les noms des personnes membres de la communauté qui ont hébergé ses enfants jusqu'en août 1977 et de «ses amis» qui les hébergent depuis cette date. Cependant elle a juré hier que ses deux enfants ne sont plus gardés par des membres de la secte.

Les avocats de l'Aide juridique, MM. Wayne Lora et Alain Poirier, qui défendent M. Bill Currier, sont sortis confiants que d'ici peu M. Currier retrouvera ses deux autres enfants. «Si le Père Jean n'était pas en prison, nous n'aurions probablement jamais pu retrouver Mme Currier», a soutenu un ex-membre de la secte.



Le Père Jean

Maschino: Couture intercède auprès de Cullen

QUEBEC — Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a adressé hier à M. Bud Cullen, ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, un télégramme dans lequel il le prie instamment d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci défende auprès du gouvernement algérien les droits de Dalila Maschino.

M. Couture rappelle à cette occasion la déclaration du ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, selon qui il existait une présomption sérieuse que Dalila Maschino n'avait pas quitté «librement et volontairement» le territoire québécois. Il fait également état de l'intervention du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, auprès du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Don Jamieson, lui demandant d'intervenir auprès des autorités algériennes.

«Vous et moi, conclut M. Couture, ne pouvons rester insensibles à cette situation inacceptable d'une immigrante reçue à qui nous avions fait accueil et donné l'assurance d'une vie paisible et libre.»

Eastern annonce ses Super Savers* ...juste à temps pour vos vacances!

Économisez jusqu'à 40% vers toutes les destinations Eastern Airlines aux États-Unis.**

- Vous économisez 40% du tarif normal aller-retour, vol de jour en classe économique, du lundi au jeudi.
- Vous économisez 30% du vendredi au dimanche.
- Vous devez réserver au moins 45 jours avant le départ et le billet aller-retour doit être acheté dans les 7 jours suivants.
- Séjour minimum de 7 jours et maximum de 30 jours.
- Les enfants (de 2 à 11 ans) qui vous accompagnent bénéficient aussi d'une réduction.
- Si vous devez annuler, une somme de $20 sera retenue.



La Floride d'Eastern: plus avantageuse que jamais!

Pour concilier vos rêves de vacances avec ceux de vos enfants, la ligne aérienne officielle du Monde de Walt Disney vous invite à venir fêter le cinquantième anniversaire de Mickey Mouse. Même les adultes sont éblouis!

Si vous rêvez de vancances d'été plus réussies que jamais, venez tutoyer le soleil en Floride. Voile, plage, golf... Eastern connaît les spécialités de la Floride mieux que quiconque et sait vous y conduire.

Nous avons préparé plus de 100 projets-vacances forfaitaires dont voici quelques exemples:

La Floride à forfait familial "vol et volant". Séjour 7 jours/7 nuits d'une famille de deux adultes et deux enfants de moins de 12 ans occupant une même chambre (bon choix d'hôtels). Location d'une sous-compacte pour toute la durée du séjour. Un seul prix pour toute la famille incluant le transport aérien de Montréal à Tampa:***

Normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
$1,147	$907	$855

"Plaisir et plage" à Miami! 7 jours/7 nuits à l'Hôtel Singapore de Miami Beach. Location d'une sous-compacte. Incluant le transport aérien de Montréal à Miami:***

Normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
$407	$324	$296

Le Monde de Walt Disney et Daytona Beach. 3 nuits à Orlando et 4 nuits à Daytona Beach. Location d'une sous-compacte. Carnet de billets pour le Monde de Walt Disney incluant l'accès et le transport au Magic Kingdom. Incluant le transport aérien de Montréal à Orlando:***

Normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
$408	$331	$305

N'oubliez pas que la Floride d'Eastern, c'est la Floride à son meilleur! Aucune autre ligne aérienne ne peut égaler Eastern dans l'art d'organiser les vacances idéales en Floride, car la Floride c'est chez nous.

Appelez Eastern ou votre agent de voyage à propos des tarifs Super Saver vers la Floride et la plupart des destinations Eastern aux États-Unis. Vous vous féliciterez de l'avoir fait.

À Montréal, composez: 931-8211.
De l'extérieur de Montréal, composez sans frais: 1-800-361-8530.

Aller-retour de Dorval à:	Tarif normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%	Aller-retour de Dorval à:	Tarif normal	Super Saver 30%	Super Saver 40%
Atlanta	$232	$162	$139	Miami	$278	$195	$167
Birmingham	$244	$171	$147	Orlando	$258	$181	$155
Charlotte	$200	$139	$120	New Orleans	$296	$207	$178
Daytona Beach	$254	$179	$153	New York City	$112	$ 78	$ 66
Dallas/Fort Worth	$308	$216	$185	West Palm Beach	$278	$195	$167
Fort Lauderdale	$278	$195	$167	Philadelphia	$114	$ 79	$ 68
Fort Myers	$278	$195	$167	Sarasota	$278	$195	$167
Greensboro	$200	$139	$120	Tampa	$258	$181	$155
Houston	$336	$235	$201	Washington, D.C.	$130	$ 94	$ 81

* En vigueur à partir du 15 mai et sujet aux approbations des gouvernements. Les tarifs indiqués dans l'annonce sont ceux de billets aller-retour, vol de jour classe économique, et peuvent changer. Des sièges à tarif Super Saver ne sont pas toujours disponibles sur tous les vols et, certains jours, ils ne sont pas offerts pour les destinations de la Floride. Tous les tarifs sont exprimés en dollars canadiens.

EASTERN
LES AILES DE L'HOMME

50 CINQUANTE ANS DE SERVICE 1928 EASTERN AIRLINES 1978

**À l'exception des îles Porto Rico, San Juan, Saint Thomas et Sainte-Croix.

***Les tarifs Super Saver sont des tarifs aller-retour de type excursion et ne s'appliquent qu'au transport aérien. À moins d'indication contraire, ces prix sont donnés par personne et basés sur deux adultes partageant une même chambre. Les prix n'incluent ni les taxes ni les pourboires et ne tiennent pas compte des fluctuations des taux de change; ils sont sujets à changement sans préavis. Pour ce qui est des voitures louées, l'essence, l'huile et l'assurance supprimant la franchise en cas de collision sont à vos frais. Les conditions de réservation et de durée de séjour sont les mêmes que celles des tarifs Super Saver. On peut obtenir sur demande des tarifs spéciaux pour les enfants de 12 à 18 ans. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous ou avec votre agent de voyage.

ici et là... un peu partout, célébrons la Fête du Canada

ENTRE AMIS
BETWEEN FRIENDS



Soyons ensemble! A l'occasion du 1er juillet, les enfants des employés Simpsons se rencontreront pour célébrer cette Fête ensemble. Pendant la semaine du Canada et la semaine prochaine, il y aura un échange entre 40 jeunes de Simpsons de Toronto, Regina, Halifax, London, Ottawa, Windsor et Kitchener, et 40 de Montréal.

ETRE ENSEMBLE... LA MEILLEURE FAÇON DE CELEBRER NOTRE FETE!

LES 4 MAGASINS SIMPSONS FERMES LE 1er JUILLET, FETE DU CANADA

Simpsons